

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



UNIVERSITE SAAD DAHLEB – BLIDA

Faculté des sciences de l'ingénieur

Institut d'Architecture

Mémoire de fin d'études Master en Architecture



OPTION : HABITAT ET TECHNOLOGIE
THEME : ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

PROJET :

Aménagement d'un village touristique
Et conception d'un Hôtel de LUXE à Cherchell

ETUDIANTES:

-Melle **HADDAD ASMA**
-Melle **LALIOUI YASMINE**

ENCADREES PAR:

- **Mr. H.GUENOUN**
-**Mme C.AKLOUL**

Promotion juin 2016

REMERCIEMENT

Nous remercions avant tout Dieu le Tout puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos deux enseignants :
Mr H. GUENOUNE, Mme C. AKLOUL, pour leurs encadrements, conseils et encouragements.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans l'accomplissement de notre travail : **Mr O.KARA et Mr KHELADI**.

Un grand merci pour tous les enseignants du département d'architecture de l'université de Blida en particulier **Mr ZIAN et Mme BOUSTIL** qui ont assuré notre formation au cours de notre cursus universitaire.

Un grand merci à tous les membres de nos deux familles pour leur présence, leur préoccupation et le souci qu'ils se sont fait pour nous, leurs encouragements et leur suivi, avec patience, du déroulement de notre projet.

Enfin, Nous remercions, de tout cœur, tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

DEDICASSS

Quel que soit les mots que j'ai écrit, et quel que soit le remerciement dédié, je ne peux jamais exprimer ce que ma mère et mon père m'ont donné, qui m'ont toujours soutenu et encouragé pendant mes années d'études, je souhaite de tout mon cœur, que Dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie mon travail à :

Mes adorables sœurs ANFEL, KHAWLA, MAROUA et mon cher frère SALAH EDDINE

A mes oncles et tantes.

A mes cousines LINDA, NAIMA, KAHINA, IMANE, MANEL et SELMA.

A mes cousins plus particulièrement.

A mes chères copines HANANE, RYMA, KAHRAMANA, SOUMIA et GHANIA.

A tous mes camarades de l'option.

A mon cher binôme YASMINE.

Et à vous..... prochain architectes.

ASMA...

Quel que soit les mots que j'ai écrit, et quel que soit le remerciement dédié, je ne peux jamais exprimer ce que ma mère et mon père m'ont donné, qui m'ont toujours soutenu et encouragé pendant mes années d'études, je souhaite de tout mon cœur, que Dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie mon travail à :

Mes adorables sœurs IKRAM, SABRINA et SOUMIA et mon cher frère WALID

A mes oncles et tantes paternels et maternels

A mes deux chères copines YASMINE et HANANE

A mon cher binôme ASMA

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Et à vous..... prochains architectes.

YASMINE...

PREAMBULE

Le présent document est un rapport de présentation du projet de fin d'études et une nouvelle adaptation du mémoire de fin d'étude aux objectifs conceptuelles d'un projet d'architecture et aux spécificités de l'enseignement de la discipline architecturale.

Ce travail résulte de la confrontation entre repère de conception et matérialisation d'une idée conceptuelle d'un projet d'architecture, cette confrontation obéit à des hypothèses et des objectifs de notre formation et de l'option habitat notamment :

- L'initiation à la méthodologie de conception Architecturale.
- Transcription des repères conceptuels en objets Architecturales.
- Recherche de forme de matérialisation et de construction de ces repères conceptuels.

Ce projet consiste à l'aménagement d'un village touristique et la conception d'un hôtel de luxe à Oued el Bellaa. L'objectif du projet est d'adapter notre conception à l'environnement marin grâce au dynamisme des formes de son architecture et ceci dans le but de :

- Combler le manque d'infrastructures touristiques et satisfaire les besoins de différents types de public ;
- Confirmation du statut de luxe (hôtel) ;

Ce rapport décrit les différents chapitres retenus dans le programme de l'option Architecture et Technologie et présenté avec des illustrations le processus de création et de réalisation d'un projet architectural.

La finalité de cette étude va nous orienter sur des conclusions et des recommandations pour reconsidérer notre position théorique et pratique sur la relation entre l'habitat et son environnement.

SOMMAIRE :

CHAPITRE I: INTRODUCTION

I-1 INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
I-2 LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	11
I-2-1 LA PROBLEMATIQUE GENERALE	11
I-2-2 LA PROBLEMATIQUE SPÉCIFIQUE.....	12
I-3 LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE	13
I-4 BUT ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE	13
I-5 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	13
I-6 LA STRUCTURATION DU MÉMOIRE	14
I-7 CHOIX DU SITE	14
I-8 CONCLUSION	15

CHAPITRE II : LES REPERES CONCEPTUELS DE L'IDEE DU PROJET :

Phase 1 : Les Repères Contextuels De La Formulation De L'idée Du Projet

INTRODUCTION.....	17
II -1 LES REPERES TERRITORIAUX DE L'IDEE DU PROJET	17
II -1-1PRESENTATION DE LA VILLE	18
II -1-2 LES LIMITES ADMINISTRATIVES	18
II -1-3 LES LIMITES GEOGRAPHIQUES.....	19
II -1-4 LES ENTITEES SOCIO-ECONOMIQUES	20
II -1-5 LES VARIABLES DE L' AIRE D'INFLUENCE	20
II -1-6 LE RAPPORT AUX ELEMENTS STRUCTURANTS.....	20
II-1-7 CONCLUSION DE LA DIMENSION TERRITORIALE	21
II -2 LES REPÈRES URBAINS DE L'IMPLANTATION DU PROJET	21
II -2-1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA VILLE de CHERCHEL	21
II -2-2 LA STRUCTURE URBAINE.....	22
II-2-3 CONCLUSION DE LA DIMENSION URBAINE	23

II-3 LA DIMENSION LOCALE DE LA SITUATION DU PROJET	23
II-3-1 PRESENTATION DU SITE.....	23
II -3-2 L'ENNVIRONNEMENT IMEDIAT DU SITE	24
II -3-3 LES CARACTÉRISTIQUES CLIMATIQUES	24
II -3-4 LES DONNEES GEOTECHNIQUES.....	25
II -4 CONCLUSION CONTEXTUELLE	25
Phase2 : Les Repères Théoriques De Formulation De L'idée Du Projet	
INTRODUCTION.....	26
II-5 COMPRÉHENSION THÉMATIQUE	26
II-5 -1- Thème de l'étude	26
II-5 -2 Sujet de référence de l'étude	28
II-6 LA DÉFINITION DU PROJET	29
II-6-1 LA DÉFINITION ÉTYMOLOGIQUE DU PROJET	29
II-6-2 DÉFINITION ARCHITECTURALE	30
II -6-3 LA DÉFINITION PROGRAMMATIQUE	30
II 6-4 CONCLUTION THÉMATIQUE	30
II-7 CONCLUSION DU CHAPPITRE.....	30
ILLUSTRATIONS PHASE 1 CHAPITRE II.....	31
ILLUSTRATIONS PHASE 2 CHAPITRE II.....	34
 Chapitre III La matérialisation de l'idée du projet	
INTRODUCTION.....	38
III -1 PROGRAMMATION DU PROJET	38
III -1-1 LES OBJECTIFS PROGRAMMATIFS	38
III -1-2 Les Fonctions Mères	38
III -1-3 LES NATURES QUALITATIVES ET QUALITATIVE DES ESPACES	39
III -2 LA CONCEPTION DES MASSES	43
III -2-1 LA CONCEPTION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT	43
III- 2-1-1 LA CONCEPTION DES ENVELOPPES	43
III 2-1-2 CONCEPTION DES PARCOURS	46
III -2-1-3 CONCEPTION DES ESPACES EXTÉRIEURS	47
III -2-2 CONCEPTION DE LA VOLUMÉTRIE	47
III-2-2-1 LA VOLUMETRIE DU VILLAGE.....	47
III-2-2-2 LA VOLUMETRIE DE L'HOTEL.....	48

III -3 ORGANISATION DES MASSES.....	48
III -3-1 LA DIMENSION FONCTIONNEL	49
III -3-1-1 DEFINITION DE LA FONCTION DU PROJET.....	49
III -3-1-2 STRUCTURATION FONCTIONNELLE.....	49
III -3-1-3 LES RELATION FONCTIONNELLES	49
III -3-2 LA DIMENSION GEOMETRIQUE	50
III -3-2 -1 REGULARITE.....	50
III -3-2 -2 PROPORTION.....	50
III -3-3 LA DIMENSION PERCEPTUELLE	50
III -3-2 -1 APPROCHE COGNITIVE.....	50
III -3-2 -2 APPROCHE AFFECTIVE.....	50
III -3-2 -1 APPROCHE NORMATIVE.....	51
III -4 ARCHITECTURE DU PROJET (Conception des façades).....	51
III -4-1 RAPPORT A LA FONCTION.....	51
III -4-2 RAPPORT A LA GEOMETRIE.....	51
III -4-3 RAPPORT A LA L'ESTHETIQUE.....	51
III -5 Conclusion	52
ILLUSTRATIONS CHAPITRE III	53
Chapitre IV : LA RÉALISATION DU PROJET	
INTRODUCTION.....	62
IV- 1- DEFINITION DU SYSTEME STRUCTURAL :	62
IV-1-1- CRITÈRES DU CHOIX	62
IV-1-1- RAPPOERT AECHITECTURE / STRUCTURE.....	62
IV-2- DISCRITION DE LA STRUCTURE	63
IV -2-1- LES PLANS DE LA STRUCTURE.....	63
IV -2-2- LA FAISABILITE TECHNIQUE	63
IV -2-3- DETAILS DE LA STRUCTURE	63
IV-2-4- ELEVATION DE LA STRUCTURE	63
IV- 2- LA GESTION DE LA LUMIERE :	63
IV-2-1- GESTION DE LA LUMIERE NATURELLE	63
IV -2-2- GESTION DE LA LUMIERE ARTIFICIELLE	65

IV- 3- LA TECHNOLOGIE SPECIFIQUE	66
IV- 3-1- REALISATION DE LA DIGUE DE PROTECTION.....	66
IV- 3-2- REALISATION DE L'ILE ARTIFICIEL.....	67
IV- 3-3- CONSOLIDATION DU TERRAIN.....	67
ILUSTRATION CHAPITRE IV	68

Chapitre V CONCLUSION ET RECOMMANDATION

V -1 CONCLUSION	74
V -2 RECOMMANDATIONS	74
V -2-1 La recherche théorique	74
V -2-2 La matérialisation de l'idée du projet	74
VI- BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXE (dossier graphique).....	78

Chapitre I

INTRODUCTION

I-1/-Introduction générale :

L'enseignement de la 2ème année Master est régi par un système d'options, qui interprète les différentes préoccupations pour la conception d'un projet d'architecture. Le département d'architecture de l'université Saad Dahleb de Blida structure la 2ème année Master à travers trois niveaux :

-Architecture.

-Architecture et Habitat.

-Architecture et technologie.

L'architecture est l'art d'imaginer, de concevoir éventuellement avec une pensée philosophique et/ou religieuse- et de réaliser des édifices. L'architecture a ainsi introduit l'art dans la plus part des constructions que l'humanité a pu réaliser, penser et organiser, qu'elles soient habitables ou utilitaires, monumentales ou vernaculaires, religieuses ou militaires, etc. L'architecture actuelle ajoute à une conception technique de la construction, des objectifs esthétiques, sociaux et environnementaux, liés à la fonction du bâtiment et à son intégration dans son environnement.

L'habitat constitue une source intarissable où l'on peut puiser des enseignements en matière de production architecturale et urbanistique et au niveau duquel on trouve une harmonie entre la société, la convivialité, les règles structurelles d'organisation des espaces. Le respect de la définition de l'habitat doit être interprété comme une expression de la solidarité, de la valeur authentique, qui n'entre pas en conflit avec l'évolution et le progrès.

Notre choix a été porté sur l'option Architecture et technologie. L'option s'inscrit dans l'approche systémique où les éléments constituant le projet sont décomposés pour des besoins d'analyse puis recomposés pour la matérialisation par des repères élaborés. Cette option a pour objectif une méthodologie d'approche et de conception d'un projet d'architecture et une initiation aux différentes technologies des grands projets. L'option Architecture et Technologie se veut être une synthèse sur le rapport enseignement Et pratique de l'architecture.

Ce projet consiste à l'aménagement d'un village touristique et la conception d'un hôtel de luxe à Oued el Bellaa. L'objectif du projet est d'adapter notre conception à l'environnement marin grâce au dynamisme des formes de son architecture et ceci dans le but de :

- Combler le manque d'infrastructures touristiques et satisfaire les besoins de différents types de public ;
- Confirmation du statut de luxe (hôtel).

I-2/- LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE :

« Une bonne question à plus d'importance que la réponse la plus brillante »... Louis Kahn

La problématique est un ensemble d'hypothèses, d'orientations, de problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche. La problématique est l'approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Trois temps peuvent caractériser la construction d'une problématique :

1. Exploitation des lectures et entretiens, détermination des différents aspects du problème posé par la question de départ, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux.
2. À travers des points de vue ou des orientations théoriques, très différents parfois, choix de l'orientation qui semble la plus pertinente.
3. Explicitation du cadre conceptuel qui caractérise la problématique retenue, C'est-à-dire description du cadre théorique dans lequel s'inscrit la démarche du chercheur ;

C'est la précision des concepts fondamentaux, des liens qu'ils ont entre eux. Se dessine ainsi la structure conceptuelle qui va fonder les propositions qui seront élaborées en réponse à la question de départ.

I-2-1/- la problématique générale :

La relation entre l'homme et l'environnement est très complexe, on peut percevoir l'environnement comme le complément de l'homme; ce dernier ne peut donc pas échapper à l'environnement, il doit faire avec ce double omniprésent. L'homme et l'environnement sont donc en équilibre dynamique. L'homme s'est rendu à l'évidence qu'il doit travailler et préserver au mieux le milieu naturel.

L'habitat, définie par un espace architectural, urbain, ou encore territorial, où le citoyen pratique ses activités quotidiennes (lieu de résidence, de travail, de circulation, de récréation, de divertissement et de loisirs ...) ou l'environnement joue un rôle majeur, c'est-à-dire qu'il y a une action et une réaction qui doit être prise en compte.

En quelques années, la question environnementale est devenue une préoccupation importante dans le domaine de la construction. Que l'on soit élu, responsable de projet ou technicien d'une collectivité territoriale, professionnel de la construction ou particulier, les réflexions pour le futur bâtiment sont complexes.

Le tourisme constitue dans le monde contemporain une réalité à fois économique et sociale, avec la massification des pratiques touristiques et une progression de celles-ci corrélée à l'émergence au tourisme de nouveaux groupes sociaux, pour un large part issue de pays émergents mais en Algérie le tourisme est une culture absente chez les Algériens. Car elle a en effet privilégié après l'indépendance, une économie structurée autour du pétrole, jusqu'à mettre en veilleuse ses atouts touristiques restés méconnus aujourd'hui et des infrastructures d'accompagnement de ce secteur quasiment inexistantes. Et avant d'être une destination touristique, la ville est un lieu de vie pour ses habitants. Le souci de répondre aux exigences de la population donc :

-Comment transformer ce site en un lieu attractif capable de répondre à l'ensemble des besoins en matière de détente, de repos, de relaxation, et de rencontre?

-Comment assurer une bonne liaison entre le projet et son milieu naturel ?

-Quelles sont les solutions architecturales en rapport avec les repères de conception thématiques et contextuels?

I-2-2/- la problématique spécifique :

Notre projet vise à répondre à cette problématique qui révèle que la construction architecturale dans un milieu balnéaire n'est pas simplement des masses implantées aléatoirement et que l'architecture s'approprie les valeurs conceptuelles de la mer. Quelles que soient les solutions envisagées, la conception architecturale de la future réalisation soit satisfaisante, autant à l'intérieur (qualité des espaces, de la distribution, du traitement de la lumière et des vues sur l'environnement alentour), qu'à l'extérieur (qualité des volumes et des façades, insertion dans son contexte de la construction).

I-3/- LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE :

Notre étude s'articule autour de deux hypothèses:

- La première hypothèse suggère l'organisation des masses du village selon un parcours dynamique ; dans le cadre d'une politique intégrée, visant à adopter les valeurs conceptuelles de la mer (ligne de rivage) ;
- La deuxième hypothèse suppose la création d'un équipement rentable avec une exploitation annuelle; ouvert à une clientèle diversifiée qui permet aux usagers à découvrir la mer à travers ses éléments.

I-4/- BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE :

I-4-1/- le but:

Le but de ce travail est de mettre en valeur non seulement la relation entre l'homme et son environnement ou bien plus précisément l'impact de l'environnement sur l'habitat, mais aussi la mise en œuvre de nouvelle structure en adapte une technologie spécifique du futur projet.

I-4-2/- Les objectifs de l'étude:

Ainsi, la problématique posée et les hypothèses formulées, ce travail poursuit les objectifs suivants:

- L' appropriation des valeurs de l'environnement naturel (la mer) dans le plan de masses du projet.
- Assurer la fluidité et la lisibilité des espaces.
- Consolider la transparence au niveau des façades pour une relation visuel entre l' intérieur Et l'extérieur de projet.
- Adopter une technologie spécifique pour répondre au problématiques précédentes.

I-5/- MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE :

L'option « Architecture de L'habitat » s'inscrit dans l'optique de recherche d'un processus scientifique de création architecturale. Cette optique est définie dans l'approche scientifique qui commence par:

- La formulation correcte du problème ;
- La recherche d'une optimisation de la solution.

Le but est de faire une synthèse globale sur l'enseignement et la pratique du projet architectural. Cette synthèse globale sur l'enseignement de la création architecturale se fera dans le respect les objectifs suivants:

- Initier l'étudiant à la théorie de conception architecturale.
- Spécifier et développer les variables pour chaque niveau de conception.
- Rechercher les solutions architecturales en rapport avec les repères de conception thématique et contextuelle.
- la pratique du projet se fera selon le choix du système structurel.
- Le Choix d'une technologie spécifique pour le projet (objet d'étude).

Le présent travail est le fruit d'une recherche systématique approfondie fondée sur l'analyse de différents exemples au niveau national et international pour mieux assimiler le sujet d'étude, et une recherche bibliographique basée sur les livre, articles et ouvrages, et les mémoires des années précédentes.

I-6 LA STRUCTURATION DU MÉMOIRE :

Ce travail a été fait suivant la structuration ci-dessous :

- 1- Développement des aptitudes de création et d'application dans un projet d'architecture à travers l'introduction thématique et les repères contextuels.
- 2- Initiation à la méthodologie de conception architecturale à travers les différents paliers de conception, à savoir (l'organisation des masses, Organisation interne des espaces du projet et enfin l'architecture du projet).
- 3- Choix d'un aspect particulier de construction basée sur des recherches des techniques adaptées à la réalisation de ce projet en établissant : Un rapport architecture-structure.
Rechercher les détails constructifs adéquats.

I-7 CHOIX DU SITE :

Le site d'intervention est choisi selon les plans suivants :

- **La localité:** Sa proximité d'Alger, également sa situation dans la côte Ouest d'Alger réservée beaucoup plus à l'aménagement touristique.
- **Au plan touristique:** La présence des infrastructures touristiques qui sont destinées au tourisme international et local...

- **Au plan naturel:** C'est une Ville côtière qui a cet avantage d'être à proximité de la montagne et de la mer.
- **Au plan historique:** Tipasa est un site de richesse historique et archéologique, qui sont l'héritage de deux grandes civilisations (punique et romaine) ce qui a poussé l'UNESCO à la classer patrimoine mondial.

I-8 CONCLUSION :

Cette étude est faite pour l'obtention de diplôme master en habitat, elle explore les dimensions de l'habitat, particulièrement celle de l'habitat et environnement à travers les objectifs pédagogiques de l'atelier.

La relation entre l'homme et son environnement est aujourd'hui inscrite au cœur d'un débat culturel mondial au sein duquel, l'environnement naturel en particulier présente une richesse irremplaçable. Donc une architecture sans rapport avec les Conditions spatiale et spirituelle de l'environnement n'est qu'un geste vide de sens.

L'étude vise à répondre aux hypothèses précédemment soulevées à l'aide d'un projet d'architecture intitulé: « **aménagement d'un village touristique et conception d'un hôtel de luxe.** ».

Chapitre II

LES REPERES CONCEPTUELS DE L'IDEE DU PROJET

PHASE I

LES REPERES CONTEXTUELS DE L'IDEE DU PROJET

INTRODUCTION :

Le présent chapitre a pour objet l'exploration des repères contextuelles de la formulation de l'idée du projet ; Cette exploration vise à définir les variables géo structurels et spécifiques du lieu d'implantation du projet; Ces variables sont classées selon des échelles de lecture de la géographie urbaine à savoir le territoire, la région, l'urbain et l'aire d'intervention. Cette lecture est basée sur une approche systémique qui décompose puis recompose le système choisi pour la lecture et l'analyse. La conclusion de ce chapitre va nous permettre de situer notre projet dans ce qui caractérise les lieux ou les variables permanentes du site.

Ce premier Chapitre est structuré à travers trois parties :

- Une Présentation des repères territoriaux de l'idée du Projet qui vise à explorer les différentes variables de l'aire métropolitaine notamment, les limites administratives, géographiques, socio-économiques, le rapport aux éléments structurants et l'aire de l'influence ;
- Une Présentation des repères urbains de l'idée du projet qui s'articule autour de trois aspects :

- 1) Une présentation de la ville.
- 2) Une Présentation des repères physiques.
- 3) Une Présentation des repères fonctionnels.
- 4) Une Présentation des repères sensoriels.

- Une Présentation de repères locaux de l'idée du projet qui permet d'analyser notre site d'intervention à travers :

- 1) Sa structure.
- 2) Ses caractéristiques climatiques.
- 3) Et Ses données géotechniques.

I-1- LES REPERES TERRITORIAUX DE L'IDEE DU PROJET:

Le territoire est défini comme une entité géographique dont la caractéristique morphologique et paysagiste partage des liens comme l'existence de frontière ou de limites.

Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre.

Notre étude vis à situer ce territoire dans les limites administrative, les limites géographique et les limites socio-économique.

I-1-1 PRESENTATION DE LA WILAYA DE TIPAZA :

La wilaya de Tipaza couvre **1750 km²** et abrite une population de **616 648 habitants (RGPH 2008)**. La densité de la population de cette wilaya est de **352,94 habitants/km²**.

La côte de la wilaya s'étend sur **123 km** avec l'existence de **51** plages, dont 43 sont ouvertes à la baignade, en plus de nombreuses criques, baies, et autres falaises offrant d'indéniables opportunités touristiques.

Tipasa, c'est avant tout les ruines de l'antique ville romaine qui s'étend de part et d'autre de l'actuel village ; à l'ouest subsistent les vestiges les plus importants, tandis qu'à l'est on peut voir un quartier de nécropoles et de basiliques.

I-1-2 LES LIMITES ADMINISTRATIVES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION DU PROJET:

Le territoire d'implantation du projet est examiné suivant le Contexte national, Régional, communal.

- **Contexte national: (figure n°=01)**

TIPAZA Wilaya côtière issue du découpage de 1984, de superficie de 1707km², se situe à 70 Km à l'Ouest d'Alger et à 28 Km à l'Est de Cherchell. Elle regroupe une population de 616 468 habitants (en 2007), le territoire de la wilaya de Tipaza.

- **Contexte régional :(Figure n°=02)**

TIPAZA est une ville littorale qui s'ouvre sur la mer Méditerranée, à vocation touristique et qui a une histoire très importante à travers les époques (la richesse des vestiges archéologique).

La wilaya de Tipaza est limitée par

- la mer méditerranée au nord ;
- la wilaya d'ALGER à L'est ;
- la wilaya de chlef à l'ouest ;
- la wilaya d'Ain defla au sud-ouest.

Synthèse:

Tipaza est situé tout près de la capitale, et de plusieurs villes à vocations différentes.

- **Contexte communal: (Figure n°=03)**

La commune de Tipaza, érigée chef-lieu de wilaya en 1985, se situe dans la partie Est du massif du Chenoua, et la vallée de l'oued Nador. La wilaya est constituée de 28 communes, selon le nouveau découpage administratif de mai 1997

Elle est limitée:

- Au nord, par la mer méditerranéenne.
- Au sud, les communes du sidi Rachad et de Nador.
- A l'est, par la commune d'Ain Taggourait.
- A l'ouest, par la commune de Cherchell.

Synthèse : Des limites fortes, puissantes et importantes ce que donne une valeur très importante à notre projet.

I-1-3 LES LIMITES GEOGRAPHIQUE: (Figure n°=04)

Les limites géographiques de l'aire territoriale du projet en fait valoir les opportunités paysagères de la situation du projet.

La wilaya de Tipaza se trouve dans la plaine Littorale.

Elle est limitée par les repères géographiques suivants :

- La mer méditerranéenne au Nord.
- Oued Nador à l'Ouest
- Oued Mazafran à l'Est
- La plaine littorale
- Djebel Chenoua au Nord-Ouest.
- La crête du Sahel au Sud.

I-1-4 LES ENTITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'AIRE TERRITORIALE :

Le projet va s'imposer avec une nouvelle entité (communication et échange) qui va faire l'articulation entre les différentes des wilayas limitrophes.

1 Entités touristiques: Tipaza est avant tout une ville qui a séduit tant de personnes par la beauté de son cadre naturel. Donc Tipaza ville musée, ville touristique, a besoin de mettre en œuvre un projet très volontariste. **(Figure n°=5 et 6)**

2 Entités historiques: La ville de Tipaza dispose d'un patrimoine historique d'envergure internationale et d'un potentiel touristique très important, ce qui la rend ville attractive. **(Figure n°=07)**

3 Entités industrielles : la ville de Tipaza par son tourisme peut attirer de l'extérieur du pays comme les touristes, les hommes d'affaires. Etc. Possibilité de ramener des investisseurs parce qu'il y a une infrastructure scientifique, industrielle, commerciale. **(Figure n°=08)**

LES ELEMENTS EXCEPTIONNELS :**1- Les éléments naturels : (Figure n°=09)**

- Les forêts, la mer méditerranée
- La montagne de chenoua

2- Les éléments fondés : (Figure n°=010)

Les éléments fondés tels que la RN11 qui aide les déplacements inter commune, et l'autoroute EST-OUEST qui favorise les échanges inter wilaya.

II -1-5 LES VARIABLES DE L'AIRE D'INFLUENCE :**A -Flux réels ou potentiels : (Figure n°=11)**

La construction d'Un village touristique à la ville de Tipaza va attirer un flux très important venant soit du territoire national ou international comme les touristes, les hommes d'affaires.

B-Développement direct et induit : (Figure n°=12 et 13)

Notre projet va induire plusieurs types de développement :

- La projection d'un village touristique va induire Une sources d'emplois L'attraction du territoire.
- Une nouvelle structure de communication, d'échange et de rencontre.
- L'accueil des réseaux internationaux.
- Le développement du tourisme vers toutes les parties de l'Algérie.

II -1-6 LE RAPPORT AUX ÉLÉMENTS STRUCTURANTS LE TERRITOIRE :**A- Les axes structurant****A- 1 Accessibilité terrestre : (Figure n°=14)**

L'accessibilité à la ville est assurée par :

- l'auto route est ouest qui relie Bousmail a Tipaza et Cherchell.
- La rocade sud reliant Tipaza à Dar El Beida.
- La RN11 reliant Tipaza à Alger.

A- 2 Accessibilité maritime : (Figure n°=15)

Elle est située au milieu de deux pôles maritimes Alger et Tipaza. Notre projet bénéficiera d'un potentiel d'accessibilité très important.

B -Groupements humains : (Figure n°=16)

TIPAZA se situe dans une zone à densité moyenne, le projet d'u village touristique peut contribuer au développement du tourisme et l'attraction des touristes venant de l'extérieur.

II -1-7 CONCLUSION :

Le territoire d'implantation du projet se distingue par son accessibilité facile et son échelle qui met en jonction la partie Est de la métropole Alger, et sa situation géographique proche de l'Atlas Blidéen ce qu'il a permet d'avoir des opportunités paysagères vers le mont de Cheréa et une situation importante dans le territoire.

II-2 LES REPERS URBAINS DE L'IDEE DU PROJET:

La dimension urbaine détermine les différentes variables qui constituent la structure urbaine dans laquelle le projet s'inscrit. Cette dimension se définit suivant ces 2 éléments: Présentation générale de la ville de Cherchell et La structure urbaine.

II -2-1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA VILLE: (Figure n°=17)

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26Km. Elle est essentiellement à vocation touristique car on trouve plusieurs équipements touristiques dont la proposition d'aménagement de ses ZET par le bureau d'étude espagnol ARQ-MAQ.

A- situation et limites : (Figure n°=18)

Cherchell est située dans la région Nord du centre Algérien à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza.

-la commune de Cherchell est comprise entre le Cap de Chenoua et celui de Ténès, et s'étale sur une surface de 130Km², elle est limitée :

-Au Nord : par la mer Méditerranée. -A l'Est : par la commune de Tipaza. -Au Sud : par les communes Menaceur et Sidi Amer.

- A l'Est : par la commune de Tipaza.

-A l'Ouest: par la commune de Sidi Ghilès.

B- Accessibilité : (Figure n°=19)

L'accessibilité de la commune est assurée par un axe routier d'importance régionale la RN 11. Les autres voies de communication sont le CW 109 assurant la liaison à la région du Chenoua à l'Est d'une part et le CW6 reliant la commune à la Mitidja (Blida) d'autre part.

C- Les données géomorphologiques : (Figure n°=20)

La ville de Cherchell est implantée sur un replat légèrement accidenté donnant sur la mer, il forme une étroite bande entre la mer et la première pente de la montagne.

D- Aperçu historique : (Figure n°=21)

La ville de Cherchell a commencé son évolution depuis son noyau historique, à l'époque arabo-musulmane, en une croissance polaire et continue, mais ce développement a changé de mode et est devenu linéaire dès que le tissu urbain a rencontré les barrières naturelles qui sont : la cote au nord-ouest et le relief montagneux au sud-est.

Ce bref aperçu historique sur Cherchell, nous permet de découvrir la manière dont elle s'est constituée, la façon dont ses composantes se sont formées, le lien qu'elles entretiennent les unes avec les autres et leur organisation dans une structure d'ensemble.

II -2-2 LA STRUCTURE URBAINE:

La ville d'implantation du projet est examinée à l'aide du repère physique, fonctionnel, et sensoriel.

A- Repère physique : se structure par deux (2) éléments :

- **Système viaire** : composé de 3 nœuds principaux, la RN n°11 qui passe par la ville, et l'axe du port (**Figure n°=22**).

- **Typologie du bâti** : on distingue deux types : (**Figure n°=23**)

a) La partie traditionnelle :

On remarque l'existence de deux tissus traditionnels.

- tissu andalou :

Il s'organise autour d'un axe piéton à partir duquel disposées les ruelles menant aux résidences sous forme d'un système arborassent.

- tissu turc

b) La partie coloniale:

Elle se situe dans la partie sud du centre-ville, elle est caractérisée par le système extraverti à l'image des grandes ouvertures.

- Les équipements : (Figure n°=24)

D'après l'analyse des équipements du Cherchell on constate le manque des équipements d'hébergements pour les externes (les touristes) tel que les hôtels.

B- Repère sensoriel :

Cherchell fut la capitale de plusieurs civilisations, son site présente une gamme très variée de valeurs historiques, culturelles et naturelles.

- **Potentialités historique (Figure n°=26)**
- **Potentialités culturelles: (Figure n°=27)** Ce sont les édifices à caractère culturel qui sont une partie intégrante du patrimoine culturel de la ville de Cherchell
- **Potentialités naturelle : (Figure n°=28)** Par sa situation géographique, son relief, Cherchell offre de très beaux paysages et sites à caractère pittoresque.
- **Les séquences de circuit touristique proposé par le P.O.S (Figure n°=29)**

C- Repère fonctionnel : (Figure n°=30)

Notre aire de référence présente une pauvre variété fonctionnelle de plaisance et de loisir et même économique. Le rapport de notre projet et les éléments structurants de la ville est un rapport complémentaire.

II-2-3 CONCLUSION:

Notre aire de référence présente une pauvre variété fonctionnelle de plaisance et de loisir et même économique. Le rapport de notre projet et les éléments structurants de la ville est un rapport complémentaire.

II-3 LA DIMENSION LOCALE DE LA SITUATION DU PROJET (ZET) :

Pour déterminer les repères conceptuels de la dimension locale du projet, il faut déterminer: l'environnement immédiat du site et les caractéristiques physiques du terrain.

II-3-1 PRESENTATION DU SITE D'INTERVENTION : (Figure n°=31)

Le site d'Oued El Bellah, est situé à proximité de la ville de Cherchell dont elle est distante de 2.5Km. Et environ 30km du chef-lieu de la wilaya de Tipaza.

Il occupe une superficie de **244.946,05 m²** (24.49 ha), décomposé comme suit :

- Domaine maritime: 20.899,59 m² (2.08 ha).
- Oued: 40.563,92 m² (4.05 ha).
- Zone aménageable: 183.482,54 m² (18.34 ha).

L'accessibilité à la ville est assurée par :

- l'auto route est ouest qui relie Bousmail a Tipaza et Cherchell.
- La rocade sud reliant Tipaza à Dar El Beida.
- -La RN11 reliant Tipaza à Alger.

II-3-2 L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DU SITE D'INTERVENTION:

A- Le rapport physique :

1. La structure viaire: (Figure n°=32)

- La voie principale RN11 a une largeur de 10m.
- La voie secondaire de 08 m de largeur qui arrive presque jusqu'à la plage.
- La voie tertiaire a une largeur de 05 m.

2. Les entités : (Figure n°=33)

Le site d'accueil de la Z.E.T est constitué principalement de terres agricoles réparties en exploitation collectives ou privées. Plage / Oued.

Notre aire de référence présente une pauvre variété fonctionnelle de détente et de loisir et même économique.

Le rapport de notre projet et les éléments structurants de la ville est un rapport complémentaire.

B- Le rapport fonctionnel:

Notre projet consiste à la conception d'un village touristique qui jouera le rôle d'attraction de caractère touristique et d'articulation entre la ville et la ZET qui sont indépendants actuellement du point de vue fonction.

C- Le rapport sensoriel: (Figure n°=34)

- **Les nœuds :** On trouve dans cette ZET : un nœud majeur importants qui se trouve à l'entrée.
- **Les points de repères :** Notre terrain est formé par les éléments de repères de la ville d'où la facilité de repérage, qui sont : la forêt, la mer et la route nationale et l'oued. Ceci nous pousse à faire Valoir le projet comme étant un élément dominant et futur élément de repère de la ville.

II-3-3 LES CARACTÉRISTIQUES CLIMATIQUES DU SITE : (Figure n°=35)**A- la température :**

Les températures de la zone sont soumises à l'influence de la mer (**un été chaud et un hiver doux** à froid).

B- la pluviométrie:

Les précipitations s'étalent le long de l'année avec un maximum en novembre, décembre, janvier et un minimum en juin, juillet, août. Les six mois les plus arrosées sont d'octobre à mars (reçoivent 500mm en moyenne).

C- ensoleillement :

Le site d'intervention est bien exposé, il est ensoleillé toute la journée.

II-3-4 LES DONNÉES GÉOTECHNIQUES DU SITE : (Figure n°=36)**La topographie :**

La topographie de site est caractérisée par des pentes qui varient entre 3 et 20% mais en général le terrain est peu accidenté mis à part le côté forêt ainsi que la présence d'une déclivité forte donnant accès à la plage située à l'Est du site.

II -3-5 CONCLUSION:

Le terrain est presque plat (à une pente très légère), à l'exception du talus (escarpé avec une pente de 35%);

La topographie ne pose aucune difficulté d'intégration, il faudra juste s'adapter de façon harmonieuse dans la partie accidentée du terrain, de composer avec la pente en évitant tout terrassement.

II -4 CONCLUSION DES REPERES CONTEXTUELLES :

Le projet doit être représenté comme suit :

L'exploitation des repères contextuels de l'idée du projet a fait valoir les variables suivant :

- le projet a une influence à l'échelle territoriale.
- Intégration du projet par des mécanismes métaphoriques.
- Le projet met en harmonie la nature, la ville, le futur, et les services publics.
- Le site demande une singularité et une particularité dans l'aménagement et dans la conception du projet. La réponse à cette singularité peut être la notion du concept : **appropriation architecture.**

PHASE II

LES REPERES THEMATIQUES DE L'IDEE DU PROJET

INTRODUCTION :

L'objectif de cette phase est de fournir un cadre théorique de formulation de l'idée du projet, ce cadre est basé sur une lecture thématique, une position théorique et une approche systémique.

Cette orientation théorique fait valoir les repères thématiques de conception du projet à travers l'examen des variables et mécanismes rentrant de l'équation de compréhension du thème aussi la définition du projet à travers sa dimension étymologique, architecturale et programmatique.

La conclusion de ce chapitre va nous permettre de construire des matrices des concepts en principe de relation à différents paliers de conception.

II-5 COMPRÉHENSION THÉMATIQUE :

La compréhension thématique est la référence théorique d'encrage du projet, cet encrage nous situe par rapport aux différentes disciplines et approches théoriques.

Notre étude a pour thème « architecture et environnement », dont le sujet choisi est « l'appropriation des valeurs conceptuelle de la mer».

II-5-1 THEME DE L'ETUDE :

Le thème de référence concerne deux variables essentielles : Le concept de l'architecture et le concept de l'environnement.

A. ARCHITECTURE :

L'orientation pédagogique au sein de notre atelier met en lumière 3 dimensions (notions) de l'architecture :

- **Signification:** Le mot architecture peut se définir en termes de signification comme ART de bâtir des édifices. Elle se résume en 3 images: cognitive (la compréhension), affective (les émotions) et normative.

- **Objet :** Il représente deux aspects contradictoires: le contenu et le contenant. Contenu: l'architecture est un contenu de fonctions et de significations. Contenant: l'architecture est un contenant de technicité et de forme.
- **Usage :** Il doit déterminer deux éléments: Les besoins humains et le mode de vie.

B. Environnement:

Le mot environnement provient du verbe environner, qui signifie action d'entourer Lui-même est un dénominatif de « environ », qui signifie l'entourage.

L'environnement se structure selon deux (2) variables :

- l'environnement naturel : c'est la relation de l'homme avec son milieu naturel (végétale et animal).
- L'environnement artificiel : tous ce qui est formé par l'homme (l'anthropisation).

C – Le rapport architecture et environnement:

C.1-La forme : ALAIN BORIE explique dans *Forme et déformation* qu'il existe différents rapports entre forme et environnement qui conditionnent le statut de la forme.

1. Rapport de production : l'accent est mis sur les rapports de production qui enracinent, un objet architectural dans son contexte socio-économique en particulier. Comment la forme peut être générée dans un contexte particulier, dans une culture donnée. On parle alors d'une forme comme un produit.

2. Rapport de modèle : l'accent est mis sur le fait qu'une forme entretient des rapports, d'analogie avec une autre forme ou une idée. Comment une forme peut-elle faire écho à une forme annexe. On parle alors d'une forme issue d'un modèle.

3. Rapport de signification : l'accent est mis sur la lecture des formes architecturales en tant que telles. Comment les formes font signe dans un contexte .On parle alors d'une forme de signification, ou plutôt symbolique.

C.2-Usage : En architecture, le plus souvent, elle est faite référence à une occupation ou utilisation des lieux, mais cette définition reste trop vague et demande à être précise.

Le concept d'utilisation donne une signification essentiellement instrumentale à la pratique de l'espace, ce dernier revêt, à partir de là, une finalité quasiment unique, excluant tout un ensemble de qualités annexes qui accompagnent la stricte utilisation.

L'usage, encore plus que l'utilisation, suppose au contraire un acteur, non pas l'individu passif auquel on destine l'espace, ni l'élément humain auquel l'édifice ou le lieu désigne une fonction, mais un producteur d'actes répétés et complexes ayant lieu dans un espace.

D'un autre point de vue, le terme de l'usage appelle d'autres significations, en particulier celles qui, par le pluriel, désigne des pratiques sanctionnées par le temps et la conformité sociale. En quel cas, les usages sont assimilés à des conventions et des pratiques sociales devenues coutumes d'une société.

C.3-Signification : Il s'agit d'un mécanisme qui met en évidence le fait que nos sens ne nous restituent pas l'intégralité du réel et qu'en conséquence, la perception n'est pas un simple calque de la réalité. C'est un processus actif qui sélectionne, interprète et donc transforme les données. De fait, la perception de l'espace apparaît comme un agent médiateur entre l'homme et l'environnement. Il est donc important de connaître la façon dont on perçoit l'espace. Les recherches réalisées dans ce domaine sont souvent centrées sur la perception visuelle car elle conditionne la connaissance et la compréhension du milieu physique dans la mesure où elle constitue le canal principal emprunté pour intervenir dans la perception visuelle :

- Un niveau cognitif où l'individu classe les informations à travers des indices qui lui permettent une identification de l'environnement ;
- Un niveau affectif normatif qui constitue une interprétation formant globalement une image de la réalité. Cette image s'appuie sur les caractéristiques matérielles pour leur attribuer une signification.

II-5-2 SUJET DE REFERENCE DE L'ETUDE:

Le sujet de référence de l'étude met en relation la référence thématique et le lieu ; pour notre étude le sujet est l'appropriation des valeurs conceptuelle de la mer.

A- Appropriation :

Selon Henri Lefebvre « D'un espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie », action d'adapter une chose à un usage déterminé. La notion d'appropriation est véhiculée par trois idées dominantes :

- **Reproduction** : Soumission des caractéristiques physique et sensoriels (l'inspiration de l'environnement).
- **Intégration** : insérer ou intégrer un ou plusieurs éléments de l'environnement dans le projet en créant une complexité formelle et fonctionnel.
- **Assimilation** : Action de rendre semblable et même identique à quelqu'un ou à quelque chose, soit par intégration complète dans un autre être ou une autre substance, soit par une comparaison procédant d'un acte de jugement ou de volonté.

Donc l'appropriation des valeurs conceptuelles de la mer est le sujet de référence de l'étude qui relie l'idée architecturale au lieu d'architecture.

B- Valeurs conceptuelles de la mer : (Tableau n°=01)

Valeurs physiques :

Ligne de rivage : franchissement affirmation. Microclimat : Consolidation, protection, exposition.

Valeurs sensorielles :

Transparence : Le confort visuel la vue panoramique, esthétique, expressive

Fluidité : Ondulation, forme de vague, forme de voile d'un bateau

Mouvement : Mouvement de la vague

Mouvement formelle.

II-6 LA DÉFINITION DU PROJET :

Un projet d'architecture incarne une complexité de dimensions qui définissent ses limites et ses étendues. Notre étude résume ces étendues et limite à trois dimensions : étymologique, architecturale, programmatique.

II-6-1 LA DÉFINITION ÉTYMOLOGIQUE DU PROJET :

Notre étude suppose trois mots clés : **Village, Tourisme et Hôtel.**

- **Village** : issu du latin "complexus une étreinte "Com-plexus", du latin "com" ensemble et "plexus" participe du verbe "plecto", tisser ensemble.
- **Tourisme** : L'origine du mot est anglaise, tourist, qui trouve sa racine dans le mot français tour (voyage circulaire).

- **Hôtel selon Larousse:** c'est un établissement commercial qui met à la disposition d'une clientèle itinérante des chambres meublées pour un prix journalier.
- **Le luxe :** Grande abondance de quelque chose dans un Environnement constitué par des objets coûteux (manière de vivre coûteuse et raffinée).
- **Hôtel de luxe :** établissement proposé pour une clientèle de grand luxe. Le classement repose sur critères objectifs : surface des chambres, poste de télévision, salle de bain dans la chambre.

II-6-2 DÉFINITION ARCHITECTURALE: (Tableau 2 +3)

L'approche adoptée dans la définition architecturale met en relation les variables d'un projet. Cette relation a pour objet de comprendre l'impact de l'identité sur la dimension conceptuelle du projet à travers une lecture d'exemples.

II-6-3 LA DÉFINITION PROGRAMMATIQUE : (Tableau 4+5)

A- Les objectifs programmatiques : Assurer les fonctions les plus importantes pour les touristes. Assurer les espaces publics de qualité (les parcs, les jardins.), La création des espaces verts.

B- Les activités : résidentielles à faible densité, des équipements de proximité, des Points de rencontre

C- Les fonctions mères : l'habitat, le Commerce, le service, la Santé, le Sport et les loisirs.

II-7 CONCLUSION THÉMATIQUE :

Les repères théoriques de la formulation de l'idée du projet a permis de faire valoir la notion balnéaire de l'environnement et le mécanisme d'appropriation des valeurs conceptuelle de la mer. La présence de la mer est un élément important donc ses valeurs conceptuelles doivent être appropriées afin de garantir une meilleure intégration par rapport à l'environnement.

II-8 CONCLUSION DU CHAPITRE II :

L'idée de projet est de recherché le dialogue entre les différents paliers de conception du projet et les valeurs conceptuel des variables physique de la mer; ce dialogue est présenté Par : * Un rapport tensionnel entre la masse du projet et la mer.

* Un rapport harmonieux entre la configuration du projet et l'environnement immédiat. (La mer).

ILLUSTRATION DU CHAPPITRE II

Figure n°=1 : Montrant la localisation à l'échelle territoriale

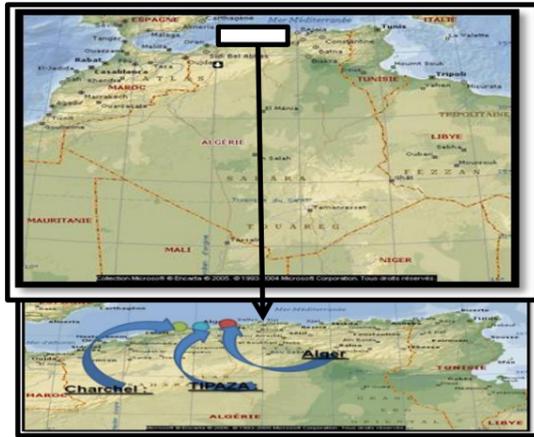


Figure n°=2 : Montrant la localisation à l'échelle régionale



Figure n°=3 : Montrant la localisation à l'échelle communale

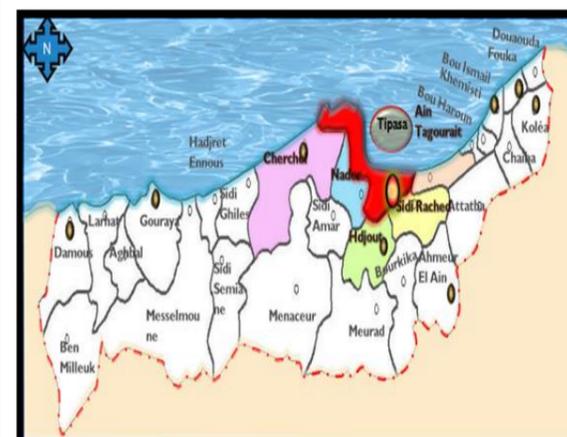


Figure n°=4 : Montrant les limites géographiques

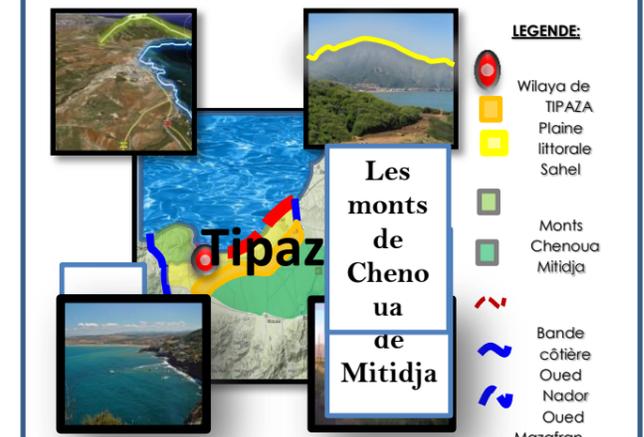


Figure n°=5 : Montrant l'entité touristique



Figure n°=6 : Montrant l'entité touristique

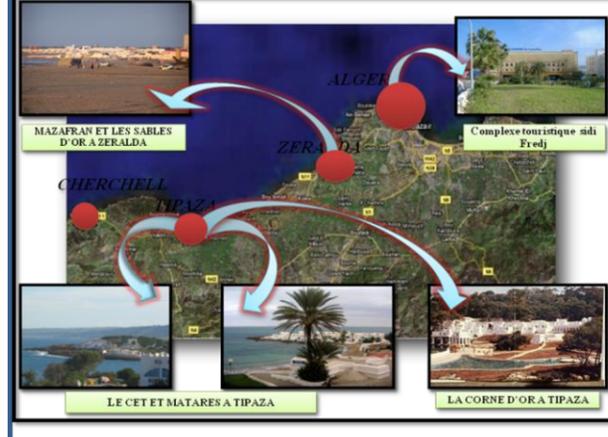


Figure n°=7 : Montrant

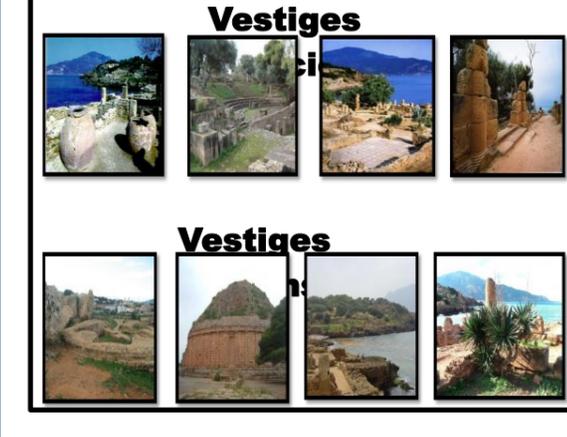


Figure n°=8

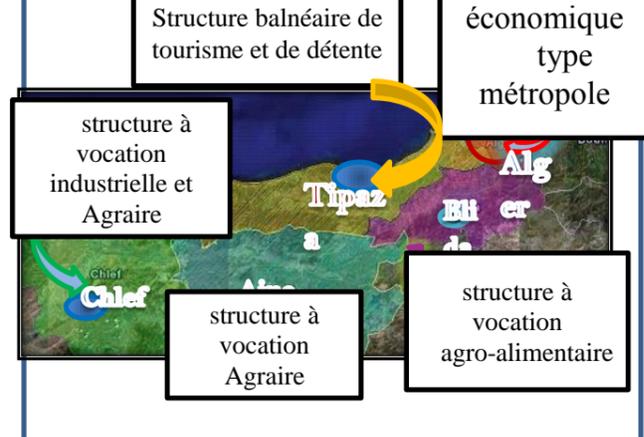


Figure n°=9 : Montrant les éléments naturels



Figure n°=10 : Montrant les éléments fondés



Figure n°=11 : Montrant le flux réel et potentiel



Figure n°=12 : Montrant de développement induit

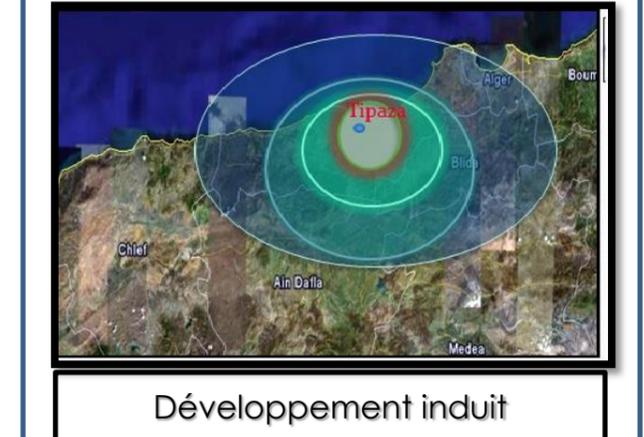


Figure n°=13 : Montrant le développement induit



Figure n°=14 : Montrant l'accessibilité terrestre



Figure n°=15 : Montrant l'accessibilité maritime



Figure n°=16 : Montrant les groupements humains

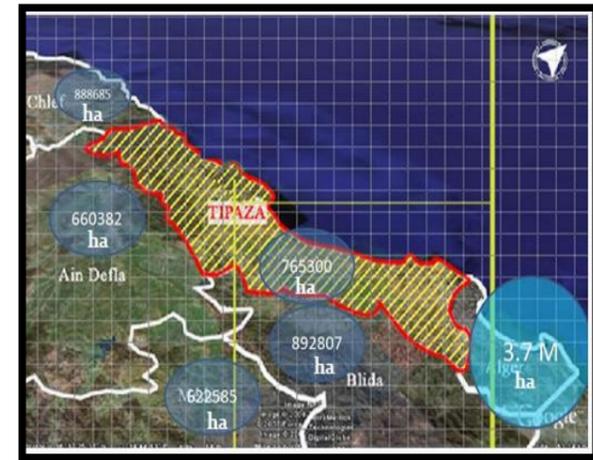


Figure n°=17 : Montrant les potentialité générales de la ville

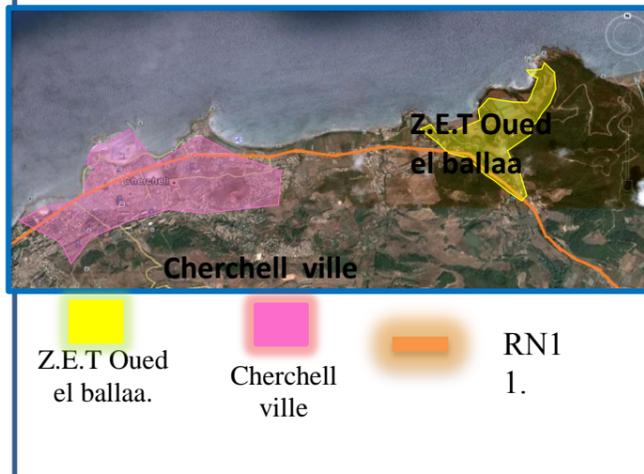


Figure n°=18 : Montrant les limites de la ville

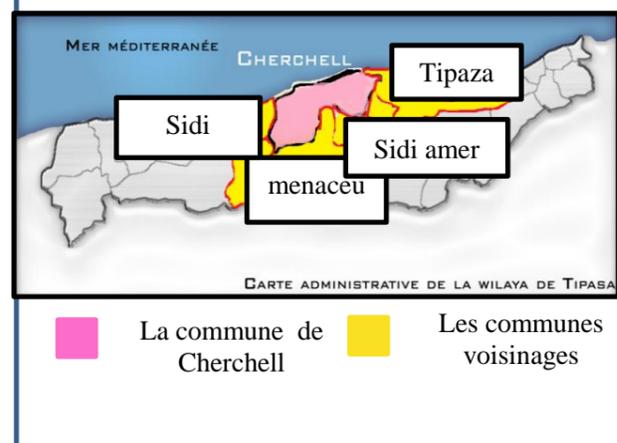


Figure n°=19 : Montrant l'accessibilité à la ville

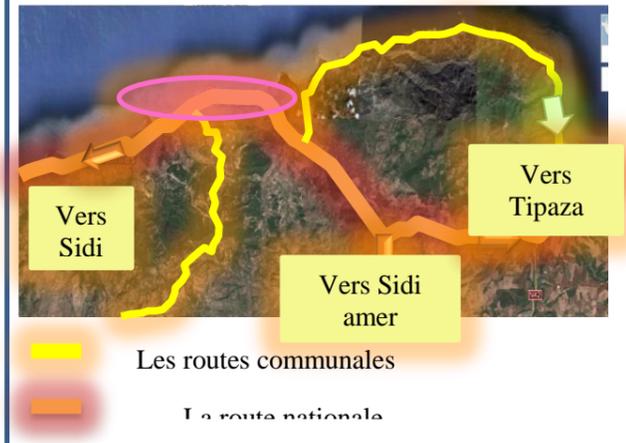


Figure n°=20 : Montrant la géomorphologie de la ville

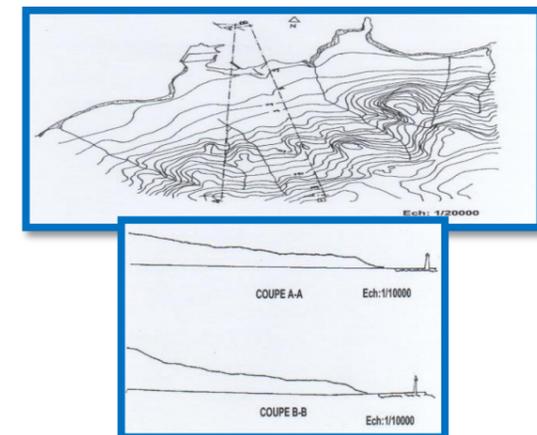


Figure n°=21 : Montrant l'historique de la ville

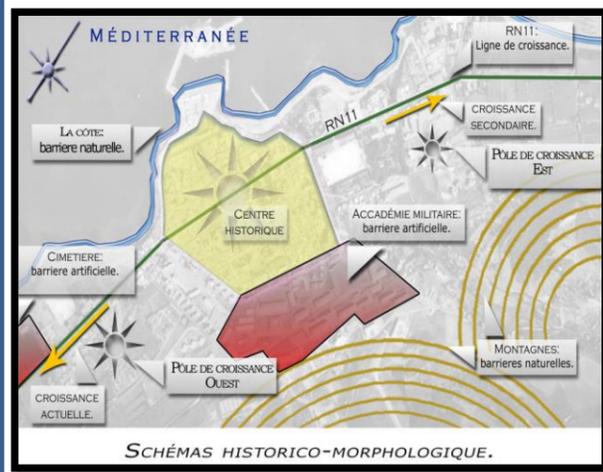


Figure n°=22 : Montrant le système viarie

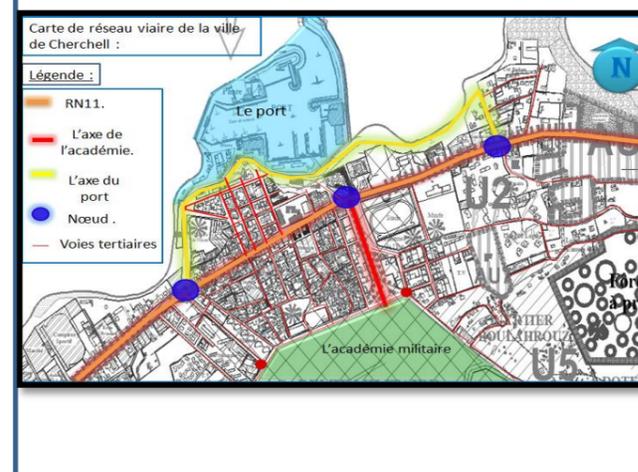


Figure n°=23 : Montrant la typologie du bâti

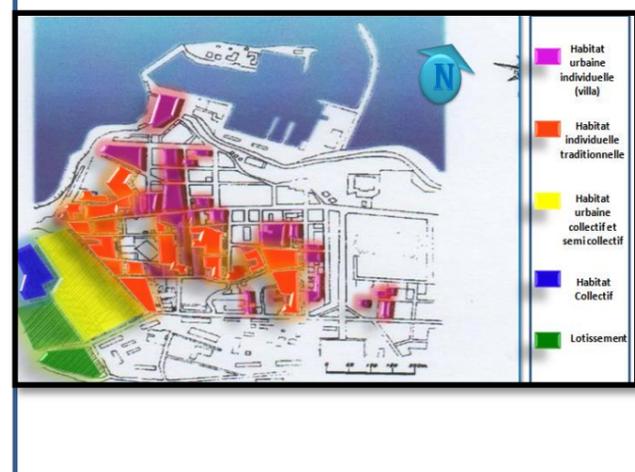


Figure n°=24 : Montrant les équipements

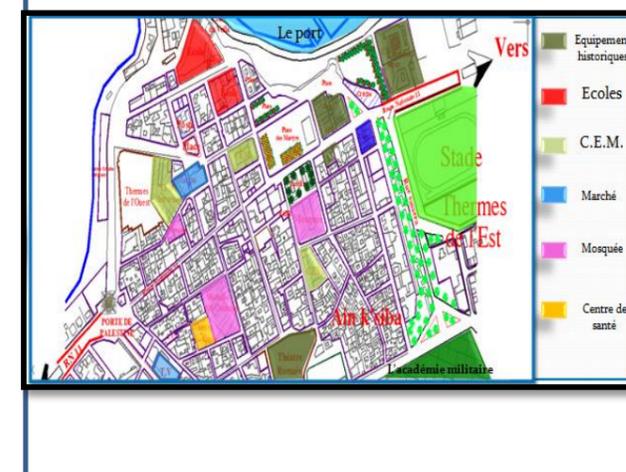


Figure n°=25 : Montrant les Potentialités historique



Figure n°=26 : Montrant les potentialités culturelles

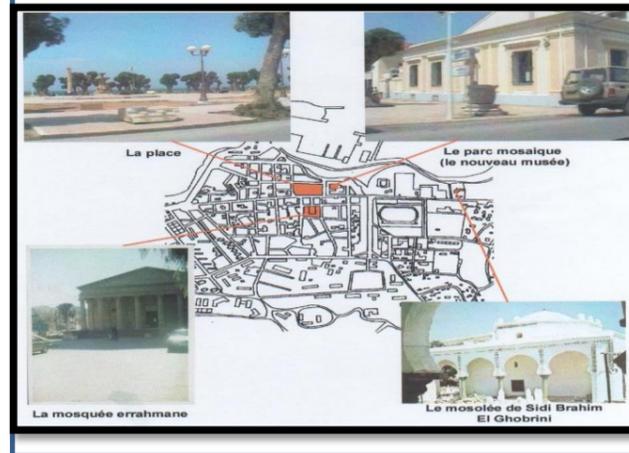


Figure n°=27 : Montrant les potentialités naturelles



Figure n°=29 : Montrant Les séquences de circuit touristique proposé par le P.O.S.:

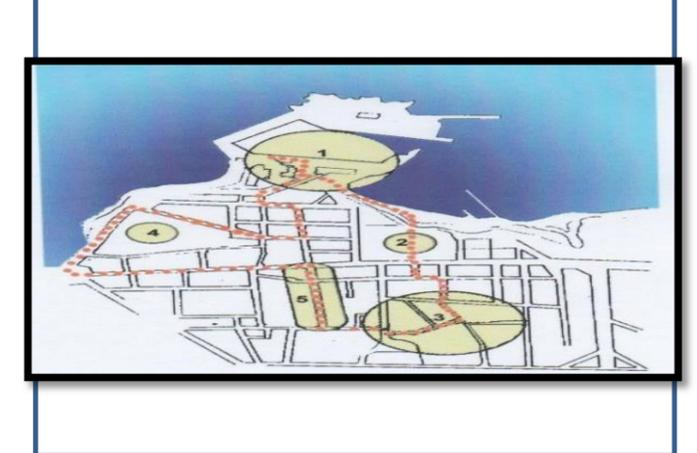


Figure n°=30 : Montrant les repères fonctionnels



Figure n°=31 : Montrant l'aire d'intervention

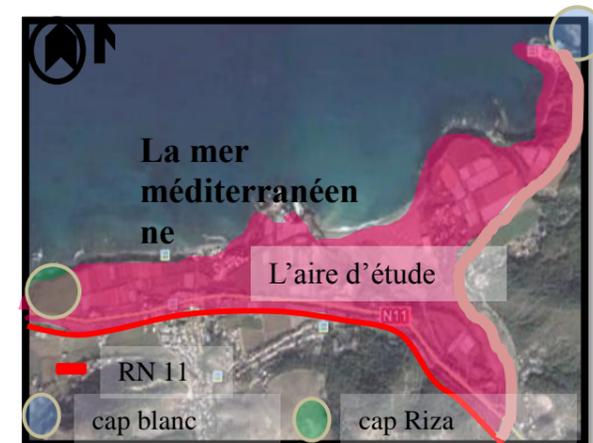


Figure n°=32 : Montrant le système viaire de la ZET

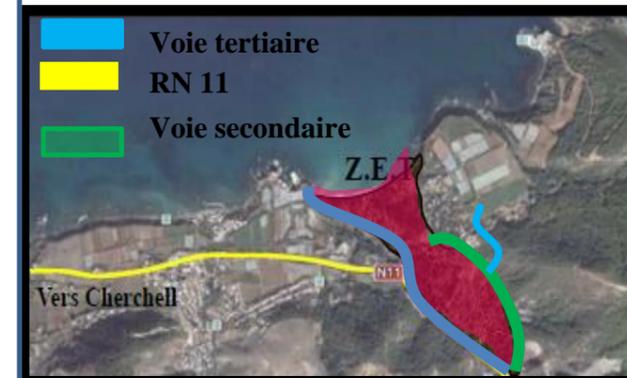


Figure n°=33 : Montrant les entité de la ZET

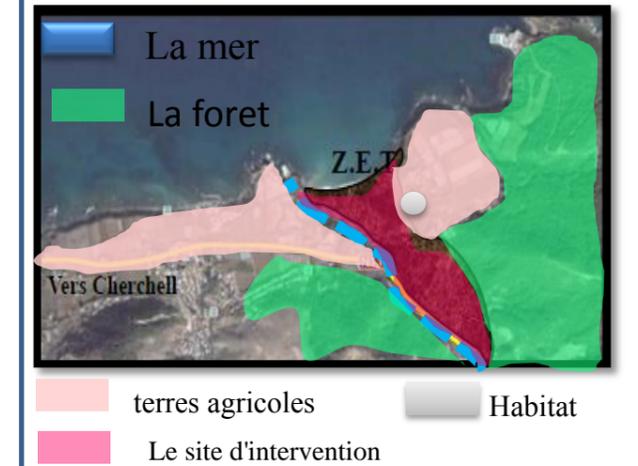


Figure n°=34 : Montrant l'environnement immédiat

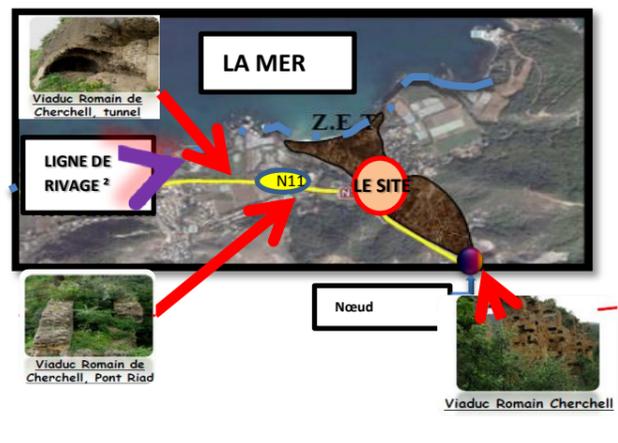


Figure n°=35 : Montrant les données climatiques

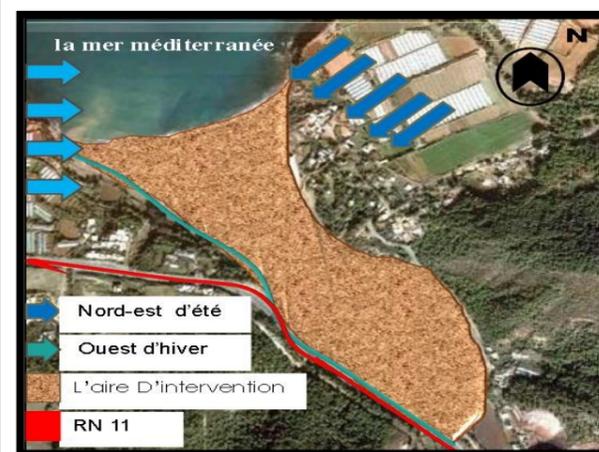
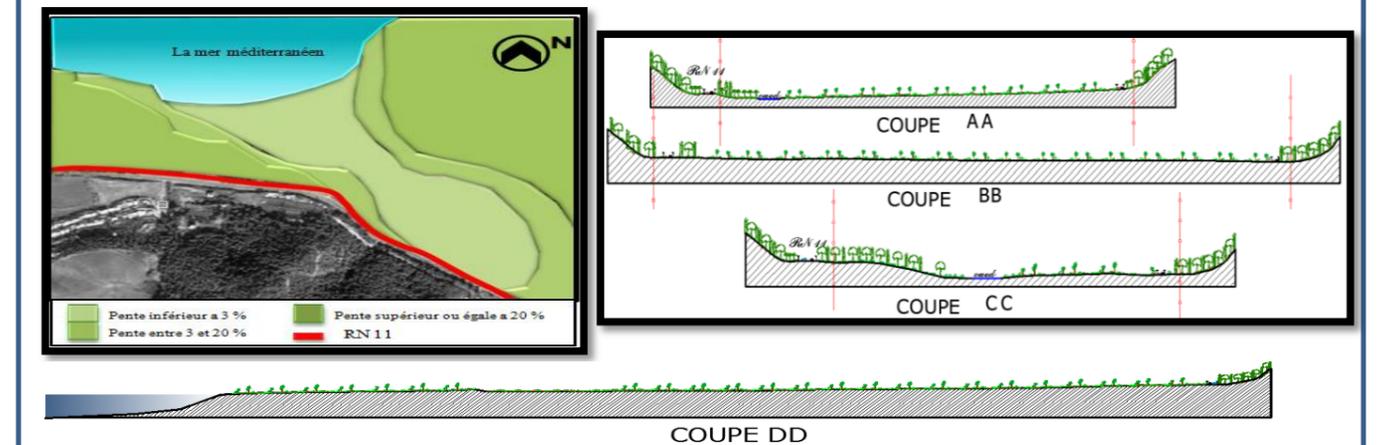


Figure n°=36 : Montrant la topographie du site



valeurs architecture	Valeurs physique		Valeurs sensorielles		
	Ligne de rivage	Microclimat	Mouvement	Fluidité	Transparence
objet	 <p>La forme du projet épouse la ligne de rivage pour une meilleur intégration</p>	 <p>La création d'un bassin D'eau pour redonner de la fraîcheur au dos des Bâtiments orienter vers la mer,(reproduction)</p>	 <p>Pénétration de l'eau dans le projet donne un caractère qui garantie un certain développement</p>	 <p>Structure de technicité, qui assure un dynamisme au projet. maîtrise de la technologie de l'acier</p>	 <p>Construction qui reflète l'immensité de la mer par sa perceptibilité</p>
usage	 <p>Le franchissement de la limite pour une fusion entre le projet et l'environnement mer(intégration)</p>	 <p>Utilisation de périmètre du projet pour la création D'un microclimat (reproduction)</p>	 <p>Construction qui permet d'avoir plusieurs direction tout en se situant en retrait du visible</p>	 <p>Développement d'un mode de vie souple et simple attacher a l'harmonise de l'édifice</p>	 <p>La transparence et la clarification de la structure</p>
Signification	 <p>La forme du palmier Représente une référence historique et un repère d'identité de la région (reproduction)</p>	 <p>Création d'un Bassin d'une forme simulé a celle de la ligne de rivage</p>	 <p>la variation des diamètres des cercle donne un aspect de révolution et montre le projet en mouvement</p>	 <p>Une construction révolutionnaire exprime une légèreté et la puissance d'un projet</p>	 <p>Transparence par la construction des vaste surface pour la visibilité sous marine</p>

Tableau n°=1

Aménagement	axe	Typologie du cadre bâti	Typologie du cadre non bâti
<p>Le village est taillé dans une colline verdoyante et accessible par de grands axes routiers ; la baie de Gammarth jouit d'une situation idéale, à la fois proche de la marsa (5km) et de l'aéroport de Tunis Carthage (10km) tout en étant à une demi-heure du centre de Tunis (20km)</p>	<p>Axe de distribution Axe de connections Axe d'ancrage dans la mer</p>	<p>Villas de luxe</p> <p>appartement</p> <p>Port de plaisance</p>	

Tableau n°=3

Exemples	Objectifs programmatique	Fonctions mères	Espaces
	<p>Hiérarchisation des formes et fonctions avec des parcours de découvertes fluides qui revalorisent l'objectif du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Port de plaisance. -Détente incluse. -Espace sociale de détente. -Confrontation avec les loisirs. -Affaires -Résidences luxueuses 	<ul style="list-style-type: none"> -Boulevard maritime fluide -Place de détente -Boucle de découverte des différentes formes de loisirs. -(Hôtels , résidences , centre d'affaires)
	<p>Revalorisation de l'hôtellerie de luxe. Connection avec les espaces de détente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Affaires -Détentes -échanges 	<ul style="list-style-type: none"> -04 hôtels de luxe -Casino -Piscine -Parc -Un centre commercial de luxe -Un centre de conférence - Des théâtres et musées.
	<p>Revalorisation de l'hôtellerie de luxe. Connection avec les espaces de détente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ballade maritime et terrière -Espace de détente convergent. -Repos. -Parcours de connections entre les différentes formes de détente. 	<ul style="list-style-type: none"> -Boulevard maritime fluide -Place de détente -Boucle de découverte des différentes formes de loisirs -(Hôtels , résidences , centre d'affaires)

Tableau n°=5

Présentation	Signification	Objet	Usage
<p>El Conquistador Hôtel</p>	<p>La forme architecturale du projet reflète celles de la nature</p>	<p>inscription du projet dans le contexte lointain (la nature montagneuse varié du Floride).</p>	<p>La séparation interne des espaces pour un meilleur fonctionnement et une bonne organisation des espaces.</p>

Tableau n°=4

Le projet	Objectifs	Fonctions mères	Espaces
<p>Hôtel El Conquistador</p>	<p>Consolider la structure touristique Offrir un cadre d'hébergement luxueux Offrir un cadre de loisirs et de détente</p>	<p>Hébergements Restauration Détente et loisirs Relax et remise en forme Affaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Chambres , • suites •Restaurants , • salon bars , •cafétéria , • salon de thé •Piscines •Centre de remise en Forme •Centre d'affaire •Auditorium

Tableau n°=6

CHAPITRE III

LA MATERIALISATION DE L'IDEE DU PROJET

INTRODUCTION :

Le présent chapitre a pour objet la matérialisation de l'idée du projet à travers la vérification des hypothèses émises précédemment.

Cette matérialisation concerne le rapport entre le concept de base et le palier de conception.

Dans cette étude on distingue trois paliers de conceptions : le plan de masse, organisation interne des espaces du projet et l'architecture du projet (façade).

En conclusion, ce chapitre va nous fournir le dossier graphique de la vérification des hypothèses.

III -1 PROGRAMMATION DU PROJET:

III-1-1 OBJECTIF :

La programmation consiste à décrire les objectifs et le rôle de l'équipement, à hiérarchiser les activités et assurer leur regroupement en fonction de leurs caractéristiques. Le programme du projet d'hôtel de luxe a été retenu: à travers l'analyse des exemples. Cette partie consiste à présenter le programme élaboré, pour répondre aux exigences citées dans la problématique spécifique, Afin de maîtriser la qualité des espaces ainsi que leur agencement, Les espaces du projet doivent répondre à un certain nombre d'exigences qualitatives afin d'assurer le confort et satisfaire les besoins des usagers. Le but est de déterminer, dans un projet, les besoins en surface pour assurer le bon fonctionnement de chaque espace.

Pour déterminer la programmation du projet, il faut déterminer la programmation du village touristique et l'hôtel de luxe à base des 03 points essentiels : Définition des objectifs de la programmation ; Définition des fonctions mères ; Définition des activités et espace du projet.

III -1-2 LES FONCTIONS MERES :

Suivant les objectifs de la programmation du projet les fonctions mers on était définies selon trois catégories :

- Fonctions mères caractérielle : découverte, détente loisir et repos ;
- Fonctions mères support : échange (structuré et non structuré) ;
- Fonctions mères spécifique : Soins.

III-1-3 LA NATURE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES ESPACES DU PROJET :

Les activités et les espaces sont définis selon les catégories de fonctions, pour chaque fonction mère on a des activités et espaces précis.

Cette étude a pour but de dégager les surfaces et les qualités des différents espaces constituant le projet (, orientation, dimension, aménagement...) selon des normes et des recommandations afin d'assurer un bon fonctionnement et arriver à un résultat offrant une meilleure adaptation de l'utilisateur avec toutes les commodités.

Fonction mère	Activités	Espaces
Détente et loisir	Physique	Port de plaisance ; plongée sous-marine, sport motorisé de la mer.
	mental	Aqua-parc ; la forêt
Repos	Hébergement	Hôtel de luxe, semi collectif, habitat intégré : bungalow
Echange	Structuré	Centres commerciaux, centre de manifestation culturelle
	Non structuré	Cafètes maritimes ; les aires de détente
Soin	Détente et remise en forme	Centre de remise en forme

Tableau n°=01 : fonctions mères.

Fonction mères	espace	surface	Qualité de l'espace
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> -Hôtel de luxe -Semi-collectif -Habitat intégré -Bungalow 	<ul style="list-style-type: none"> -60 000 m² - 400 m² -200 m² -120 m² 	<ul style="list-style-type: none"> -Le luxe formel, spécial et fonctionnel ; -La forme et taille du projet -Service personnalisé -vue panoramique
Echange	<ul style="list-style-type: none"> -Centres commerciaux -Centre de manifestation culturelle -Cafètes maritimes -les aires de détente 	<ul style="list-style-type: none"> - 1200 m² -1200 m² -120m² - 30 000 m² 	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir l'échange socio-économique au grand public. -Consolider la structure touristique et drainer le tourisme d'affaire.
Soin	<ul style="list-style-type: none"> -Centre de remise en forme 	<ul style="list-style-type: none"> -20 000 m² 	<ul style="list-style-type: none"> -Luxe ; orientation ; tranquillité lumière
Loisir	<ul style="list-style-type: none"> -Port de plaisance -Aqua-parc -Forêt 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 000 m² -2 000 m² -5 000m² 	<ul style="list-style-type: none"> -divertissement et loisir intégré à l'environnement.

Tableau n°=02 : programme quantitatif et qualitatif du village touristique.

Activité	Espace	Surfaces
Réception et administration	-hall d'entrée -salon d'attente -réception -administration	- 900 m ² - 130 m ² - 280 m ² - 400 m ²
Restauration	-restaurant 1 - restaurant 2 -cafète -salon de thé	- 1300 m ² - 1300 m ² - 800 m ² - 800 m ²
Remise en forme et détente	-Salle musculation -salle de fitness -salle de yoga -SAUNA -salon de beauté -Salle de jeux	- 600 m ² - 600 m ² - 800 m ² - 700 m ² - 800 m ² - 1300 m ²
Affaire	-salle de projection -salle de presse -salle de réunion -bureaux d'affaire	- 1300 m ² - 800 m ² - 300 m ² - 1000 m ²
Hébergement	-chambre simple/ double -les Suits -appartement de luxe	- 30 m ² / 50 m ² / 90 m ² - 180 m ² - 200 m ²
Locaux de service	-cuisine principale -buanderie/ lingerie -climatisation -groupe électrogène -bâche a eau/ chaufferie	- 1600 m ² - 600 m ² - 200 m ² - 200 m ² - 300 m ²

Tableau n°=03 : programme quantitatif de l'hôtel.

Accueil	Hall d'entrée	-disposé à l'entrée principale -bien éclairé -doit être aménagé d'une manière que le client ne se perd pas
	Réception	-Offre plusieurs services orientation et information -Bien éclairé
	Salon d'attente	-espace confortable (prolongement de l'accueil)
Restauration	cafète et salon de thé	Tranquillité, fraîcheur, calme fluidité et ambiance.
	Restaurant	
administration	-Bureaux -Salle de réunion	-espaces bien déterminés -aménagement selon le besoin
Affaire	-salle de projection -salle de presse -bureaux d'affaire	- des espaces dégagés - une bonne qualité spatiale - éclairage et aération
Remise en forme	-Salle musculation -salle de fitness -salle de yoga -SAUNA -salon de beauté -Salle de jeux	-espace de bien être bien équipé -éclairage et aération -confort acoustique et visuelle (par la gestion de lumière et couleur) -une bonne qualité spatiale
Hébergement	Chambre simple/ double	Luxe ; tranquillité ; orientation et lumière
	Suit / appartement	

Tableau n°=04 : programme qualitatif de l'hôtel.

III-2 L'ORGANISATION DES MASSES :

La conception des masses a été faite sur la base de 2 éléments essentiels: La conception du plan d'aménagement (Entités, Parcours, Espaces extérieurs) et la conception de la volumétrie.

Ce point traite l'hypothèse n° 01 de l'étude qui : l'organisation des masses du village selon un parcours dynamique ; dans le cadre d'une politique intégrée, visant à adopter les valeurs conceptuelles de la mer (ligne de rivage).

III -2-1 LA CONCEPTION DU PLAN D'AMENAGEMENT :

Le plan d'aménagement est un instrument conventionnel de présentation du projet. Il établit le rapport entre le projet et son environnement et définit les rapports topologiques entre les constituants du projet et son environnement. Ces composants sont: Les enveloppes. Les parcours. Les espaces extérieurs.

III 2-1-1 la conception des enveloppes :

La conception des masses a été faite sur la base de 4 éléments essentiels : Le type. La logique de composition. La forme. La relation à l'environnement.

A- Type d'enveloppe:

A-1 Définir le type

- **1 Village** Type articulé : C'est une affirmation de la variété fonctionnelle et une orientation vers les composants du projet, donc le projet est articulé .Assurer l'interdépendance physique et fonctionnelle entre les différentes entités (système de zoning) .Faire valoir l'ampleur fonctionnelle de chaque entité.
- **2 Hôtel : composé** : Faire valoir la fonction identitaire (hébergement), Assurer une logique dans la relation physique et fonctionnelle entre les différentes fonctions (affaire, loisir, échange et annexe).

A-2 Nombre d'enveloppe:

1 - Village : Le nombre d'entités correspond au nombre de niveaux des équipements :

1- hébergement : la zone la plus reculée et la plus isolée. (3 enveloppes)

2-Les équipements : équipements de proximité. (2 enveloppes)

3- espace de détente à l'échelle du village . (1 enveloppes)

2 – L'Hôtel : Le projet est constitué de trois enveloppes abritant les différentes fonctions du projet :

- hébergement (fonction mère) + gestion
- Affaire (fonctions secondaires)
- détente et loisir (fonctions annexes).

B - logique de composition: (Figure n°=1)

- **1 Village :** Linéarité séquencée : Le projet se développe suivant un axe principal qui est l'axe de structuration et d'orientation suivant une dégradation de luxe , il commence par le point le plus intime (entité résidentielle) jusqu'à l'équipement de ville(l'hôtel), le point le plus accessible par le public .
- **2 Hôtel :** Le projet est composé par son caractère: fonction mère seulement
Entités d'affaire _ entités détente _ entités d'hébergement
Structuration des masses est combinée. Elle est radiale qui prend naissance d'un noyau centrale (accueil distributeur).

C- La forme :

C -1 Présentation de la forme: (Figure n°=2 et 2')

Toutes les enveloppes ont une forme dynamique qui marque le point de convergence.

C-2 Rapport forme/fonction: (Tableau n°= 1 et 1')

Ses pour trouver le rapport entre la forme et la fonction, il faut d'abord connaître la fonction et caractéristiques, après on justifie la forme à l'aide des spécificités de la fonction.

C-3 La signification de la forme: (Figure n°=3)

L'image générale du projet c'est la métaphore de mouvement de la vague.

C-4 Le rapport géométrique : (Tableau n°= 2)

Le rapport géométrique défini par les régulateurs géométriques suivants.

Les points	Les lignes	Les plans
<p>C'est le point d'intersection de deux droites.</p> <p>-Il marque les séquences fortes du projet.</p> <p>-Il indique une séquence spatiale.</p> <p>-Il indique les points de connexions entre les différentes entités du projet.</p>	<p>C'est l'agencement de deux points ou plusieurs points, La ligne est la direction précise qui indique un mouvement.</p>	<p>Ce sont les différentes entités du projet.</p>

Les proportions : Les dimensions de toutes les entités du projet ont un rapport avec le $x=100m$ (la valeur maximale de la vague).

D- La relation à l'environnement :

1- VILLAGE

C'est le dialogue entre le projet et son environnement selon les dimensions suivantes : Le rapport physique. Le rapport fonctionnel. Le rapport Sensoriel.

D -1 Le rapport physique: (Tableau n°=3)

- **Le système viaire :**

L'axe structurel du projet est en parallèle avec l'oued. Il n'existe qu'un nœud d'articulation avec la ville.

- **Le cadre bâti:**

Créer une forme dynamique circulaire séparée et différente. Puisque la forme du terrain est plus longue que large, un axe de structuration a été créé avec une convergence vers l'intérieur.

D-2 Le rapport fonctionnel: (Tableau n°=4)

- **Le type d'activité:**

On va opter pour la poly fonctionnalité dans notre site pour se distinguer par rapport à l'environnement.

- **La logique de répartition des activités :**

Une organisation linéaire a été conçue. Le projet a été structuré suivant un axe d'hierarchisation du degré de luxe et du type d'hébergement des espaces.

D-3 Le rapport sensoriel: (Figure n°=4)

L'objectif de l'aménagement est de donner une nouvelle image à cette zone, donc pour que notre projet soit repérable.

-Pour que notre projet soit repérable, toutes les enveloppes auront le même caractère pour s'identifier. Le projet représente :

- La place touristique de la ville.
- Ouverture des champs visuels sur l'oued et la forêt, L'encrage dans la mer à travers
- le franchissement de la ligne de rivage ainsi que l'utilisation de la métaphore du mouvement de la mer.

2- HOTEL : (Tableau n°=5)

III 2-1-2 CONCEPTION DES PARCOURS : (Tableau n°=6 et Figure n°=5)

C'est un déplacement réel ou virtuel d'un point à un autre qu'il soit un repère perceptuel ou un repère territorial, il permet de relier le projet à l'environnement, relier les différentes composantes du plan d'aménagement et la consolidation de la thématique du projet.

Les parcours sont conçus selon 3 dimensions : Le type. La logique. Les caractéristiques typologiques.

A. type des parcours: Il existe quatre types de parcours dans le village:

Parcours d'orientation, parcours de découverte, Parcours de distribution, Parcours de confirmation caractérielle.

B. logique des parcours: La fluidité le dynamisme des parcours en rappelant le mouvement de la mer avec des parcours courbés mécaniques et piétons.

C. caractère des parcours :

- Utilisées des cloîtres en verdure pour l'esthétique.
- Des parcours larges en pavé bordés d'arbres avec des trottoirs larges.

III 2-1-3 CONCEPTION DES ESPACES EXTÉRIEURS: (Tableau n°=7 et Figure n°=6)

L'espace extérieur est un élément permanent du projet qui permet le dialogue avec l'environnement immédiat.

A. Le type des espaces extérieurs:

Espace de confirmation caractérielle, espace de repérage, espace de récolte du flux, espace d'extension fonctionnel

B. logique des espaces extérieurs: Une diversité d'espace extérieur basée sur un rapport physique fonctionnel avec une orientation vers la mer et l'oued.

C. caractère des espaces extérieurs:

- Traitement spécifique pour marquer l'identité de l'espace et pour une meilleure perception de la qualité de l'espace et qui s'ouvrent vers l' extérieur.
- Des espaces qui suivent un tracé dynamique.
- Aménagé par des plantes ornementées et des cloîtres en verdure.

III-2-2 LA CONCEPTION DE LA VOLUMETRIE :

L'objectif de l'étude volumétrique du projet est de déterminer les différents rapports qu'entretienne le projet avec son environnement, à savoir: Le rapport typologique dans lequel seront abordées les caractéristiques du projet lui-même. Le rapport topologique (c'est le rapport avec l'environnement). Le rapport sensoriel (c'est le rapport avec la fonction).

1- LE VILLAGE :

L'étude de la volumétrie de projet nous permet de comprendre les différents rapports de notre projet avec son environnement :

- #### A. Rapport typologique :
- Appropriation des éléments marins dans notre projet qui rappelle la mer selon :
- **Equilibre :** Un équilibre formel entre l'horizontalité du village et la verticalité de l'hôtel.
 - **Mouvement :** L'intérieur des formes a été vidé pour permettre une ouverture et optimisé le rapport entre l'intérieur et l'extérieur.
 - **Echelle :** Vecteur d'appartenance à l'échelle humaine et à l'échelle de la ZET.

La composition des différents volumes est faite selon l'orientation, la métaphore et la proportionnalité.

B. Rapport topologique : c'est la relation avec l'environnement immédiat, c'est-à-dire :

- Le dialogue avec la mer à travers le franchissement de la ligne de rivage.
- appartenance aux lieux à travers interprétation du dynamisme du mouvement de la vague.
- dialogue avec le contexte à travers l'appropriation de la mer.

C. Rapport sensoriel : on distingue trois (3) aspects :

C.1. Rapport cognitif: Franchir la ligne de rivage et aller au milieu de la mer pour explorer et découvrir les différents aspects de cette dernière, l'ancrage dans l'eau fait valoir l'usage maritime.

C.2. Rapport affectif: Point de vue environnement: Intégration et appropriation des potentialités paysagère du lieu, l'immensité, la beauté et le calme.

C.3. Rapport normatif: Pour les différents usagers dont une hiérarchie d'usages.

2- HOTEL :

II-2-1- LE RAPPORT PHYSIQUE : (Tableau n°=8)

Géométrie : (Figure n°=7)

La géométrie du volume est basée sur le module $x=5$.

II-2-2- LE RAPPORT FONCTIONNEL :

-Rapport avec l'environnement immédiat. (Tableau n°=9)

-Rapport avec le projet (Figure n°=8)

II-2-3- LE RAPPORT SONSORIEL : (Figure n°=9)

Le projet est une tour composée ancrée dans l'eau qui reflète le mouvement :

Rapport cognitif :-La tour est d'aspect monumental.

-Le socle à l'échelle humaine présente une grande flexibilité.

Rapport affectif:-Forme dynamique rappelle le mouvement de la mer.

-Intégration avec l'environnement immédiat.

Rapport normatif:-La continuité fonctionnelle.

-La hiérarchie fonctionnelle.

III-3 L'ORGANISATION INTERNE DES ESPACES DU PROJET :

L'organisation interne des espaces du projet consiste à illustrer les différents paliers de la conception des espaces intérieurs et cela à travers trois dimensions qui sont :

- **La dimension fonctionnelle** divisée en 3 éléments : La fonctionnalité du projet (définir la logique de la distribution des fonctions sur le plan horizontal). La structuration fonctionnelle (présenter la manière de structuration des fonctions mères et des fonctions supports et interpréter la relation entre eux). La relation fonctionnelle (Présenter les types des relations entre les différents espaces).

- **La dimension géométrique** présentée par la correction géométrique de l'esquisse fonctionnelle à travers des régulateurs qui sont: les points, les lignes, les plans et les proportions.

- **La dimension sensorielle** divisée en 3 éléments : L'approche cognitive (Identifier le caractère de l'espace). L'approche affective (Se repérer facilement dans le projet). L'approche normative (le rapport entre la forme de l'espace et son usage).

Ce point traite l'hypothèse n° 02 de l'étude celle de la création d'un équipement rentable avec une exploitation annuelle; ouvert à une clientèle diversifiée qui permet aux usagers à découvrir la mer à travers ses éléments.

III-3-1 LA DIMENSION FONCTIONNELLE:

III-3-1-1 Définition de la fonctionnalité du projet:

La fonctionnalité du projet est le degré de dépendance et de répartition spatiale par rapport à un point de convergence, ce point peut constituer le centre, symbolique, typologique ou fonctionnelle.

III-3-1-2 Structuration fonctionnelle :

La structuration fonctionnelle est régie par une **centralité** dans la structure des espaces tout en se basant sur le concept de La flexibilité des espaces qui peut se traduire à travers les principes suivants : 1-Fluidité ; 2-Continuité visuelle (Perméabilité) 3-Plasticité des espaces Elle se base sur un point de convergence qui donne naissance à une boucle de structuration majeur suivant laquelle se fait le regroupement des activités. **(Figure n°=10 et 11)**

La structuration fonctionnelle du projet par élévation montre une différence hiérarchique du socle (public) vers le corps de la tour (privé). **(Figure n°=12)**

III-3-1-3 Relations fonctionnelles:

La relations fonctionnelles du projet se fait par une hiérarchie caractérielle selon:

-L'ordre de passage : marqué par la transition.

-Le caractère : marqué par le type et nombre d'usagers. **(Figure n°=13, 14 et 15)**

III-3-2 LA DIMENSION GEOMETRIQUE:

L'objectif de cette partie est de corriger l'esquisse fonctionnelle du projet géométriquement, en s'appuyant sur les régulateurs suivants : Les points. Les lignes. Les plans, et les proportions.

III-3-2-1 La régularité : (Figure n°=16)

Le plan obéit aux régulateurs géométriques qui sont :

LES POINTS : Un point est l'intersection de deux droites, comme il peut être le début d'un axe. Dans les plans d'architecture, le point peut désigner deux aspects : Point fonctionnel (point important dans le fonctionnement). Point caractériel (point qui définit le changement d'un caractère vers un autre).

LES LIGNES : Elles définissent les limites des différentes entités fonctionnelles, ainsi que les axes d'orientation et de circulation du projet.

LES PLANS : Ils définissent les fonctionnements homogènes aux caractéristiques physiques, fonctionnelles et sensorielles.

III-3-2-2 Proportion : (Figure n°=17)

La proportionnalité du plan obéit à un module de base de : $x = 5$ m.

III-3-3 LA DIMENSION PERCEPTUELLE:

La dimension perceptuelle est un outil indispensable à la compréhension d'un espace, qui est fondé sur l'expérimentation personnelle de toutes les composantes de ce dernier. Elle facilite la reconnaissance humaine des objets formant un espace, afin d'arriver à une image correcte.

III-3-3-1 Approche cognitive: (Figure n°=18)

Opter pour des formes fluides, ainsi que des espaces de découverte, qui s'intègrent avec l'environnement immédiat du projet.

III-3-3-2 Approche affective : (Figure n°=19)

Opter pour les formes fluides qui s'intègrent avec l'environnement immédiat du projet tout en prenant en charge les repères conceptuels choisis dont : le mouvement de la mer, la fluidité et le dynamisme, la souplesse de la distraction et l'orientation vers la mer.

III-3-3-3 Approche normative : (Figure n°=20)

L'approche normative de la dimension sensorielle de l'organisation interne des espaces du projet peut être définie comme étant le rapport entre la forme de l'espace et son usage: reprendre la fluidité dans les espaces et la centralité dans les espaces d'exploration.

III-4 ARCHITECTURE DU PROJET (Conception des façades):

La façade est le symbole de certaine architecture et du rapport espace, usage et environnement, et sa conception naît essentiellement des repères liés au contexte et à la thématique du projet.

Notre approche de conception de la façade du projet s'inscrit dans la notion du «projet façade » Dans cette approche, on considère que la volumétrie du projet est la façade elle-même.

Ce chapitre est structuré selon 3 dimensions essentielles : Rapport à la Fonction ; Rapport à la géométrie ; Rapport à l'esthétique.

III-4-1 RAPPORT À LA FONCTION : (Figure n°=21)

La façade peut être décomposée vis-à-vis ses fonctions en trois grandes entités:

-Le socle; -hébergement ; -la Toure d'articulation.

Cette ségrégation crée une lecture des fonctions du projet dans la façade selon 3 paliers : le dialogue (transparence) (Figure n°=22), le mouvement (dynamisme) (Figure n°=23) et la position (l'ancrage). (Figure n°=24)

III-4-2 RAPPORT À LA GEOMETRIE :

La régularité de la volumétrie obéit aux régulateurs géométriques qui sont :

- **Les points** : Point d'accès, Point de jonction, Point de terminaison horizontale, Point de terminaison verticale. (Figure n°=25)

- **Les lignes** : Ligne valorisant le rapport projet/mer, Ligne de confirmation de l'émergence, Lignes horizontales, Lignes verticales, Ligne valorisant la perspective (Figure n°=26)

- **Les plans** : degré d'usage verticalement. (Publique, semi publique et privé).

III-4-3 RAPPORT À L'ESTHÉTIQUE:

La façade du projet prend son architecture du style contemporain des gratte-ciel où le verre est utilisé en murs rideaux. On a aussi un caractère dynamique présenté par les gestes architecturaux fluide qui expriment un mouvement dans la façade ; adopter la verticalité dans

le traitement en contradiction avec l'horizontalité des étages ; assurer le confort visuel par l'utilisation des couleurs bleu et blanc. (**Figure n°=27**)

III-5 CONCLUSION :

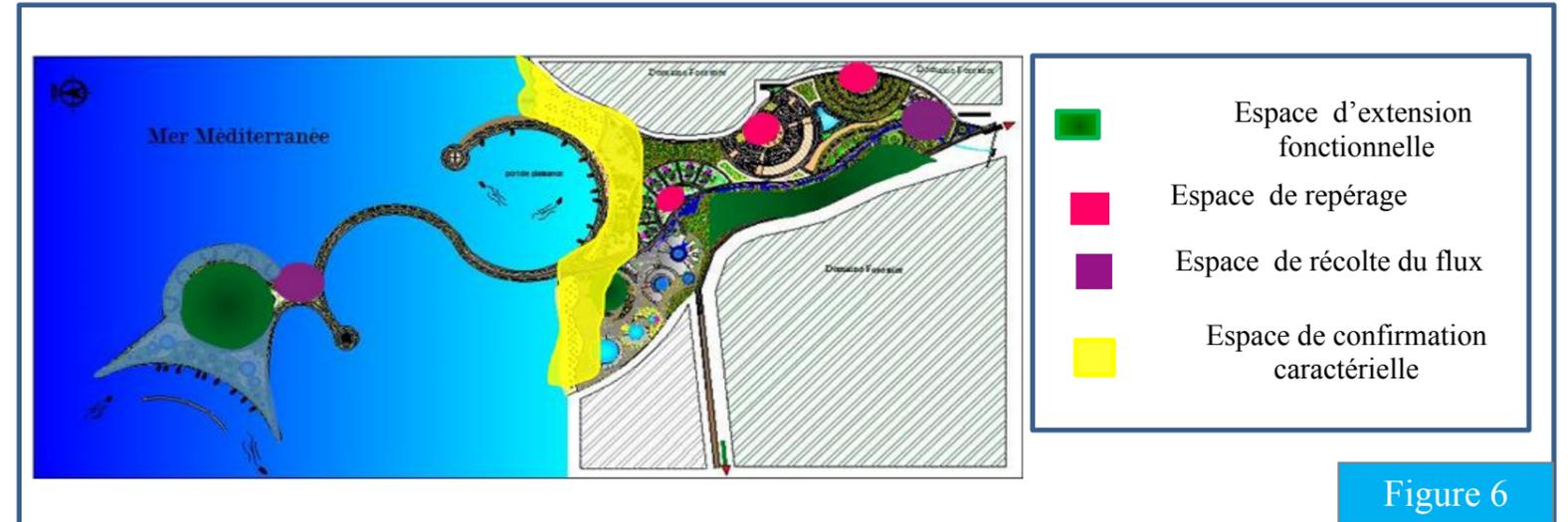
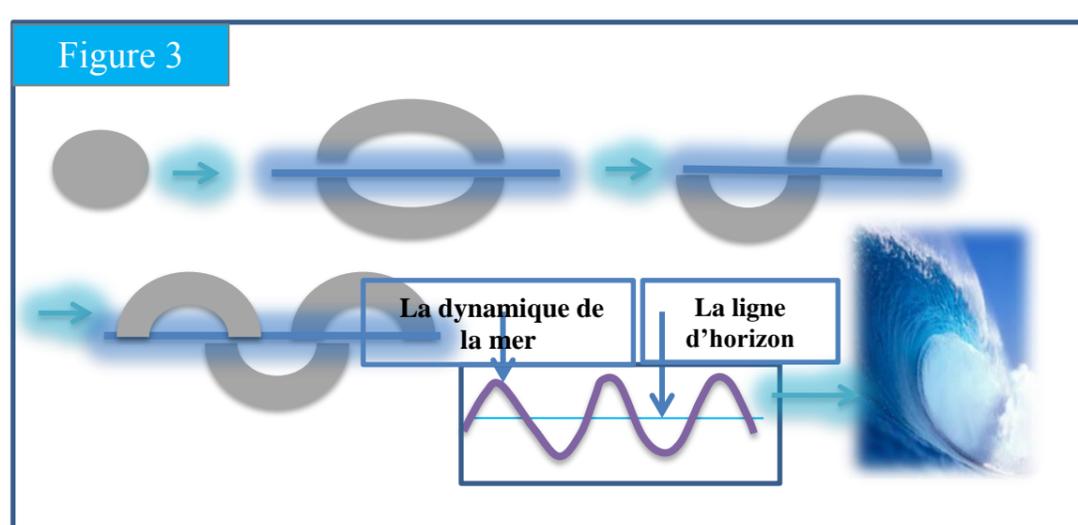
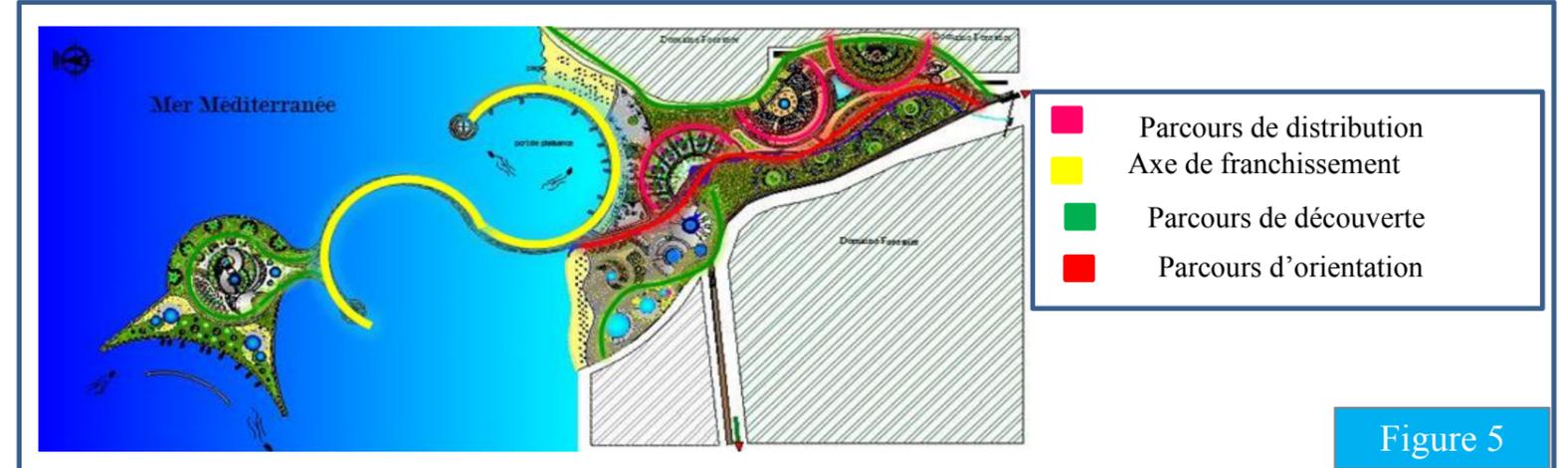
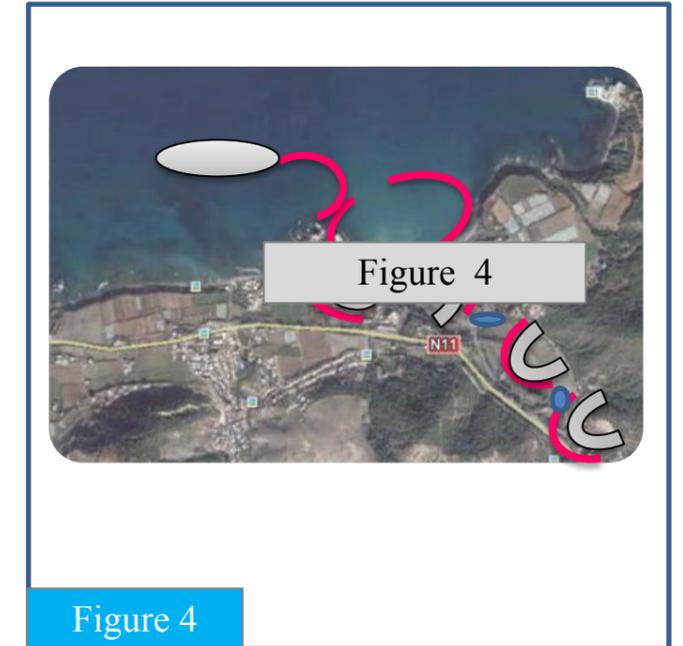
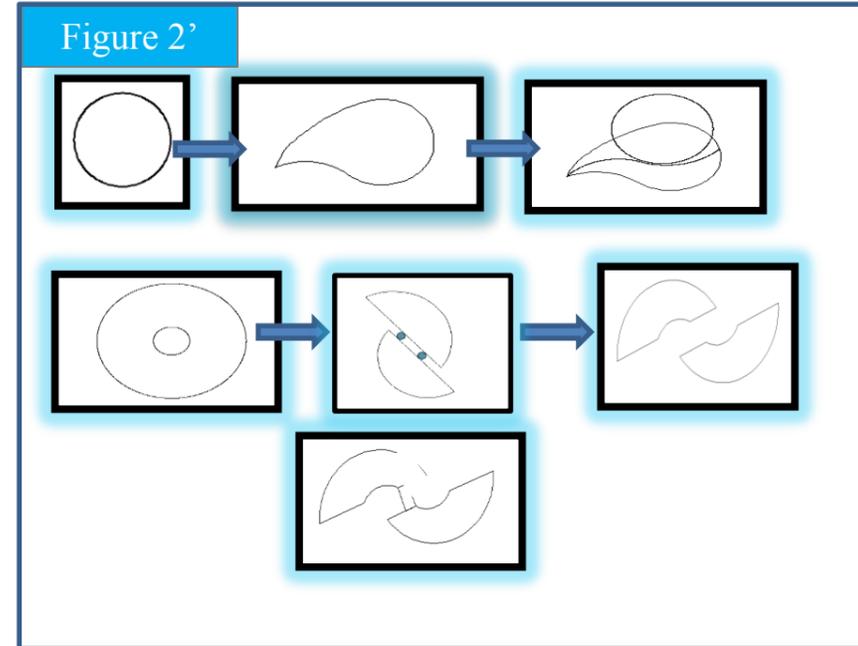
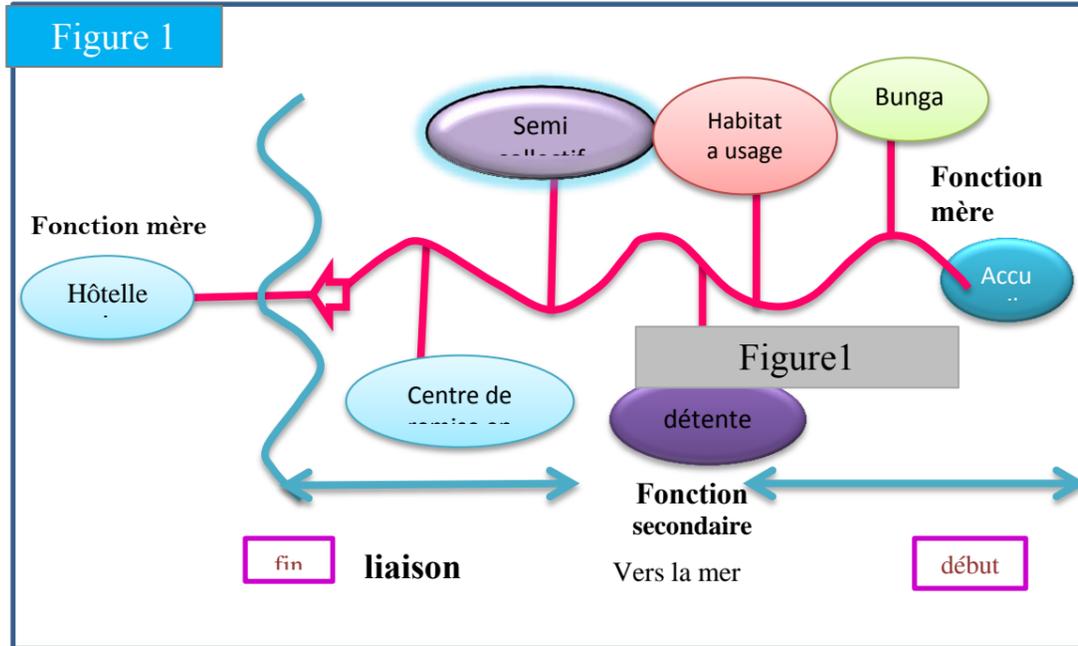
Ce chapitre a fourni la base théorique et graphique utile la vérification des hypothèses développées dans cette étude :

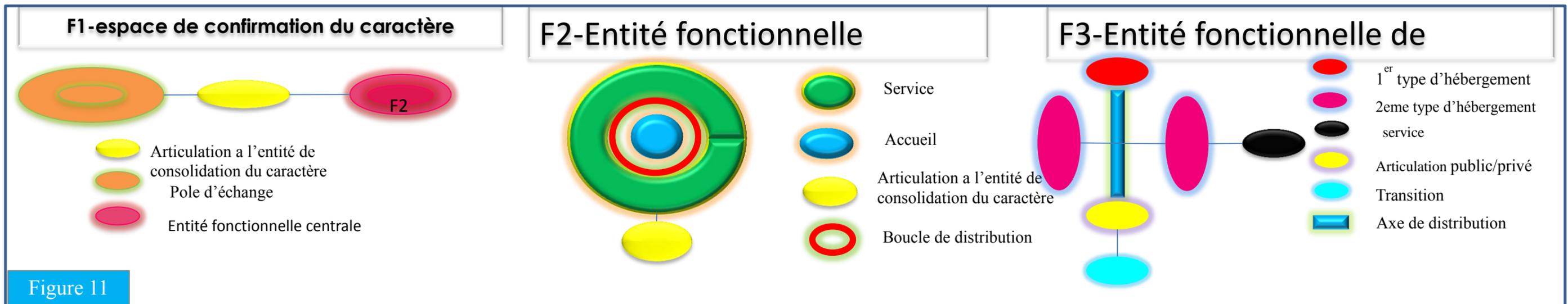
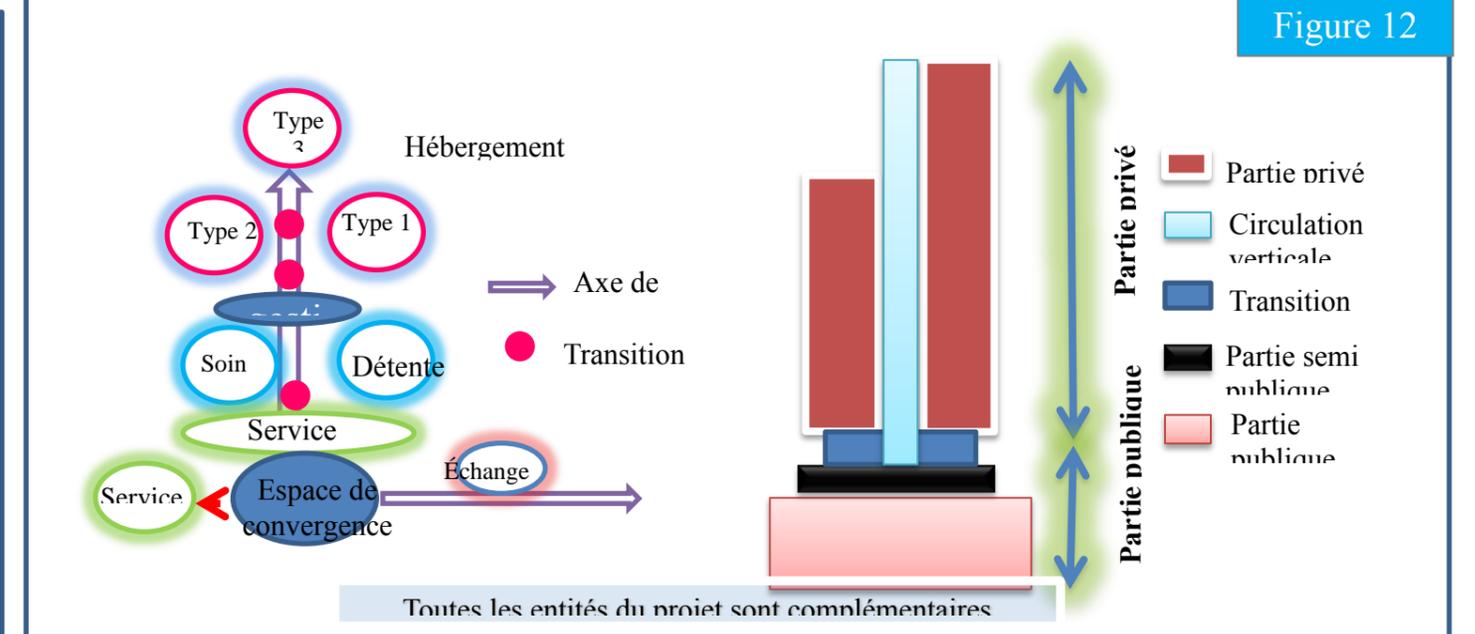
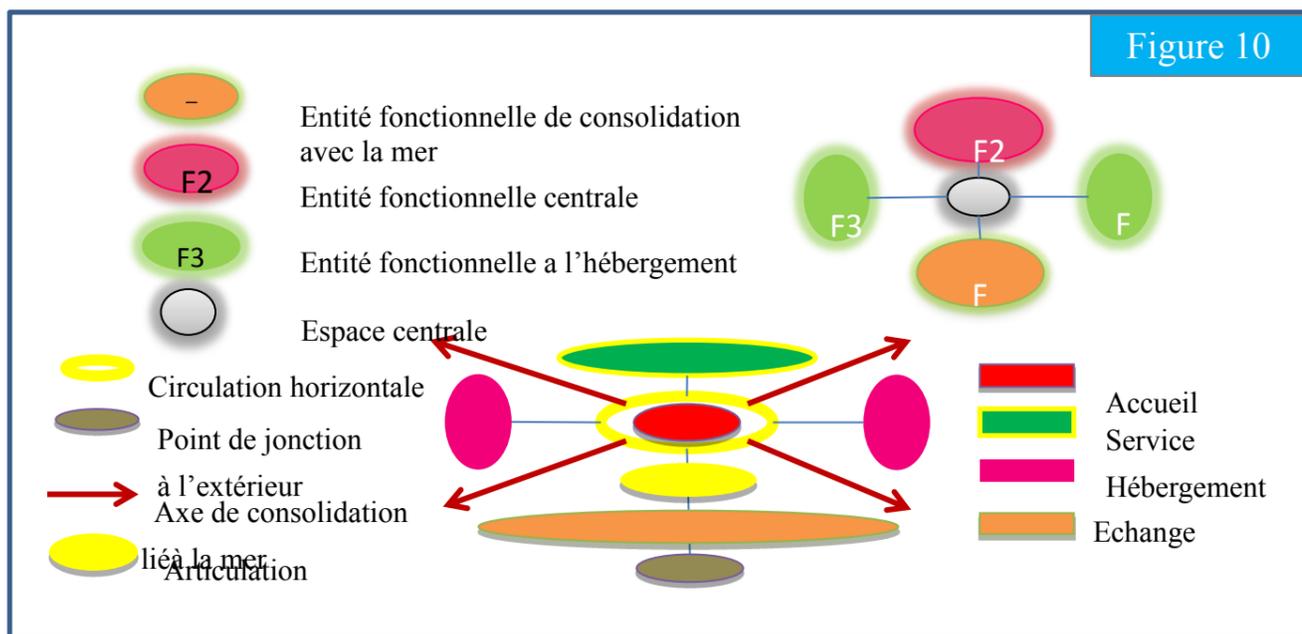
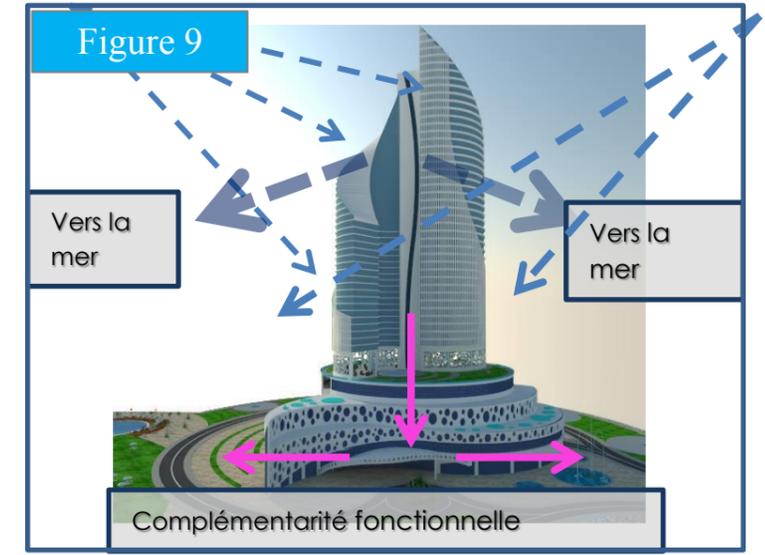
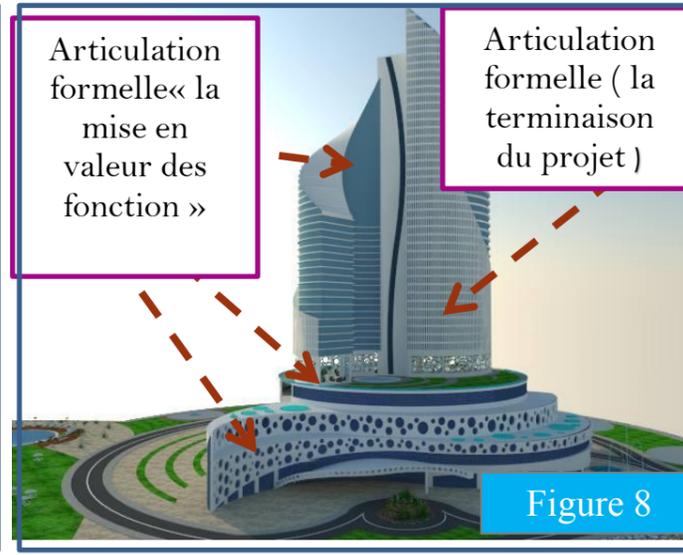
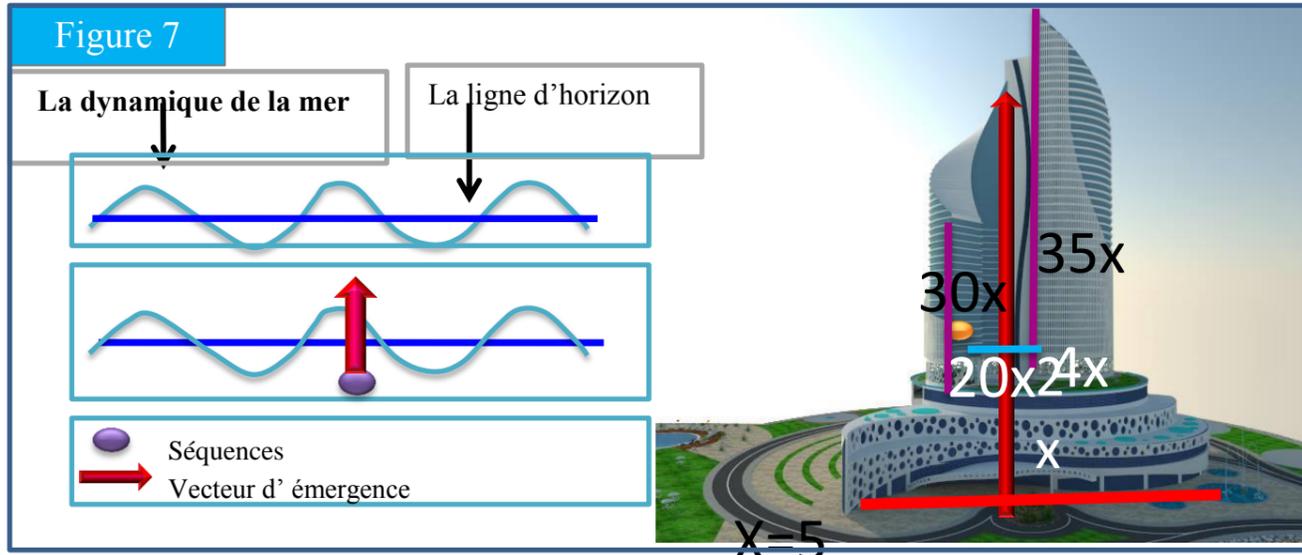
L'organisation des masses est tributaire des valeurs conceptuelles physiques et sensorielles de la mer, la présence de cette dernière est considéré comme une source d'inspiration on s'appropriant ses valeurs conceptuelles : fluidité, la dynamique des mouvements et l'affranchissement de la ligne de rivage.

L'organisation interne du projet est conçu selon un élément d'orientation « la mer » ce qui implique que le projet est doté 'ouverture vers la mer et une fluidité dans l'organisation interne des espaces.

La conception de la façade assure le confort visuel par la transparence et la présence du mouvement dans le traitement ainsi le choix des couleurs et des matériaux tout en valorisant l'environnement immédiat du projet.

ILUSTRATION DU CHAPITRE III





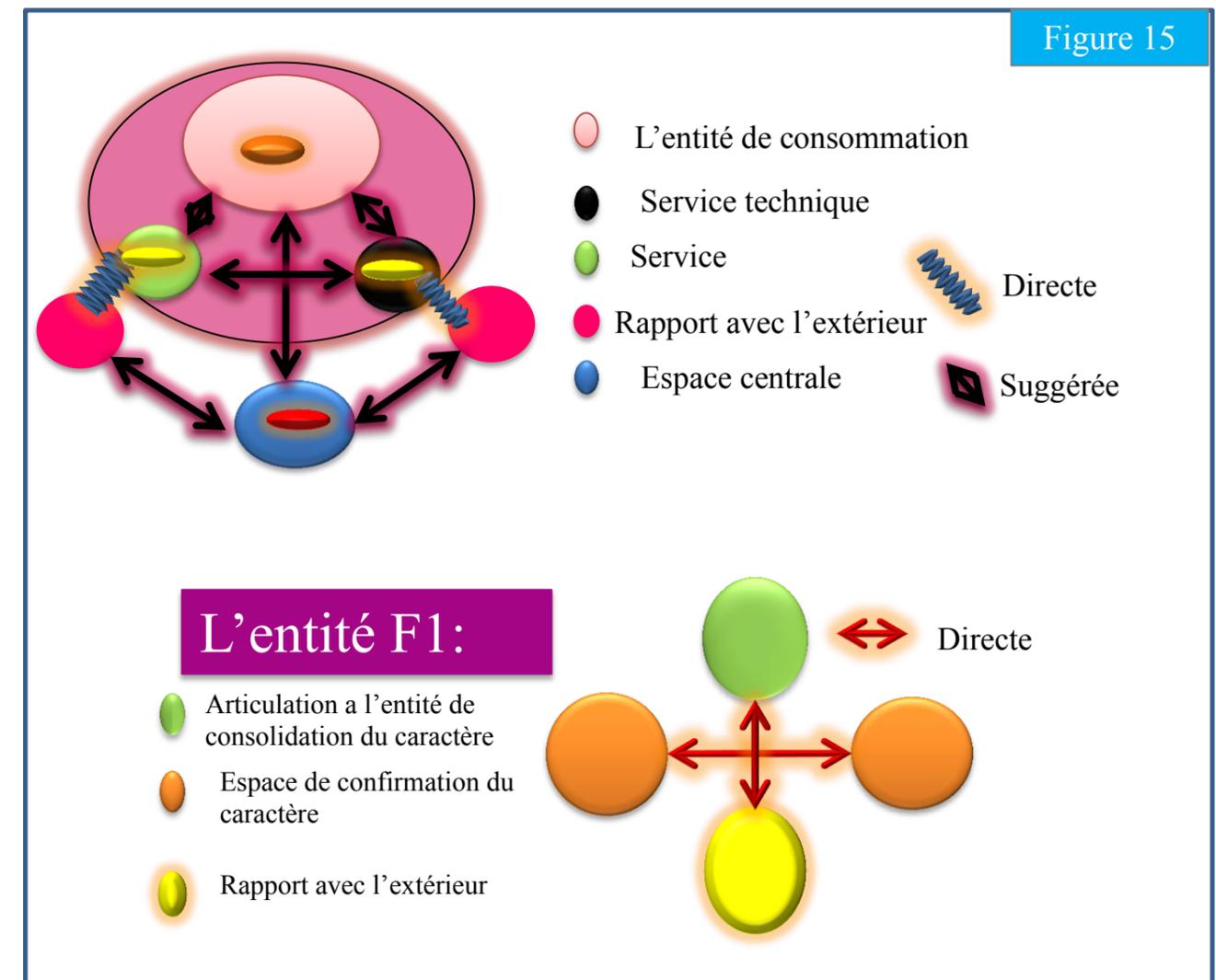
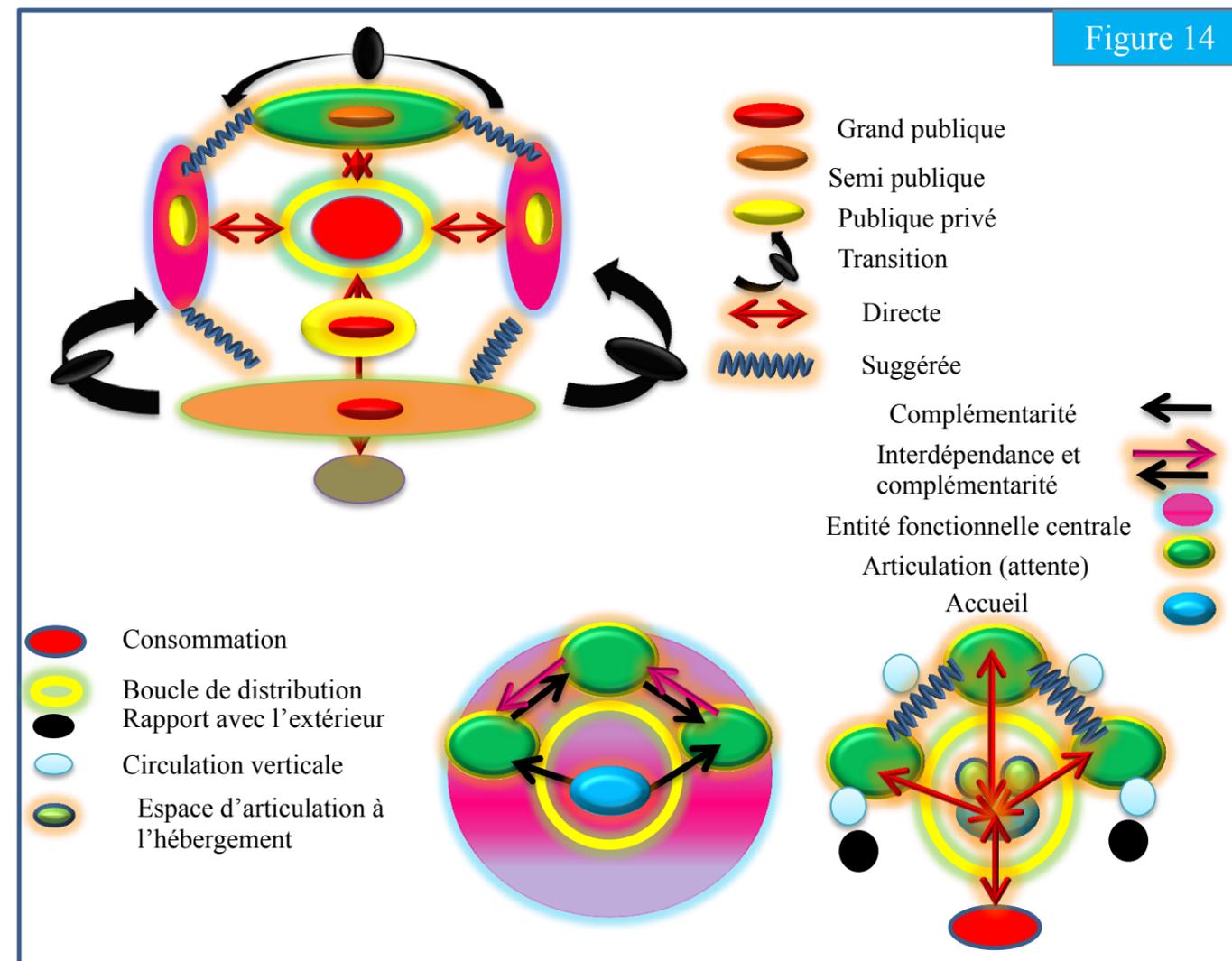
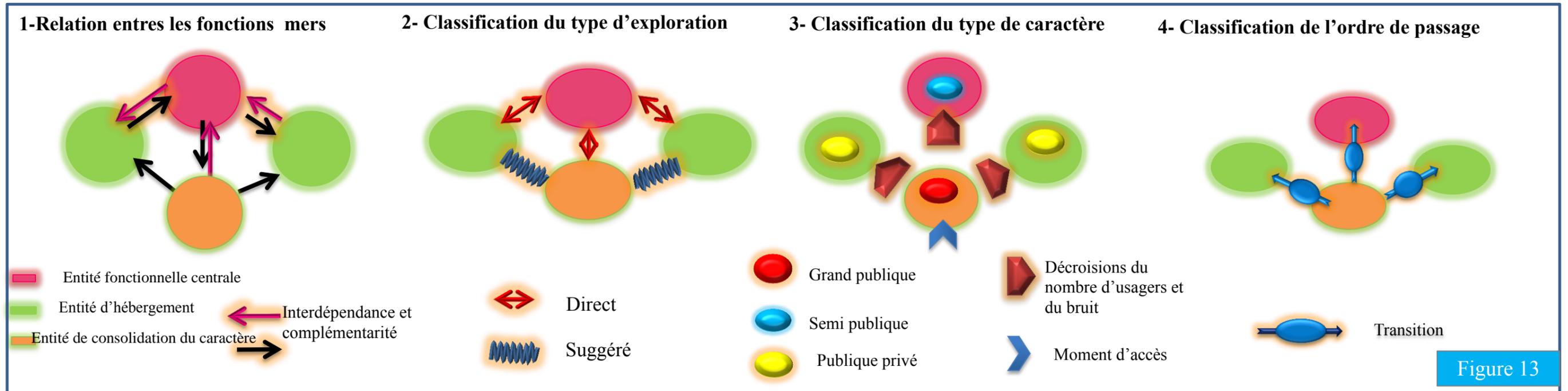


Figure 16

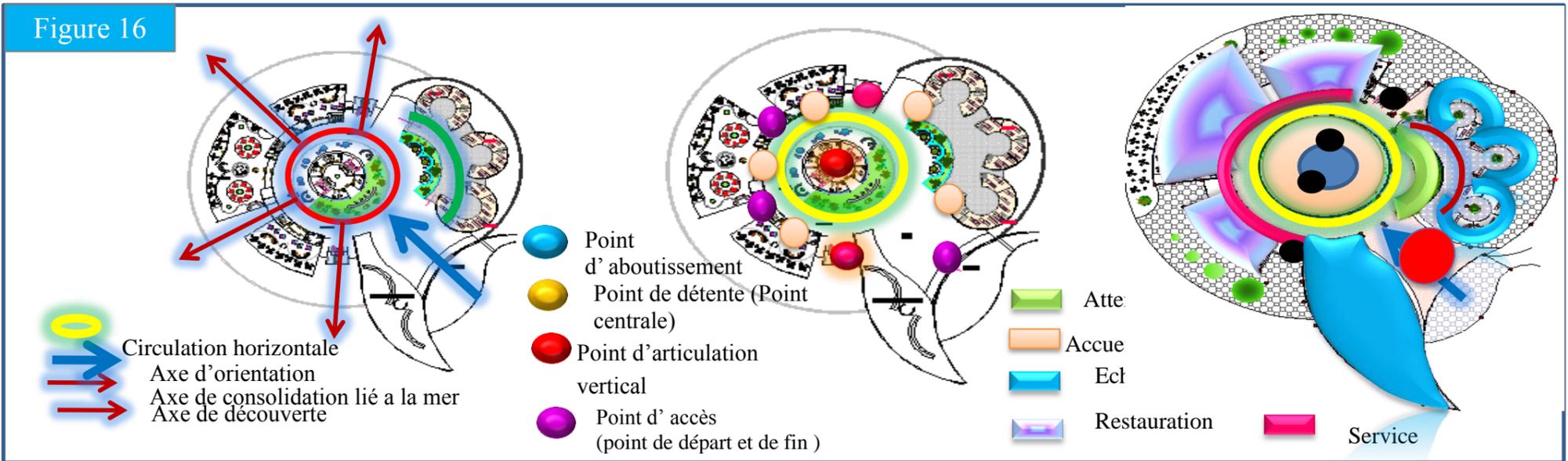


Figure 17

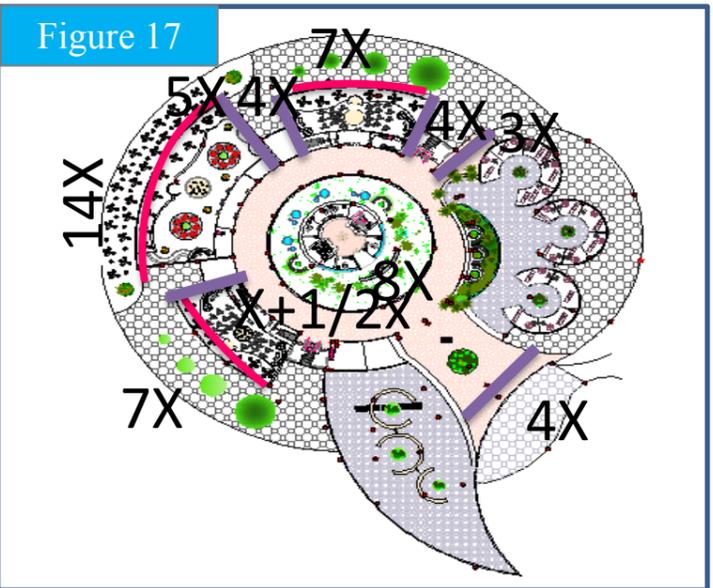


Figure 18

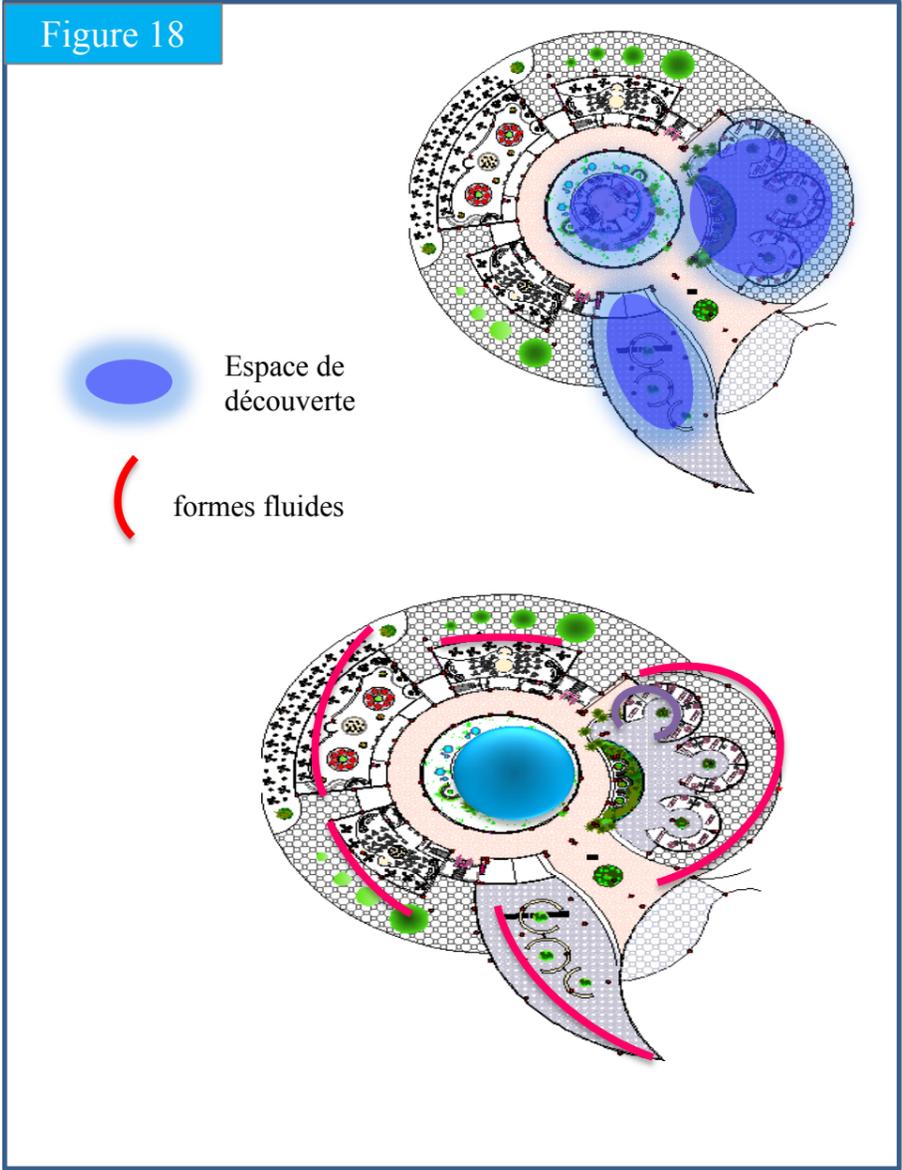


Figure 19

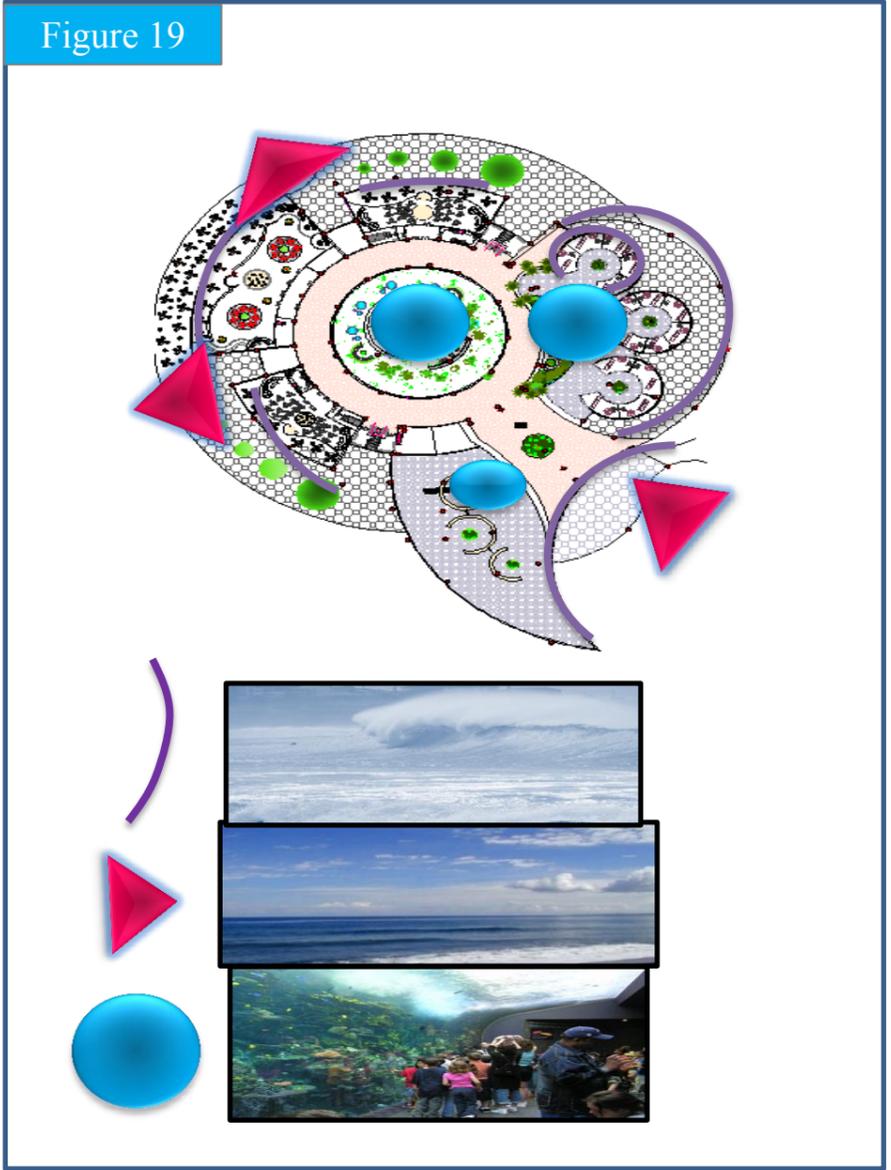
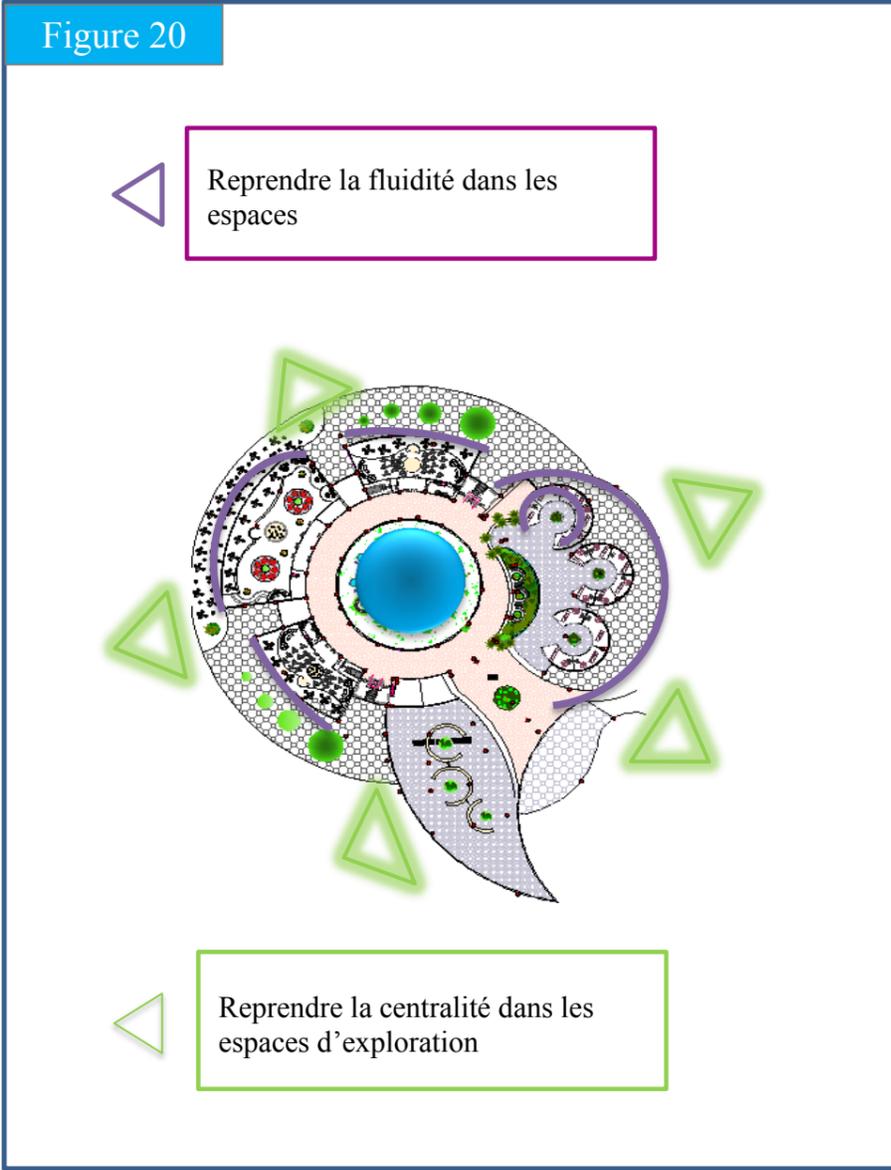
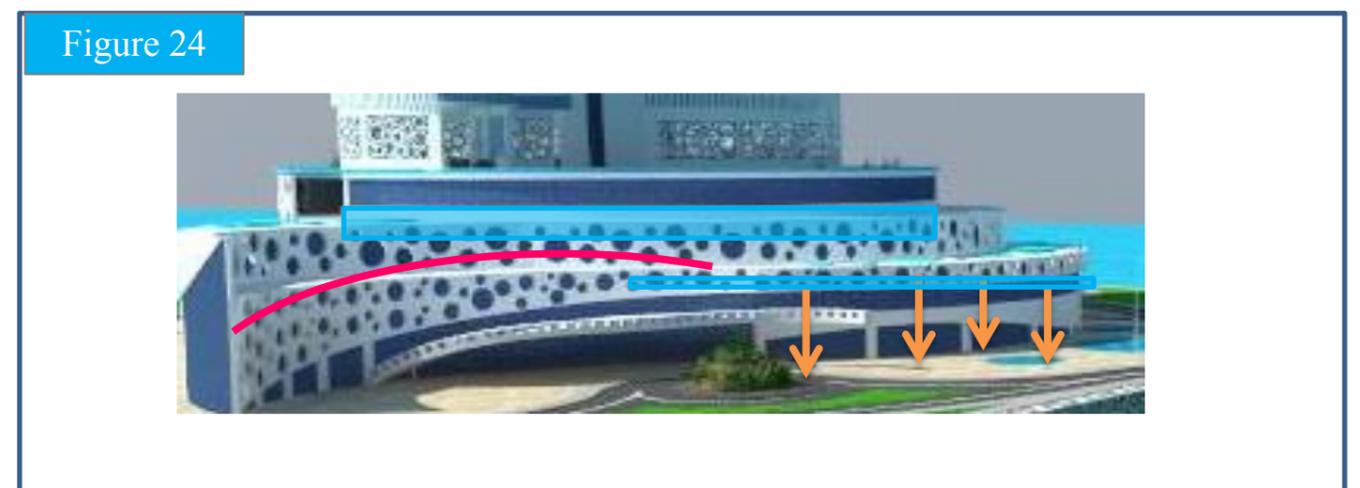
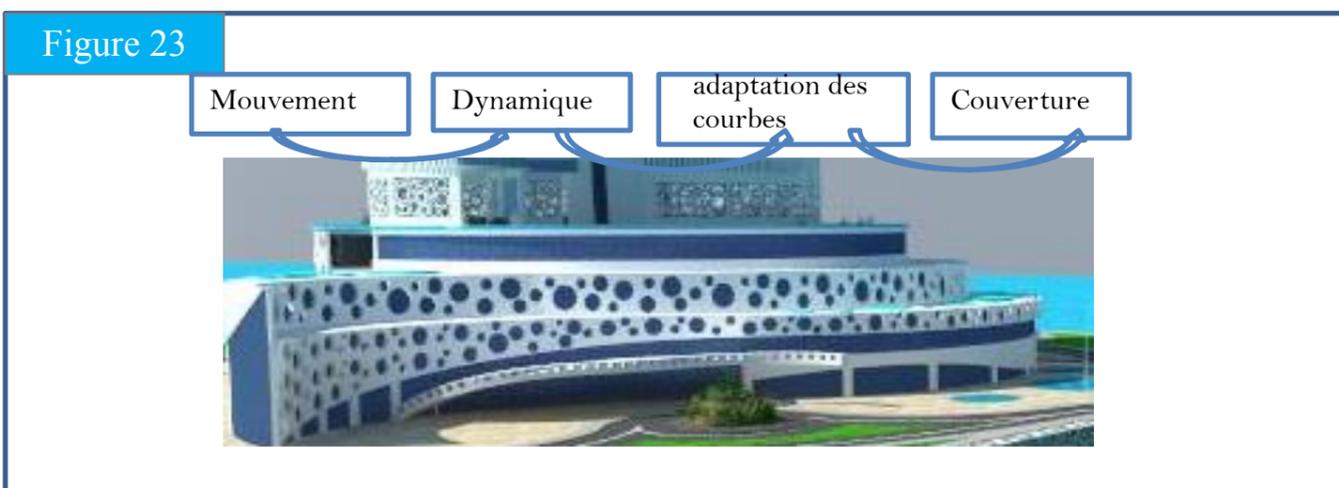
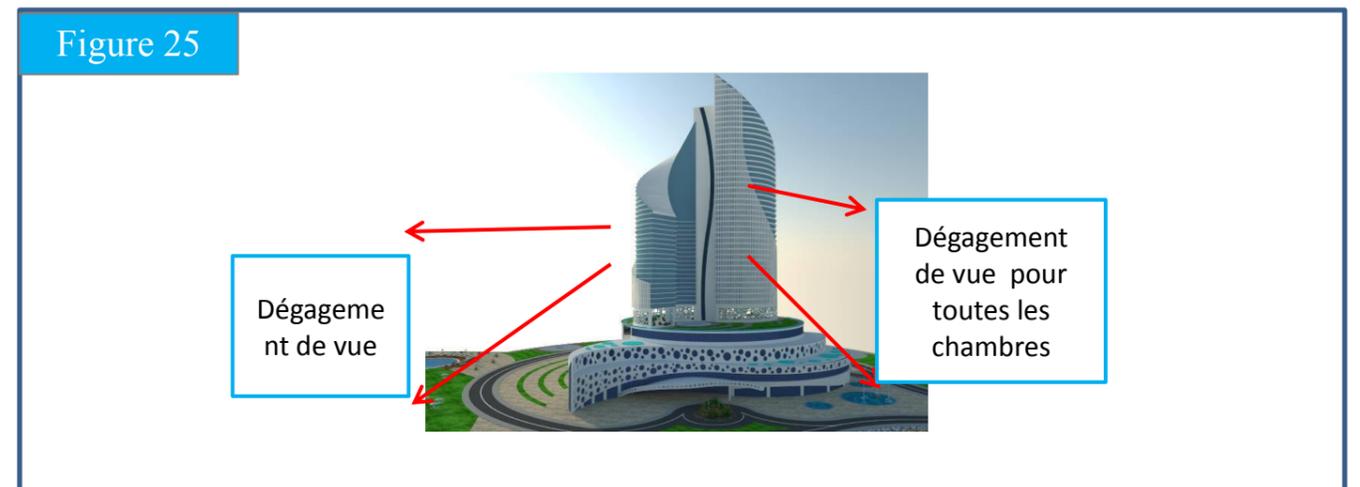
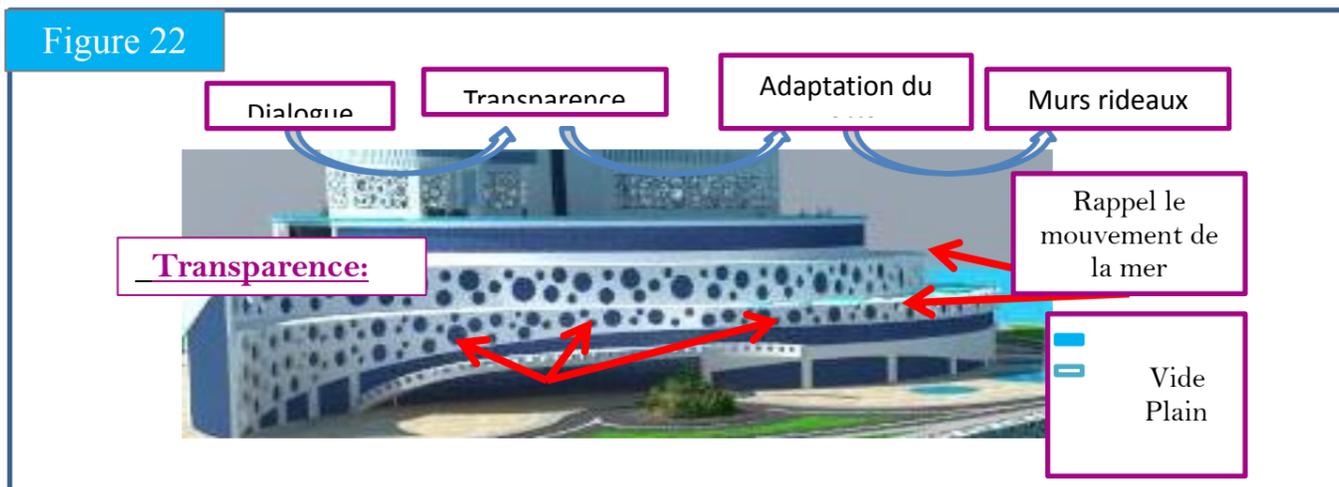
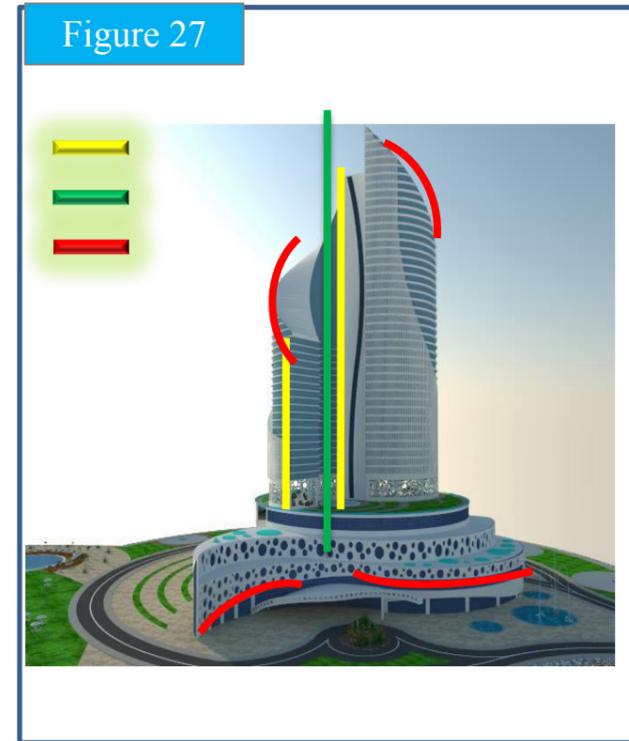
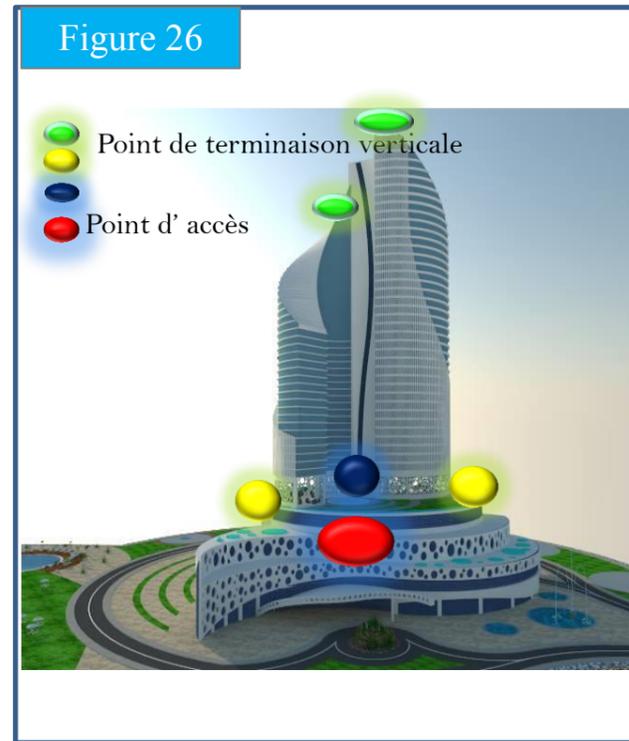
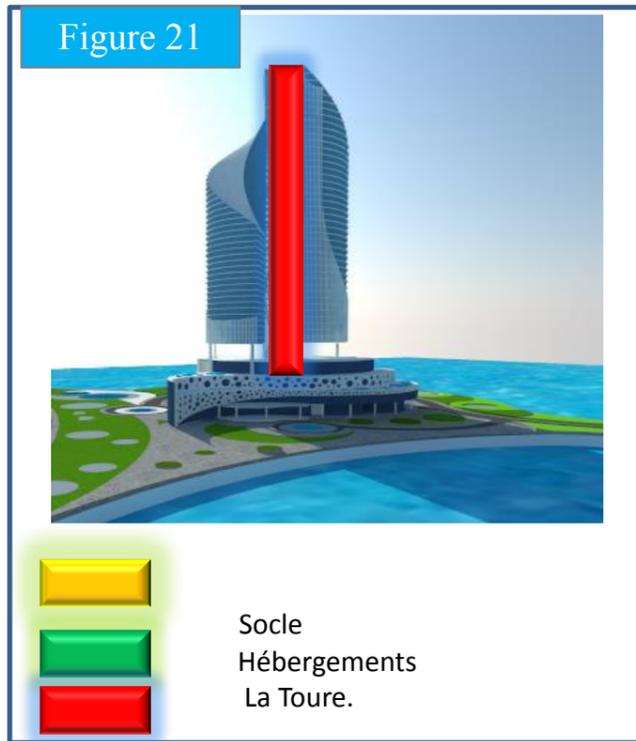


Figure 20





F O R M E S	G é o m é t r i e	enveloppe		Fonction mère (hôtellerie)	
		habitat	Commerce		
S	1-Régulateur		Le cercle c'est une forme dynamique qui marque la fonction commerce et montre la direction du projet	Translation du cercle	
	2-Proportion	Les fonction mère de l'enveloppe	Espace important présent la fonction mère de l'aménagement	Forme dynamique qui Marque la fonction mère du projet (hébergement)	
E	1-Régulateur	une structure fluide pour facilité de découverte _ orientation des espace de détente _ le caractère des activités exige la forme de l'enveloppe		M1: la partie privé (hébergement) M2: la partie public M1 = 3/4 du projet	M1 M2
	2-Proportion	La création des parcours de liaison entre les fonctions mère de l'enveloppe _ Le champ visuel de l'homme est assuré la visibilité facile de tout le projet. X = 100 m		_ l'assurance du confort visuel _ la bonne orientation _ assure la sensation d'accueil	

tableau 1

Points	Lignes	Plans
Représente les intersections des axes de distribution (articulation) et les points d'aboutissement ainsi que l'ensemble des séquence fonctionnelles dans le projet qui se situent le long des axes structurants	Définissent les limites des différents entités fonctionnelles ainsi que les axes d'orientations et de circulations du projet	•Les plans se définissent par rapport aux différents fonctions
<ul style="list-style-type: none"> Séquane d'orientation Points d'articulation Séquane de détente Point d'aboutissement 	<ul style="list-style-type: none"> Axe structurant et d'orientation vers l'hébergement Axe structurant 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de détente Plan d'hébergement Plan d'accueil Plan de soins

Tableau 2

	axe de structuration qui relie les enveloppes du projet Le site est divisé en deux parties:	
Limite du site l'oued	<ul style="list-style-type: none"> Cette partie a pour but de renforcer le contact entre la ville et la ZET (détente ,repos ,loisir ,jeux ,parking) pour le public Cette partie a pour but de renforcer le site avec l'environnement semi public et semi privé 	service détente hébergement
	Le franchissement de la ligne de rivage a travers Un axe dont l'axe de structuration est ancré	
	axe de structuration qui relie les enveloppes du projet	service détente hébergement

tableau 3

F O R M E S	G é o m é t r i e	
	Régulateur	Translation du cercle
	Proportion	Marquer la fonction mère
Rapport forme fonction		La correction géométrique est vérifier Et exige d'implanté les points qui relier entre Les entités principales (entité public et privé) X=5
		Forme dynamique non orienté Présenté la circulation verticale Et relier entre les 2 fonctions mère de projet.
		Le caractère de la fonction accueil exige: -Un Système distributif en boucle
		Forme dynamique et fluide tempérer l'aspect vertical de l'hôtel, créant un équilibre entre l'horizontalité et la verticalité.

Tableau 1'

Relation avec environnement immédiat	LOGIQUE DE R'PARTITION	TYPE D'ACTIVITÉS
	axe de hiérarchisation 1er type d'hébergement 2eme type d'hébergement 3eme type d'hébergement 4ème type hôtel	les Entité fonctionnelles sont divisées sur 4 entités : - Hébergement - service - Espaces extérieurs et détente -commerce
	Le projet a été structuré suivent un axe d'hiérarchisation du degré de luxe et du type d'hébergement des espaces	

Tableau 4

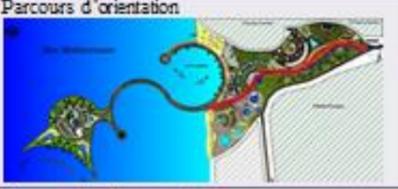
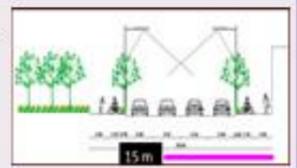
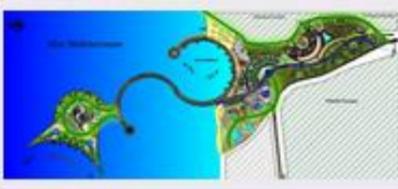
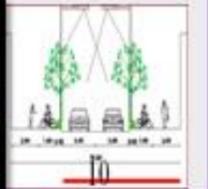
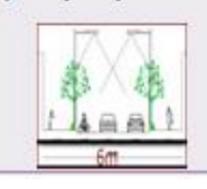
Type de parcours	Logique	Caractère
<p>Parcours d'orientation</p> 	<p>Direct et fluide non interrompu</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Structure le projet et met une relation entre l'intérieur et l'extérieur du projet -Un parcours mécanique large de 15m - un parcours linéaire fluide et dynamique. -Implantations des arbres au long d'axe
<p>Parcours de découverte</p> 	<p>-Un parcours fluide et dynamique -Parcours d'exploration sur l'oued et la forêt.</p>  	<ul style="list-style-type: none"> - Un parcours mécanique et piéton orienté vers la mer qui relie la séquence d'entrée, le domaine forestier et la plage. -Parcours moyennement large 10m -Utilisation des cloîtres en verdure et des arbres pour l'esthétique et marqué une direction.
<p>Parcours de franchissement</p> 	<p>Dynamique et fluide</p>  	<ul style="list-style-type: none"> -Parcours marin en relation directe avec la mer -Un revêtement au sol spécifique en pavé - Aménagé; Met en valeur les potentialités naturelles du site (mer et forêt) - Une largeur de 10 m
<p>Parcours de distribution</p> 	<p>Parcours courbés -Dynamique séquencée</p>  	<ul style="list-style-type: none"> -Des parcours courbés et composés accessibles par le piéton et mécanique privé (les habitants de l'entité). -Avec un revêtement du sol spécifique en pavé pour les piétons -Parcours moyennement large 6m -Implantations des arbres

Tableau 6

Type de parcours	Logique	Caractère
<p>Espace d'extension fonctionnelle</p> 	<p>Une forme fluide et dynamique. Basée sur un rapport physique et fonctionnel Espace ouvert vers la mer et l'oued L'utilisation d'espaces communs qui articule les entités entre elle et son environnement</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Un espace de promenade aménagé et de regroupement, rencontre et échange. -Traitement spécifique pour marquer l'identité de l'espace et pour une meilleure perception de la qualité de l'espace (aménagement...etc. -C'est un espace complémentaire qui s'ouvre vers l'extérieur. -Il donne une importance et une valeur à notre projet, il reflète la modernité ou l'esthétique est présentée.
<p>Espace de confirmation caractérielle</p> 	<p>La logique des espaces suit un tracé dynamique s'alignant avec la forme du port de plaisance</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -C'est un espace qui s'ouvre vers la mer -Espace orienté et dynamique -Aménagé par des boutiques 
<p>Espace de repérage</p> 	<p>-qui en relation avec la forêt -Espace ouvert vers la forêt et le oued</p>  	<p>C'est espace qui marque l'accès au projet et il donne une importance et une valeur à notre projet, il reflète la modernité ou l'esthétique est présenté (plantes d'ornement, formes, couleurs des végétaux, pelouse, cloître en verdure...etc.</p>
<p>Espace de récolte de flux</p> 	<p>Consolidation du mouvement à travers leurs formes</p> 	<p>Espace dynamique intermédiaire entre les espaces statique (les aires stationnement). Il marque l'accès au projet -Aménagé par des plantes ornementées et des cloîtres en verdure</p>

Tableau 7

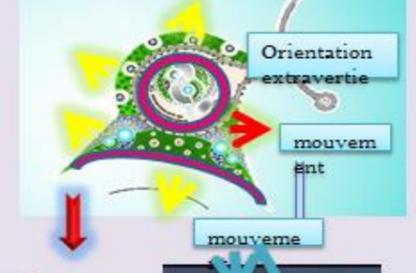
Rapport physique	Rapport fonctionnelle	Rapport sensorielle
<p>Le rapport physique: c'est de gérer les variables physiques entre le projet et son environnement à savoir:</p> <p>L'accessibilité : L'accès de notre projet a été choisit de telle façon qu'il attirera le maximum de flux venant des deux cote (Est, Ouest), ce qui permet la réhabilitation de l'ancienne route nationale.</p> <p>Le franchissement de la ligne de rivage: à travers un axe virtuel pour assurer l'intégration dans la mer pour se profiter des atouts paysagères.</p> 	<p>Notre projet jouera le rôle d'attraction de caractère touristique et d'articulation entre la ville et la ZET et la ville qui sont indépendants actuellement du point de vue fonction.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> •Ouverture du champ visuel sur la mer •Encrage dans la mer à travers le franchissement de la ligne de rivage ainsi l'utilisation de la fluidité du mouvement de la mer et l'appropriation d'eau.   

Tableau 5

	Le village touristique	Illustration
Équilibre	Un équilibre formel entre l'horizontalité du village et la verticalité de l'hôtel.	
Mouvement	L'intérieur des formes a été vidés pour permettre une ouverture et optimisé les rapport entre l'intérieur et l'extérieur	
Échelle	Vecteur d'appartenance : -à l'échelle humaine. -à l'échelle de la ZET	

Tableau 8

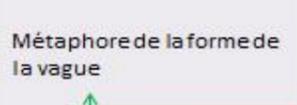
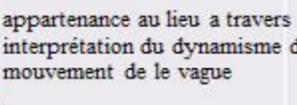
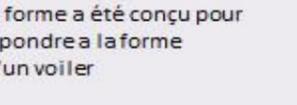
	commerce	Habitat semi collectif	Centre de remise en forme	Hébergement
Orientation	orienté vers la mer pour s'approprier l'eau aux espaces intérieurs 	forme fluide orienté qui montre un point de convergence vers des espaces de détente et de regroupement 	forme fluide qui répand à l'aspect de relâchement de la remise en forme. 	forme dynamique et fluide intégré dans l'eau et orienté 
Métaphore	Métaphore de la forme de la vague 	appartenance au lieu a travers interprétation du dynamisme d'une forme dynamique mouvement de la vague	forme dynamique	La forme a été conçu pour répondre la forme d'un voilier
Proportionnalité	$x=5\text{ m}$ $35x$ 	$10x$ 	$2x$ 	$1x$ 

Tableau 9

fluidité	Mouvement
La forme de l'arc va Tempérer l'aspect vertical du bâtiment, créant un équilibre entre l'horizontalité et la verticalité, reflétant une importante puissance 	Physiquement, un mouvement est un déplacement d'une Masse d'un point à un autre suivant une trajectoire au cours du temps 
Monumentalité	appartenance
une convergence vers le haut. 	Vecteur d'appartenance : - à l'échelle humaine. - à l'échelle de la ZET 

Tableau 10

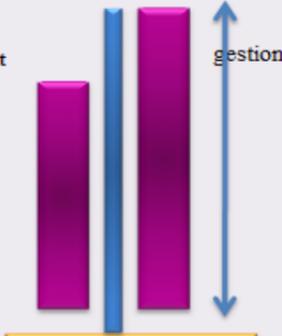
L'HOTEL		
Dialogue physique	Dialogue fonctionnel	Dialogue sensoriel
C'est avoir un point de repère pour la Z.E.T ,ramener la ville vers terrain. 	De créer un point d'attraction et complémentaire pour environnement (artificiel+naturel) hébergements +détente et loisir .  hébergement gestion Affaire détente accueil Et orientation  Point d attraction par sa hauteur (160m). Et ces fonction luxueuse par rapport à son environnement immédiat	La configuration de l'image à l'environnement naturel la mer (métaphore d'un bateau) Et d'une image artificiel la ville Dubaï(architecture contemporaine)  

Tableau 11

Chapitre IV

LA REALISATION DU PROJET

Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'examiner la faisabilité technique de la réalisation du projet. Cette faisabilité est explorée à travers l'étude de :

- la structure ;
- la gestion de la lumière ;
- la technologie spécifique.

Un effort particulier a été fourni sur le choix structurel et sa relation avec l'architecture. Cette approche met en valeur l'identité structurelle du projet.

L'étude de la structure du projet a été faite, ainsi sur la base de 2 éléments essentiels: Critères du choix. Description de la structure.

IV-1-1- CRITERES DU CHOIX :

Système auto stable:

On distingue 2 types de structures:

- Structure en béton armé pour l'infrastructure.
- Structure métallique, pour le reste du projet (poteaux, poutre, planché, contreventement).

IV-1-2- RAPPORT ARCHITECTURE/ STRUCTURE : (Figure n°=1)

Tableau N = 01 : Présente le rapport Architecture/ Structure

Architecture	Structure
plasticité formelle	Structure souple
Flexibilité des espaces	Grande portée
Sémiotique des formes	Adaptable
Monumentalité/ gabarit	Stabilité

IV-2- DISCRITION DE LA STRUCTURE :

IV-2-1- PLANS DE STRUCTUR : (Figure n°=2)

-**La tour** : se compose d'une ossature en charpente métallique, qui permet d'avoir de grandes portées.

- **Le socle** : La structure composée est adoptée pour le socle. Il s'agit d'une ossature en charpente métallique, composé de 2 parties indépendante et séparé par des joints de ruptures.

IV-1-3- LA FAISABILITE TECHNIQUE : (Figure n°=03)

2 types de cheminement des charges distingué dans notre structure

- les charges du plancher.
- les charges verticales.

La transmission des charges se fait par des poteaux tubulaires en acier vers les fondations, et avec des câbles vers les éléments porteurs.

IV-1-2- DETAILS DE LA STRUCTURE : (Figure n°=4)

- Détail assemblage poteau – poutre.
- Détail assemblage câble – poutre.
- Détail plancher caisson métalliques.

IV-2-2- ELEVATION DE LA STRUCTURE :

- La structure de la tour dépend de la structure du socle, L'élévation de la structure montre l'homogénéité entre la tour et le socle et la décente des charges de tout le projet. **(Figure n°=5)**
- L'infrastructure de l'hôtel se constitue d'un voile périphérique et un radier général soutenu par un système de pieux ancrés dans la roche profonde. . **(Figure n°=6)**

IV- 2- LA GESTION DE LA LUMIERE :

L'étude de la gestion de la lumière dans de projet va se faire avec deux (2) volets :

- lumière naturelle.
- lumière artificielle.

IV-2-1- Gestion de la lumière naturelle :

L'objectif de la gestion de la lumière naturelle dans le projet est de déterminer le rôle de l'orientation, l'équilibre et le support de la lumière du jour dans la perception, l'usage et l'esthétique du projet.

IV-2-1-1- L'orientation :

La confirmation des orientations structurelles et conceptuelles dans le projet va se faire avec:

- La consolidation du rapport projet-environnement.
- La confirmation du caractère du projet.
- L'identification des points de repère.

Les axes d'orientation et les points de repérages bénéficient d'une amplification de lumière à travers la mise en place des baies vitrées et des ouvertures d'éclairage zénithal. (Figure n°=06)

IV-2-1-2- L'équilibre : (Figure n°=07)

La lumière naturelle comme élément d'équilibre dans le projet, va se faire avec:

- l' établissement du rapport.
- l' harmonisation des zones fonctionnelles.
- Adoucissement d'éclairage naturel pour marquer la transition du hall Aux autres entités du projet
- L'amplification de la lumière naturelle marque le départ, le hall (centre) ou la finalité d'une exploration.
- L'établissement rythmique des amplifications de la lumière assure une certaine harmonie et équilibre dans le projet.

IV-2-1-3- Le support :

Faire de la lumière naturelle UN SUPPORT DE REPERAGE et de déroulement de certaines activités : (Figure n°=08)

- **Support de repérage** : La confirmation des différents points de repères à travers l'éclairage naturelle afin de faciliter à l'utilisateur l'exploration des différentes fonctions du projet.
- **Support de valorisation** : La mise en valeurs de certain caractère dans le projet à travers une amplification de la lumière du jour.

IV -2-2- Gestion de la lumière artificielle :

L'objectif de la gestion de la lumière artificiel est de déterminer la manière de gérer le type de lumière artificielle dans le projet, essentiellement concernant les ambiances et la valorisation des éléments repères.

IV -2-2-1 les ambiances :

Confirmer la ségrégation fonctionnelle à travers la mise en place de différentes ambiances reflétant le caractère du projet. Introduire des lumières qui s'adaptent avec la forme de l'espace et son activité.

A- Ambiance d'accueil et de réception :

Opter pour une lumière accueillante et chaleureuse afin de marquer l'activité. (Figure n°=9)

B- Ambiance d'orientation :

Introduire des formes fluides et des ambiances changeantes d'orientation, permettant la création d'une atmosphère dynamique qui se confond avec l'esprit d'échange, ce qui caractérise le hall d'accueil. (Figure n°= 10)

C- Ambiance d'échange :

Opter pour une lumière de bonne intensité créant ainsi une ambiance qui valorise les objets exposés. (Figure n°= 11)

D- : Ambiance de travail :

Opter pour une lumière de bonne intensité créant ainsi une ambiance qui favorise et assure le bon déroulement de l'activité. (Figure n°= 12)

E- Ambiance de restauration :

Chaque thématique de restaurant a sa propre ambiance qui le valorise au mieux. (Figure n°= 13)

F- Ambiance de remise en forme :

Offrir les prestations de soin et de loisir et d'orientation, rétablissement de la condition ou de la situation antérieure de l'être, en fin assurer le repos physique et morale. (Figure n°= 14)

G- : Ambiance de détente :

Mise en place d'une lumière douce qui permet le repos et la détente. (Figure n°= 15)

H- : Ambiance de repos :

Les différentes ambiances mises à la disposition des usagers selon leurs goûts et leurs choix. (Figure n°= 16)

I- Eclairage de sécurité:

La signalisation lumineuse d'orientation vers les issues (balisage), lettres et indicateur de direction de couleur blanche sur fond vert. (Figure n°= 17)

IV -2-2-2 Valorisation :**A- L'intérieur du projet :**

Cette lumière est orientée et conçue de façon à mettre en valeur certains objets tels que les éléments porteurs ainsi que les ascenseurs et les espaces d'accueil. (Figure n°= 18)

B- L'extérieur du projet :

La lumière comme élément prestigieux. Elle sera le support de confirmation, du statut des éléments de repère dans le projet ainsi que des traits identitaires de sa volumétrie. (Figure n°= 19)

IV- 3- LA TECHNOLOGIE SPECIFIQUE :

IV- 3-1- Réalisation de la digue de protection :

La digue de protection est réalisée pour protéger l'île artificielle et le port de plaisance des forces de la nature, pour cela, elle est calculée en fonction de la puissance des orages, la hauteur des vagues et les effets du réchauffement planétaire qui occasionnera une montée des eaux. Cette digue de protection est réalisée en cinq (05) étapes :

- **1^{er} étape** : Aspirer le sable du fond de la mer avec une drague, cette dernière est un navire de services utilisé près des ports afin de maintenir la profondeur disponible, en extrayant les matériaux du fond. (Figure n°=20)
- **2^{ème} étape** : Déverser le sable pour former la base de la digue. (Figure n°=21)
- **3^{ème} étape** : Déverser une couche de roche à l'aide d'engins terrestres pour former la 2^{ème} couche de la digue. (Figure n°=22)
- **4^{ème} étape** : Poser les rochers à leurs places à l'aide d'une grue (Figure n°=23), chaque rochet doit épouser la forme de celui à côté pour avoir une bonne adhérence. (Figure n°=24)
- **5^{ème} étape** : La couche de rochet représente l'armature principale de la digue de protection (Figure n°=25) qui va reprendre les forces des orages, il faut alors contrôler la position des rochers mètre par mètre -à l'aide d'une équipe de plongeurs- (Figure n°=26) pour trouver tout éventuel faiblesse dans sa structure.

Remarque:

- Le choix de la hauteur de la digue (3m)** : est fait par étude d'exemples similaires (the palm-Dubaï, aéroport de Cheklapokok-Hong Kong).
- Géotextile**: c'est une bâche High -Tech spécial qui va recouvrir l'intérieure de la digue pour la protéger et éviter la pénétration de l'eau, sa mise en œuvre est manuelle. (Figure n°=27)
- Le danger de l'érosion maritime** : c'est un phénomène naturel causé par les courants maritimes (Figure n°=28), ces derniers font que les plages restent rectilignes; mais dans le cas d'une île artificielle, ce phénomène peut causer de gros dégâts en déplaçant le sable de l'île d'un endroit à un autre. (Figure n°=29). La digue de protection représente la meilleure solution pour diminuer les effets de l'érosion maritime (Figure n°=30), cependant une drague peut replacée le sable à sa place d'origine en cas de déplacement.

IV- 3-2- Réalisation de l'île artificielle :

La réalisation d'une île artificielle représente un grand défi contre les forces de la nature, pour y arrivé il faut utiliser la technologie de pointe, une main d'œuvre qualifier et surtout une expérience et un savoir-faire exceptionnel.

Pour cela on s'est basé sur deux (2) exemples de réalisation d'île artificielle - les plus marquant de l'histoire du génie civil contemporain- the « palm » à Dubaï et l'aéroport « Cheklapkok » à Hong Kong. Ces deux (2) projets ont résisté au grand changement climatique, aux problèmes économiques et même au bouleversement politique entre les pays dans le monde. Cette île artificielle est réalisée en cinq (05) étapes :

- **1^{er} étape** : Nettoyer le fond de la mer pour trouver l'assise de roche pour l'île artificielle. (Figure n°=31)
- **2^{ème} étape** : Aspirer le sable du fond de la mer avec une drague. (Figure n°=32)
- **3^{ème} étape** : Refouler le sable pour former l'île artificielle. (Figure n°=33)
- **4^{ème} étape** : utiliser le GPS pour repérer le point de refoulement. (Figure n°=34)
- **5^{ème} étape** : Réaliser la digue du parcours de franchissement pour relier l'île (Figure n°=35) et ça en déversant le remblai de roche à l'aide d'un engin terrestre depuis la plage vers l'île artificielle du projet. (Figure n°=36)

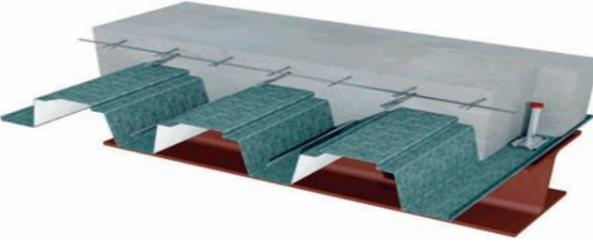
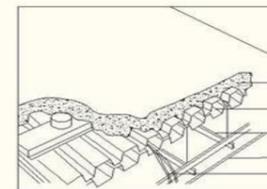
IV- 3-3- Consolidation du terrain :

- Le grand danger du séisme : **LIQUEFACTION** qui est le résultat direct des vibrations causées par un séisme, ces dernières libèrent l'air entre les grains du sable, ce qui fait tasser l'île et donc la replonger sous l'eau.
- Avec le temps l'île artificielle s'en tassera naturellement mais ça prendra des dizaines (10) d'années, alors il faut faire recours à la technologie, et ça on utilisant les « vibro-compacteurs» (Figure n°=37) pour accélérer le tassement de l'île (Figure n°=38) tout ça en ajoutant une partie du sable qui manquera après le tassement. (Figure n°=39)
- Cette étape de compactage peut prendre des mois mais elle est déterminante pour assurer la dureté et la stabilité du terrain.

ILLUSTRATION CHAPITRE IV : REALISATION DU PROJET

<p>Plasticité formelle</p>  <p>Structure souple</p>	<p>Flexibilité des espaces</p>  <p>Grandes portées</p>	<p>Sémiotique des formes</p>  <p>Adaptable</p>	<p>Monumentalité</p>  <p>Stabilité</p>
--	---	---	---

Figure 1

Dalle
Solive
Fixation du faux-Plafond
faux-Plafond
Cables

Plancher Collaborant

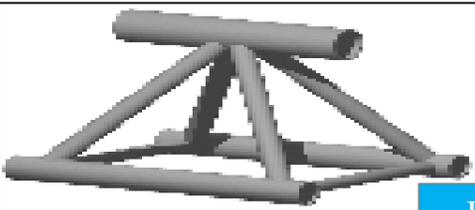



Figure 4

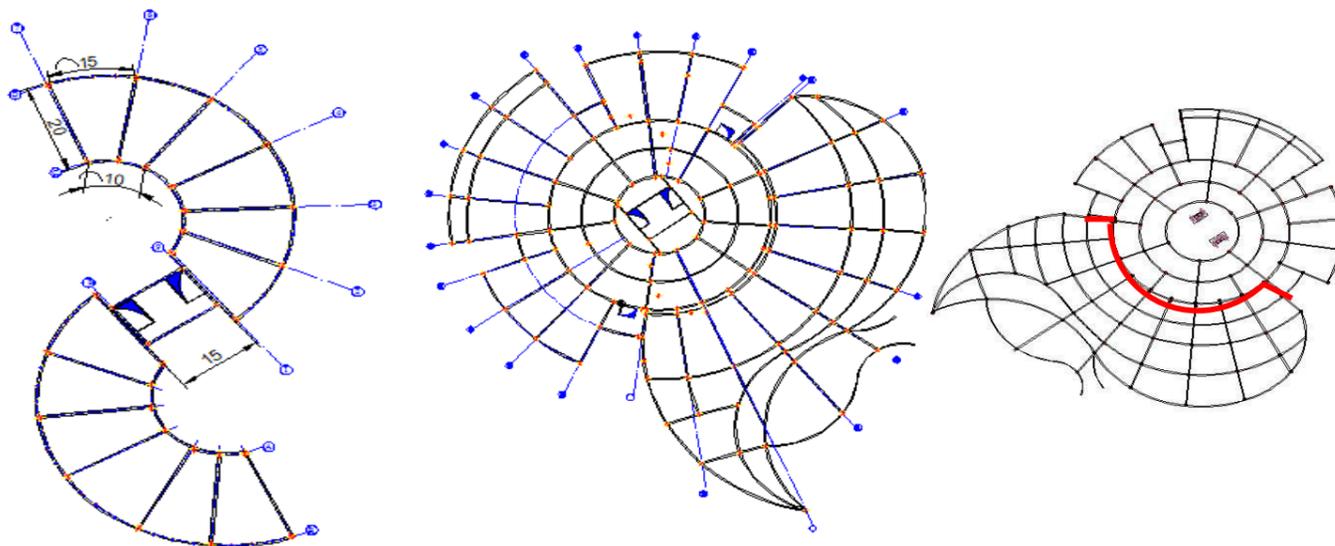
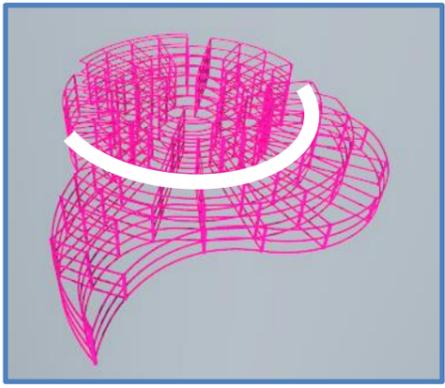
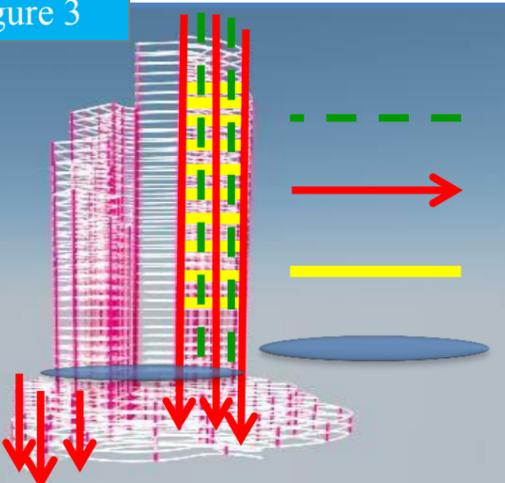



Figure 2

Figure 3



charges des raidisseurs
charges des poteaux
charges Horizontales
Plancher fondation

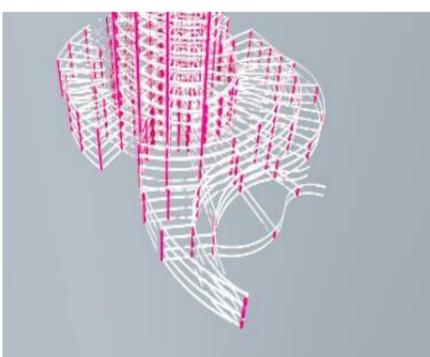
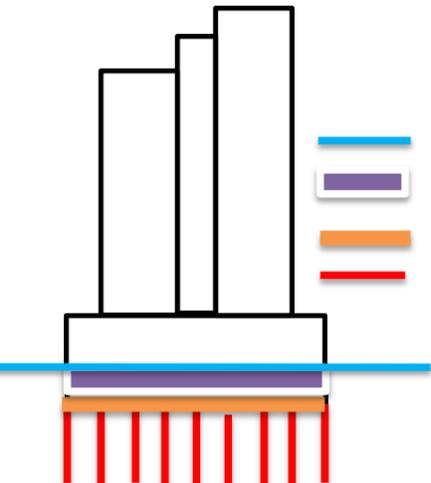



Figure 5



Niveau du sol
Voile périphérique
Radier
Pieux

Figure 6

Figure n°=06 : Montrant l'orientation par la lumière naturelle.

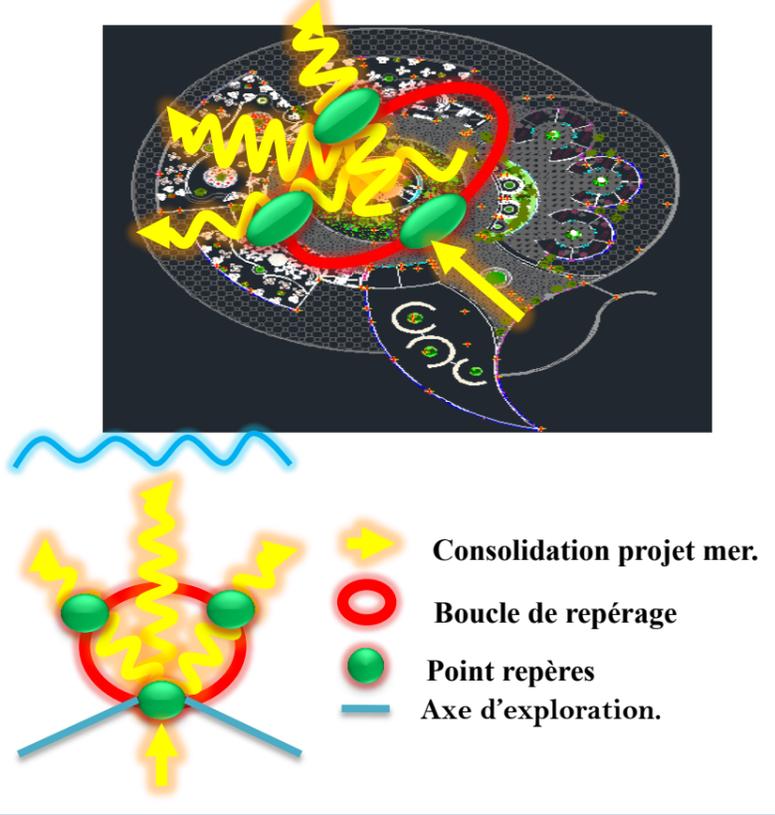


Figure n°=07 : Montrant l'équilibre par la lumière naturelle.

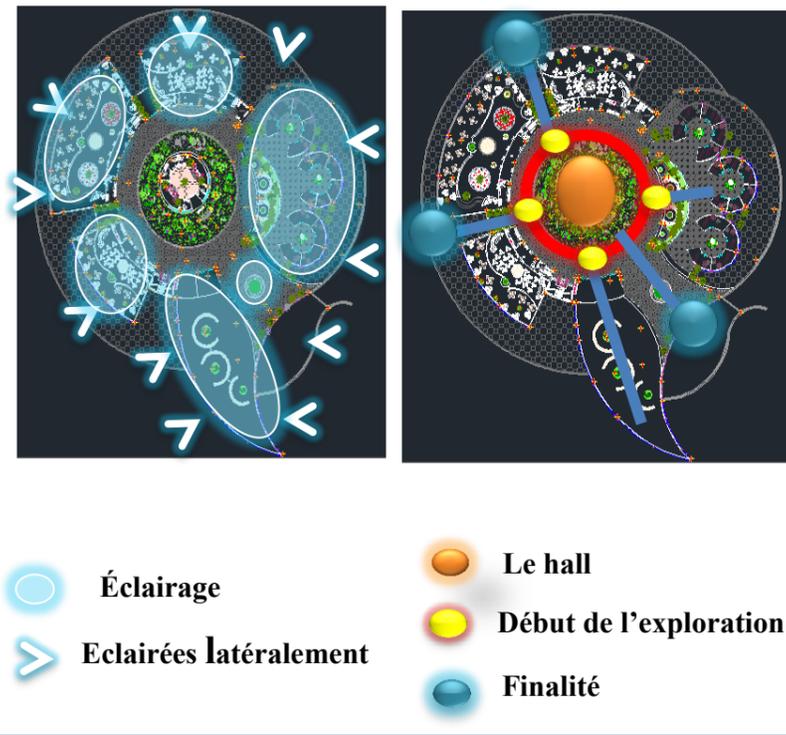


Figure n°=08 : Montrant le support par la lumière naturelle.

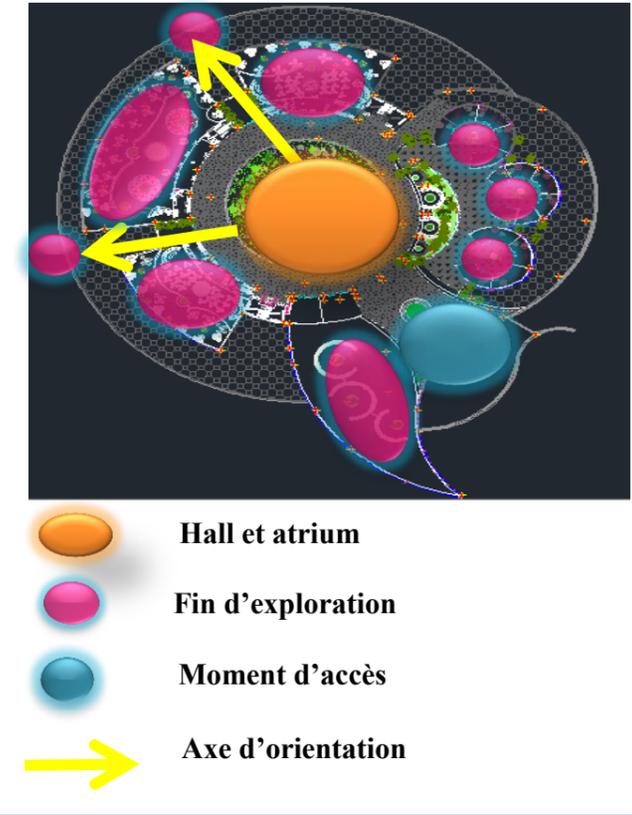


Figure n°=09 : Montrant l'ambiance d'accueil et de réception.



Figure n°=10 : Montrant l'ambiance d'orientation.

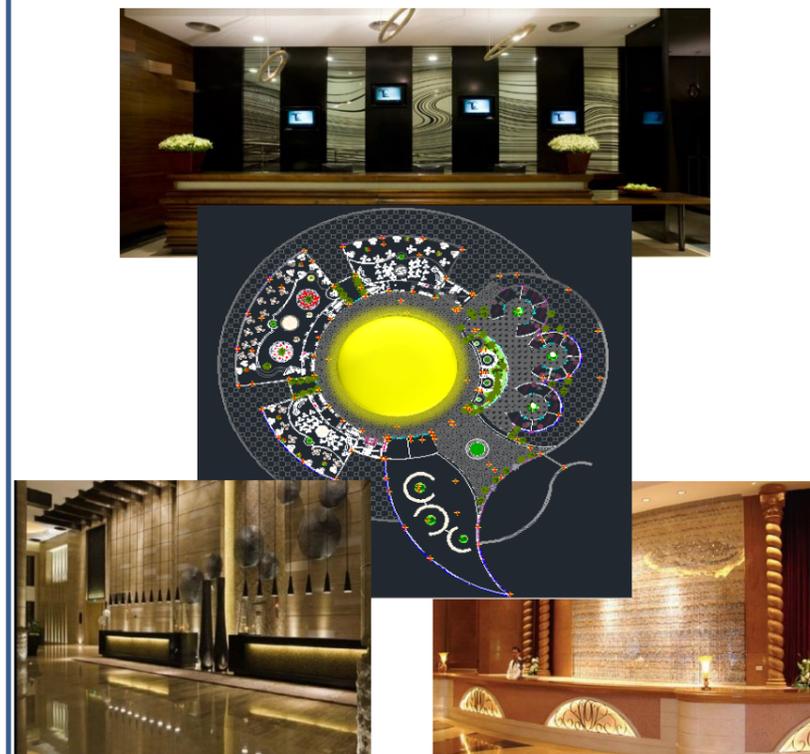


Figure n°=11 : Montrant l'ambiance d'échange.



Figure n°=12 : Montrant l'ambiance de travail.

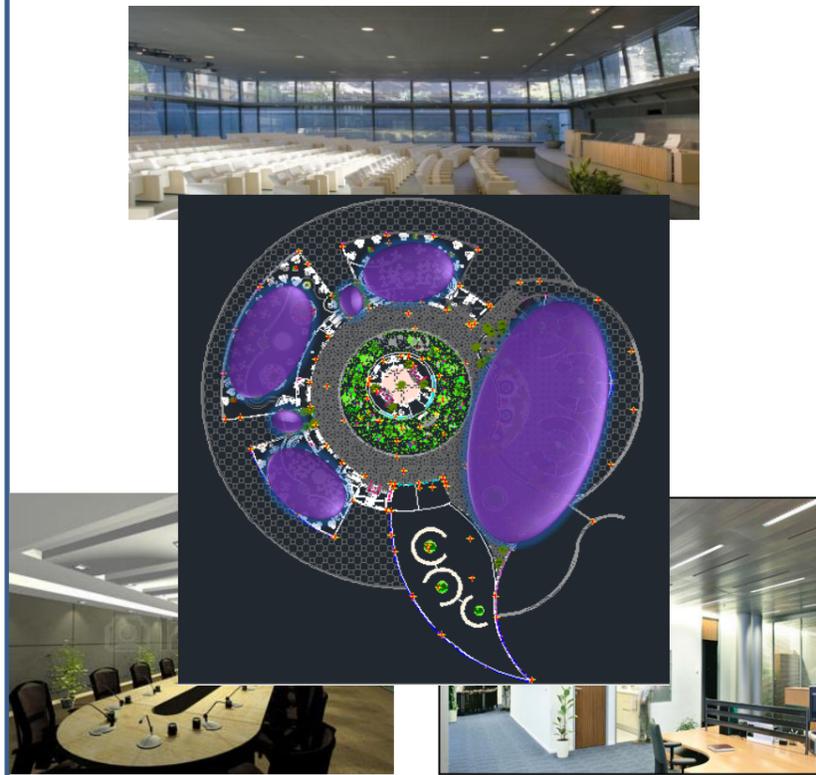


Figure n°=13 : Montrant l'ambiance de restauration.



Figure n°=14 : Montrant l'ambiance de remise en forme.



Figure n°=15 : Montrant l'ambiance de détente.

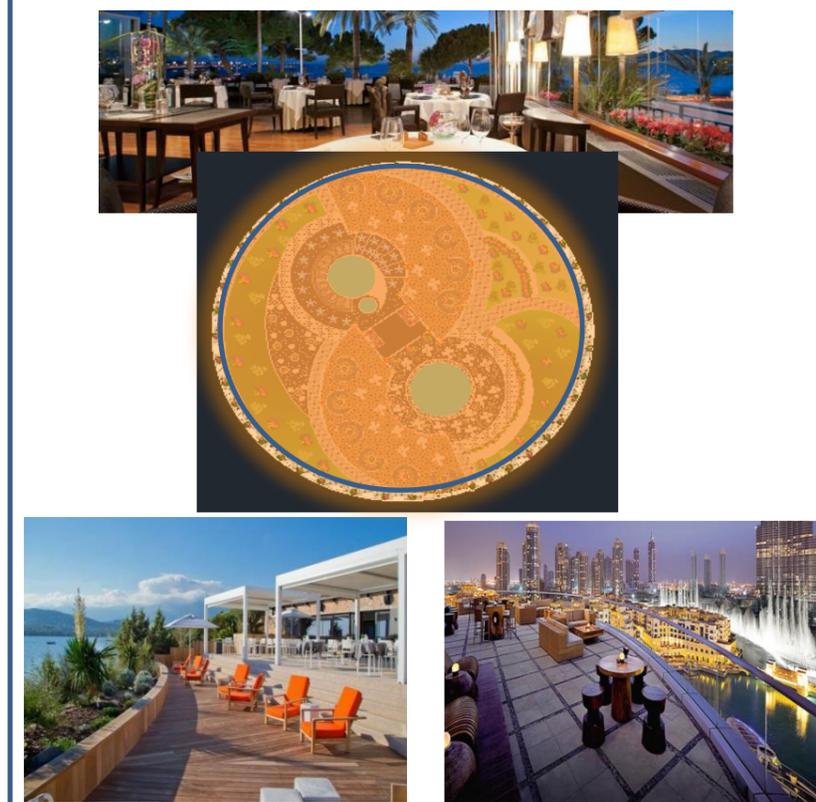


Figure n°=16 : Montrant l'ambiance de repos.

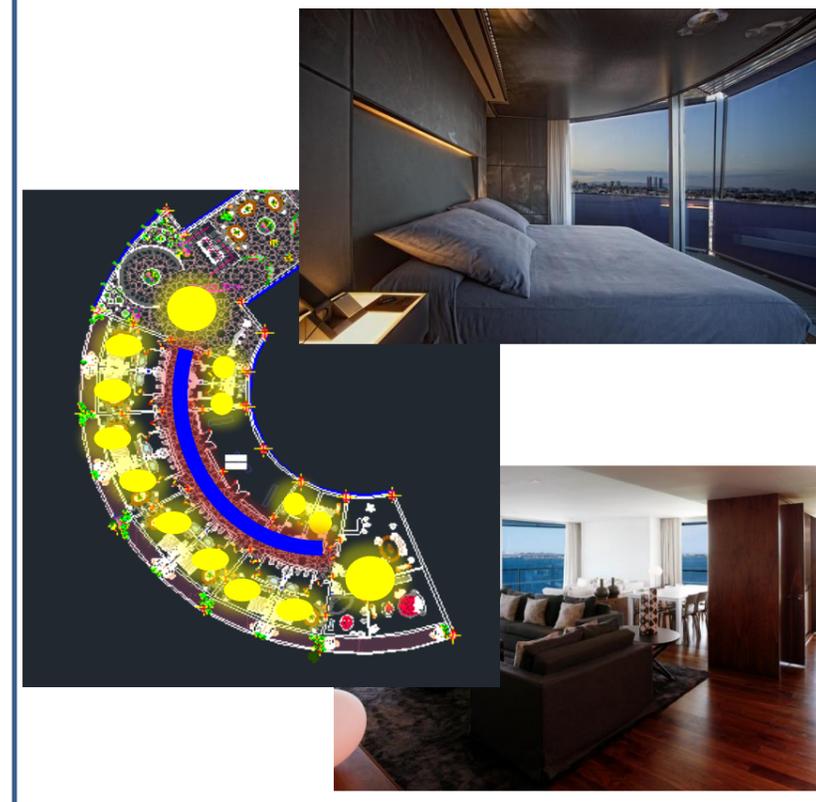


Figure n°=17 : Montrant l'éclairage de sécurité.

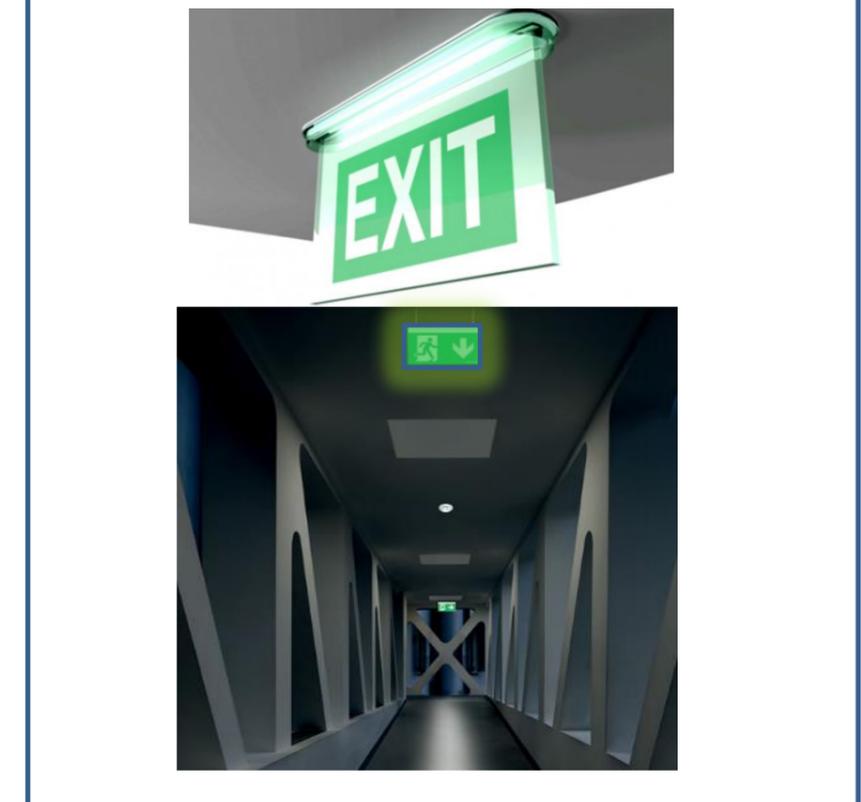


Figure n°=18 : Montrant la valorisation de l'intérieur du projet par la lumière.

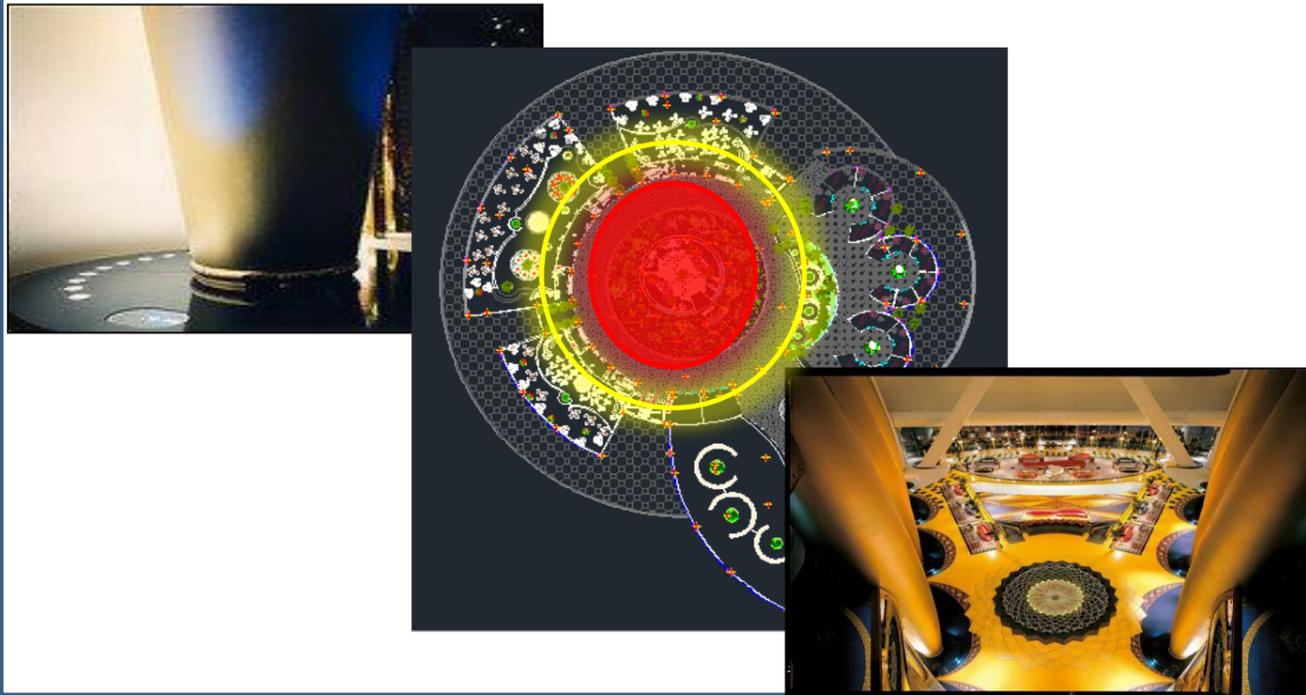


Figure n°=19: Montrant la valorisation de l'extérieur du projet par la lumière.

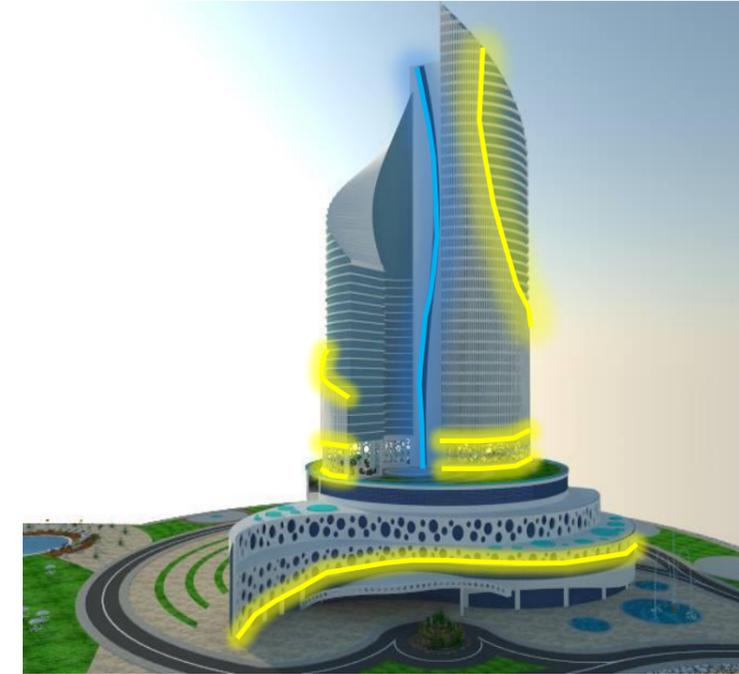


Figure n°=20 : Montrant la 1ere étape de la réalisation de la digue de protection.

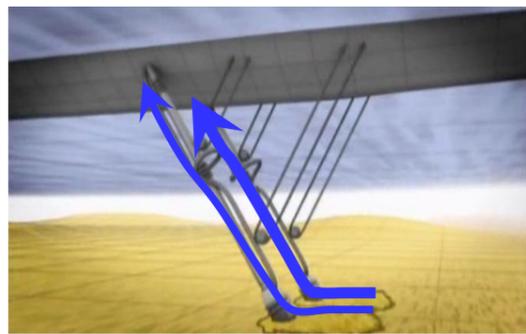


Figure n°=21 : Montrant la 2eme étape de la réalisation de la digue de protection.

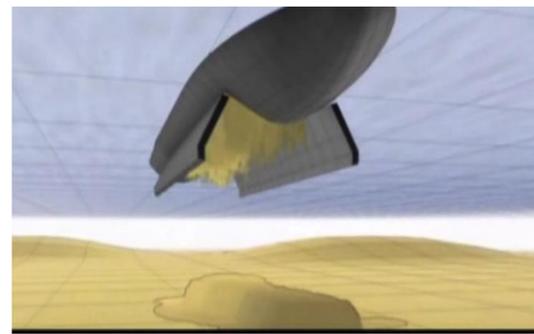


Figure n°=22 : Montrant la 3eme étape de la réalisation de la digue de protection.



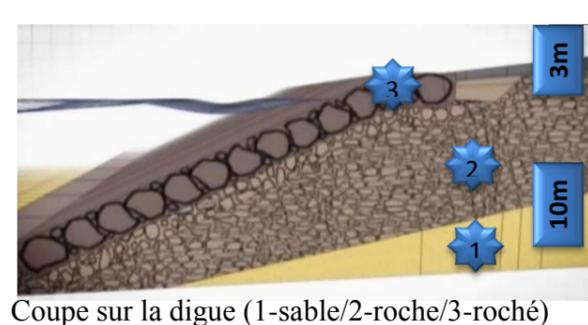
Figure n°=23 : Montrant la 4eme étape de la réalisation de la digue de protection.



Figure n°=24 : Montrant la 4eme étape de la réalisation de la digue de protection.



Figure n°=25 : Montrant la 5eme étape de la réalisation de la digue de protection.



Coupe sur la digue (1-sable/2-roche/3-roché)

Figure n°=26 : Montrant la 5eme étape de la réalisation de la digue de protection.



Figure n°=27 : Montrant l'utilisation du GEOTEXTIL dans la réalisation de la digue de protection.



Figure n°=28 : Montrant le phénomène de l'érosion.

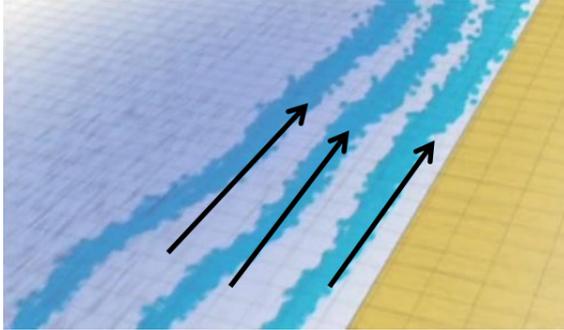


Figure n°=29 : Montrant le déplacement des sables.

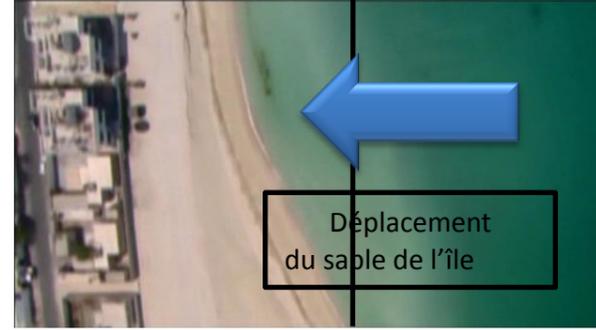


Figure n°=30 : Montrant la digue de protection dans le projet.



Figure n°=31 : Montrant la 1ere étape de la réalisation de l'île artificielle.



Figure n°=32 : Montrant la 2eme étape de la réalisation de l'île artificielle.

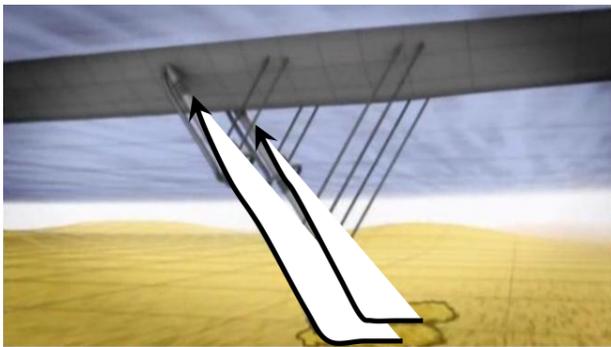


Figure n°=33 : Montrant la 3eme étape de la réalisation de l'île artificielle.



Figure n°=34 : Montrant la 4eme étape de la réalisation de l'île artificielle.

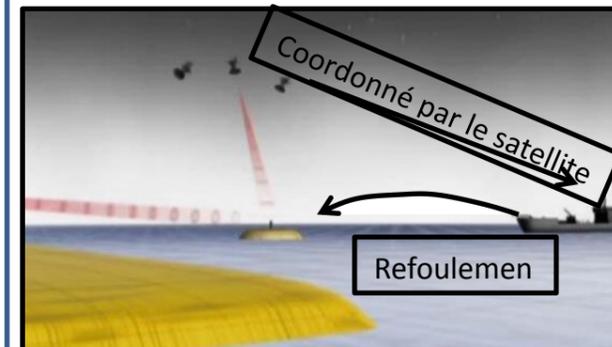


Figure n°=35 : Montrant la réalisation de la digue du parcours de franchissement.

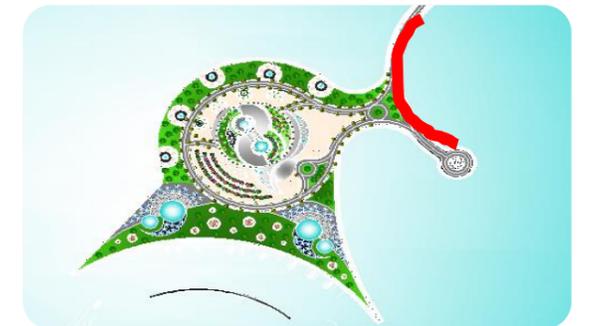


Figure n°=36 : Montrant les engins utilisés dans la réalisation de la digue de protection.



Figure n°=37 : Montrant la technique utilisée pour l'accélération du tassement par un « vibro-compacteur ».

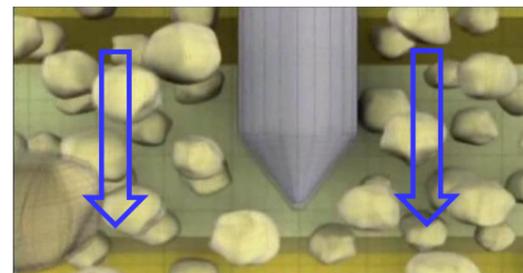


Figure n°=38 : Montrant le tassement du sable.

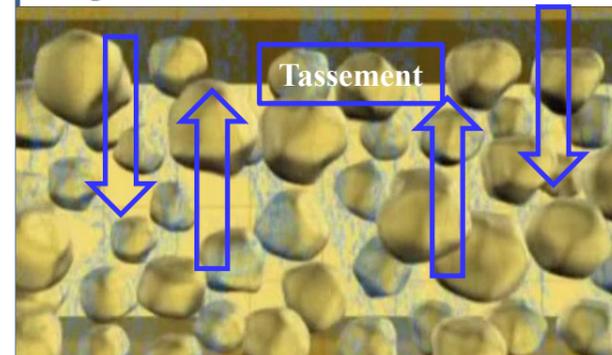


Figure n°=39 : Montrant l'ajout du sable pour remplir le vide causé par le tassement.



Chapitre V

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

V -1 CONCLUSION :

La réponse aux hypothèses formulées dans le chapitre 1, fait valoir ce qui suit :
La partie théorique de notre recherche, a démontré l'intérêt de l'appropriation des valeurs conceptuelle de la mère, tout en rappelant le dynamisme et le mouvement et la fluidité dans la conception de notre projet. L'amélioration de la qualité architecturale est liée au développement de villes animées sur l'échelle nationale et internationale s. Et le renforcement de la fonction touristique comme lieu de rencontre contribuant à l'émergence d'une société durable, ouverte au monde.

V.2 RECOMMANDATION :

V.2-1 la théorie de recherche :

L'objectif est de tirer les éléments d'analyse nécessaires à nos cas d'études et de les employer afin de vérifier les hypothèses de départ. Est d'investir les méthodes de recherches et de trouver les outils nécessaires à la compréhension du sens du chez- soi. Lors de nos lectures nous avons constaté la présence de nombreux chercheurs de diverses disciplines qui s'intéressent à ce phénomène mais nous avons remarqué que les écrits de chercheurs architectes étaient minimes par rapport à leurs investigations sur le terrain ou dans le cadre de l'enseignement.

V -2-2 La matérialisation de l'idée du projet :

La matérialisation de projet est une réponse directe aux hypothèses soulevées dans le premier chapitre, cette matérialisation suit une approche systémique, ou elle est décomposée en 3 systèmes l'organisation des masses, l'organisation des espaces internes du projet et la conception de la façade.

On ne peut jamais dire qu'un travail est achevé car plus on avance dans le temps on se rendra compte qu'il y a toujours des modifications, de nouvelles idées .Donc c'est un processus infini d'idées avec des perceptions variables.

Ce travail présenté était de définir la problématique et pour répondre à cette dernière il fallait passer par plusieurs analyses touchant toutes les dimensions qui sont en relation directe avec le projet architectural et puis définir les objectifs pour la réussite du projet.

Cette année, on a appris que chaque détail, chaque geste crée est obligé d'avoir une signification architecturale. Nous avons appris, comment extraire d'une situation d'architecture des éléments, des nuances et les insérer par la suite dans le projet, chaque architecte peut avoir sa propre interprétation et le champ d'expression est large mais ça reste toujours dans un cadre de notions de base universelles.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET REVUES :

1. Atlas phaidon de l'architecture contemporaine mondiale » phaidon.
2. « Day lighting- Natural light in architecture ». Par DEREK Philips.
3. « Lighting modern building ». Par DEREK Philips.
4. « Les éléments des projets de construction 7eme édition >> .ERNEST NEUFERT.
5. « Apprendre à voir l'architecture » Zevi. B. Edition de minuit. 1959.
6. « Formes nouvelles ». Jodidio. P. Edition TASCHEN. Paris 2001.
7. « Architecture now! ». Jodidio. P. Edition TASCHEN. Paris 2002.
8. « Enseigner la conception architecturale ». Bondon P. Edition DE LA VILETE.
9. « Méthode Illustré De La Création Architecturale ». Claire et Duplay
10. « L'art de bâtir » volume 1, 2,3 et 4. Figali y. Edition MODULU.
11. « Architecture d'aujourd'hui » Judidio p. Edition taschen, paris 2002
12. « Encyclopédie illustrée des architectes et de l'architecture ». CELIV Paris 1992.
13. « Les éléments des projets de construction » 8ème édition, ERNEST NEUFERT, DUNOD, PARIS 2002
14. « The construction of building » volume 1. Edition seventh, R BARRY ARCHITECT
15. « New architecture and technology » Gyala sebestyen
16. Jean Marie Bresson L'architecture de lumière Serg, 1976
17. 75.Peter Zumthor Penser l'architecture Springer Science & Business Media, 2008
18. C.Broto comerma (Hôtels-1000idées, éditeur: Links, juin2013)
19. J.Pallasmaa (La main qui pense pour une architecture sensible, éditeur: Actes sud, Mai 2013
20. Brido (Architecture contemporaine du monde, Edition 2009 Links)
21. Le processus de conception architecturaleS.Mazouz
22. 70. Klaus Carl antoni Gaudi ; Parkstone International, 22 déc. 2011 –
23. 71. Esteban Castañer Muñoz Modernité et identité dans l'urbanisme et dans l'architecture à Perpignan (1848-1939) ; 2010
24. Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoulah Fall Les espaces de l'identité Presses Université Laval, 1 janv. 1997

25. Vincent Andreu Boussut La nature et le balnéaire: Le littoral de l'Aude Editions L'Harmattan, 1 déc. 2008
26. Revue Construction moderne n 125
27. NORBERG-SCHULTZ Christian. *Genius loci : paysage, ambiance, architecture.* Mardaga, 1981, p.18
28. Structure as Architecture A Source Book for Architects and Structural Engineers andrew w.charleson
29. SOWA Alex, Architecture d'aujourd'hui, N°339, Programme et forme,mars2002

AUTRES DOCUMENTS :

30. Règlement parasismique algérien (RPA99–révision2003).
31. Pierre LABORDE, Les Espaces Urbains dans le Monde, édition Nathan, Paris2003.
32. Ménard, Jean - Pierre, *Acier, Steel architecture*, (Bibliothèque centrale, université de Blida)

DOCUMENTAIRE :

33. National geographies mega structure the leaning tower of Abu Dhabi.
34. National geographies mega structure world trade center of Bahrain.
35. Les constructeurs de l'extrêmes Gratte-ciel

MEMOIRES :

36. Thèse école de la technologie, département d'architecture «université de Blida» (Juin2010)
37. Mémoire de Magistère, OMARI Assia, L'approche ontologique du concept de l'habiter et le processus de production de cas de programme de logements collectifs à Sétif, Université Farhet Abbas, Sétif(2011,2012)
38. Thèse : Conception d'un hôtel touristique au cap rouge, Cherchell. Page 52 /Promotion 2006 Azzouz Hicham/ Djouak Billal / Hadjadj Redha, Conception d'un siège de ministère de l'habitat et de l'urbanisme à Hussein Dey, département d'architecture «université de Blida»(Juin2009)
39. Thèse : Conception d'un hôtel touristique au cap rouge, Cherchell. Page 53 /Promotion 2006

40. Thèse : Conception d'un hôtel touristique au cap rouge, Cherchell. Page 60
/Promotion 2006
41. Angus J.Macdonald. Structure and architecture: Department of Architecture,
University of Edinburgh, 2001
42. Aménagement d'un pôle de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à Zeralda.
Présenté par. Benslam Adel, Boukefoussa Mohamed, Bouyousfi Mustapha. Promo
2009
43. Conception d'un palais de congrès à Tipaza. Présenté par. Amari Rafik, Djihad Attia
Amine, Khellafi Mahmoud. Promo 2009.
44. Aménagement d'un pôle de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à Zeralda.
45. Présenté par : Belgacem Hanane, Ezziane Amina promotion 2010.
46. Aménagement d'un pôle de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à douaouda.
47. Présenté par. Houaidji Samiha, Khiedj Houria, Zemouri Samia. Promo 2011.
48. Conception d'un Quartier Résidentiel à la Ville Nouvelle de Boughezoul présenté par
Snoussi Islam promotion 2015

ANNEXE

DOSSIER GRAPHIQUE